

Forum pour le Partenariat avec l'Afrique (FPA)

Un Forum qui se soumet au banc d'essai

Monsieur l'Ambassadeur Patrick Hayford

Monsieur Adolf Kloke-Lesch

Avec le concours de M. Christoph Hosang

septembre 2013

Preface

L'évaluation externe du Forum pour le Partenariat avec l'Afrique (FPA) a été lancée en 2012 par les membres du Forum à la demande des co-présidents du Forum (2012 : Belgique, Bénin, Éthiopie, États-Unis). Le projet de cahier des charges a été rédigé dans le cadre des préparatifs de la 19^e réunion du FPA (Cotonou, juillet 2012). Dans leur Déclaration conjointe, les participants à la réunion ont accueilli favorablement l'évaluation proposée en 2013 dans le contexte du 10^e anniversaire du FPA. Les membres du Forum ont donné pour mission au Comité d'évaluation conjoint (composé des co-présidents) d'établir une version finale du cahier des charges recueillant un consensus au sein du FPA.

A cause du retard pris dans le lancement de l'évaluation et pour permettre d'organiser un processus de consultation le plus large possible, le calendrier a dû être revu par le Comité d'évaluation conjoint pendant le déroulement de l'exercice (voir la version finale du cahier des charges présentée à l'annexe 1).

L'évaluation est financée par des fonds provenant des budgets respectifs de l'Unité de soutien du FPA et de la CEA, et pilotée par le Comité d'évaluation conjoint, avec le concours, pour le secrétariat, de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (NPCA) et de l'Unité de soutien du FPA. En janvier 2013, la composition du Comité d'évaluation conjoint a changé en raison de la rotation habituelle des co-présidents du Forum (2013 : Éthiopie, Norvège, Sénégal, Royaume-Uni).

En février 2013, le Comité d'évaluation conjoint nous a nommés tous deux en tant que consultants externes indépendants (évaluateurs). Dans l'exercice de nos responsabilités antérieures respectives, nous avons l'un et l'autre assisté à un certain nombre de réunions du FPA. Lorsque nous avons commencé nos travaux en février 2013, nous étions fermement résolus à mener notre évaluation du Forum dans un esprit de collaboration totale et en concertation étroite avec les membres du Forum et le Comité d'évaluation conjoint.

La 20^e réunion du FPA (Londres, avril 2013) nous a offert l'occasion de présenter oralement un rapport d'étape à partir d'une note d'information et à l'aide d'une présentation Powerpoint (Hayford & Kloke-Lesch, 2013a, 2013b). La discussion qui s'est engagée pendant la réunion sur les principaux sujets abordés a permis de dégager des axes de réflexion très instructifs pour l'évaluation. Les membres du Forum ont demandé aux co-présidents dans leur Déclaration conjointe « ... d'avertir leurs mandants respectifs lorsqu'ils recevront le rapport final des évaluateurs afin que soit engagé un processus de consultations visant à dégager un consensus en leur sein quant à l'avenir du Forum et aux modalités de fonctionnement de son Secrétariat, et de rendre compte à la prochaine réunion de l'issue de ces consultations » (FPA, 2013, p. 1).

Nous tenons à remercier chaleureusement notre assistant de recherche, Christoph Hosang, ainsi que les secrétariats de la NPCA, de la CEA et de l'Unité de soutien du FPA pour l'aide précieuse qu'ils nous ont apportée.

Patrick Hayford

Adolf Kloke-Lesch

Table de matières

Preface	iii
Résumé	iii
1 Introduction : Un Forum qui se soumet au banc d’essai	1
1.1 Le Forum pour le Partenariat avec l’Afrique (FPA) en quelques mots.....	1
1.2 Objectif et contexte de l’évaluation.....	1
1.3 Méthodes et limites.....	2
2 Racines politiques et évolution institutionnelle du FPA	4
2.1 Le NEPAD, le Partenariat G8-Afrique et l’émergence du Forum pour le partenariat avec l’Afrique (2000-2003).....	4
2.2 Des premières réunions du Forum en 2003/2004 à sa réforme en 2009.....	6
2.3 La réforme du Forum et sa mise en œuvre (2009-2013).....	10
2.4 Principaux résultats relatives à la structure institutionnelle.....	14
3 La trajectoire de l’Afrique dans un monde en mutation	15
3.1 Un continent en marche.....	15
3.2 Bouleversements mondiaux et évolution des relations mondiales.....	17
3.3 Principaux résultats autour de l’Afrique et dans le monde.....	19
4 L’évolution des architectures de gouvernance africaine et mondiale	20
4.1 L’Union africaine, le NEPAD et les Communautés économiques régionales : consolidation et intégration.....	20
4.2 L’émergence du G20, l’avenir du G8 et leur impact sur le rôle de l’Afrique dans la gouvernance mondiale.....	22
4.3 L’Afrique et ses partenariats : diversification et examen critique.....	24
4.4 La multiplication des enceintes de dialogue entre l’Afrique et le reste du monde.....	26
4.5 Principaux résultats sur la gouvernance africaine et mondiale.....	27
5 Points de vue sur la performance actuelle du Forum	29
5.1 Format des réunions et participation.....	29
5.2 Impact et valeur.....	33
5.3 Gouvernance et soutien technique.....	38
5.4 Principaux résultats sur la concernant la performance du Forum.....	45
6 Conclusions	47
6.1 Pertinence.....	47
6.2 Efficacité et impact.....	47
6.3 Efficacité et durabilité.....	48
7 Recommandations sur les fondements du Forum dans l’avenir	49
7.1 Revenir aux origines ou se tourner résolument vers l’avenir.....	49
7.2 Pourquoi devrait-il exister un Forum dans l’avenir?.....	50
7.3 De quelles questions le Forum devrait-il traiter ?.....	52
7.4 Quels devraient être les membres et les propriétaires du Forum ?.....	52
7.5 Matrice d’options.....	54

8	Recommandations concernant le fonctionnement et l'appui technique au Forum ...	62
9	Perspectives d'avenir	66
	Appendice A : Questionnaire	75
	Appendice B : Forum pour le Partenariat avec l'Afrique (FPA)	83
	Appendice C : 'Afrique dans l'architecture de la gouvernance mondiale	86
10	Annexes	96
	Annex 1: Évaluation du FPA : cahier des charges révisée (juillet 2013).....	96
	Annex 2: Revised Terms of Reference for the Africa Partnership Forum (2005)	100
	Annex 3: Document sur 'La réforme du Forum pour le Partenariat avec l'Afrique (2009)' ...	102

LISTE DES GRAPHIQUES, TABLEAUX ET ENCADRES

- Graphique 2.1 Triangle – Africa Outreach / Représentants personnels / FPA
- Graphique 2.2 Structure institutionnelle 2001-2003 : Représentants personnels du G8 / NEPAD
- Graphique 2.3 Structure institutionnelle 2003-2009 : le Forum pour le partenariat avec l’Afrique après sa création
- Graphique 2.4 .. Structure institutionnelle 2009-2013: le Forum pour le partenariat avec l’Afrique après la réforme de Rome
- Graphique 3.1 Croissance économique de l’Afrique dans l’économie mondiale (2011-2014p)
- Graphique 3.2 Flux financiers extérieurs à destination de l’Afrique (2001-2013p)
- Graphique 3.3 Évolution des parts dans le PIB mondial (1995-2017p)
- Graphique 3.4 Évolution des parts dans les échanges totaux avec l’Afrique (1995-2016p)
- Graphique 4.1. Présentation générale de l’architecture de gouvernance du continent africain, y compris les relations avec les partenaires internationaux
- Graphique 4.2. Le G8, le G20, les BRICS et les membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies
- Graphique 5.1 Participation au FPA (2009-2013)
- Graphique 5.2 Participation au FPA par niveau politique (2009-2013)
- Graphique 5.3 Participation moyenne au FPA par groupe et niveau politique (2010-2013)
- Graphique 5.4 Utilité des réunions
- Graphique 5.5 Ouverture au secteur privé et à la société civile
- Graphique 5.6 Pertinence des thèmes
- Graphique 5.7 Le rôle de suivi du Forum
- Graphique 5.8 Le rôle du Forum dans les relations politiques
- Graphique 5.9 Le Forum et le partenariat entre l’Afrique et les pays du G8/OCDE
- Graphique 5.10 Impact du Forum sur les aspirations de l’Afrique en matière de développement
- Graphique 5.11 Le Forum et les processus régionaux et internationaux
- Graphique 5.12 Efficacité du dispositif de coprésidence
- Graphique 5.13 Coopération entre les coprésidents, l’Unité de soutien et l’Agence du NEPAD
- Graphique 5.14 Perception de l’Unité de soutien
- Graphique 5.15 Utilité de la documentation de référence
- Graphique 5.16 Consignation et diffusion des conclusions
- Encadré 5.1 Informations générales sur le questionnaire
- Encadré 5.2 L’Unité de soutien
- Graphique 7.1 Pertinence du Forum dans le monde d’aujourd’hui
- Graphique 7.2 Positionner l’Afrique
- Graphique 7.3 Participation des membres du G20
- Graphique 7.4 Partenaires de l’Afrique
- Graphique 7.5 Configuration possible de la représentation africaine
- Tableau 7.1 Matrice d’options – Qui ? et Quoi ?
- Tableau 7.2 Commerce, aide et sécurité : les principaux partenaires de l’Afrique
- Tableau 7.3 Commerce, aide et sécurité : les principaux pays africains
- Tableau 7.4 Présentation synoptique des principales recommandations

Graphique 8.1 L'avenir du dispositif de coprésidence

Graphique 8.2 L'avenir de l'Unité de soutien

List of Abbreviations

AEC	Africa Economic Conference
APEC	Asia-Pacific Economic Cooperation
APF	Africa Partnership Forum
APR	G8 Africa Personal Representatives
AU	African Union
AUC	African Union Commission
AU-PSC	African Union Peace and Security Council
BRICS	Group of five major non-G8 countries: Brazil, Russia, India, China, South Africa
CAADP	Comprehensive Africa Agricultural Development Programme
CIFF	Children's Investment Fund Foundation
CoDA	The Coalition for Dialogue in Africa
DAC	Development Assistance Committee
DWG	G20 Development Working Group
ECA	United Nations Economic Commission for Africa
EU	European Union
FDI	Foreign Direct Investment
G20	A group of the world's 19 largest economies (plus the European Union)
G8	Group of eight of the world's eleven largest national economies: Canada, France, Germany, Italy, Japan, Russia, United Kingdom, United States (plus the European Union).
G8AAP	G8 Africa Action Plan
GCA	Global Coalition for Africa
GDP	Gross Domestic Product
HSGIC	NEPAD Heads of State or Government Implementation Committee
HSGOC	NEPAD Heads of State and Government Orientation Committee
JEC	Joint Evaluation Committee
JSSO	Joint Secretariat Support Office
MDGs	Millennium Development Goals
MEF	Major Economies Forum on Energy and Climate
MRDE	Mutual Review of Development Effectiveness in Africa
NAI	New African Initiative
NEPAD	New Partnership for Africa's Development
NEPAD 16	All African country APF members that do not belong to the group NEPAD 5 (+NEPAD SC Chair).
NEPAD 5 (+SC-Chair)	The five NEPAD founding countries South Africa, Nigeria, Algeria, Egypt and Senegal plus the current NEPAD Steering Committee (SC) Chair.
NEPAD SC	NEPAD Steering Committee
NPCA	NEPAD Planning and Coordinating Agency
OAU	Organization of African Unity
ODA	Overseas Development Assistance
OECD	Organisation for Economic Cooperation and Development
OECD 11	All OECD Members of the APF who are not part of the G8

PIDA	Programme for Infrastructure Development in Africa
PR	Personal Representative of Heads of States or Governments
PRC	The Permanent Representatives' Committee of the African Union
REC	Regional Economic Community
NEPAD SC-Chair	NEPAD Steering Committee Chair
ToR	Terms of Reference
UN	United Nations
UNSC	The United Nations Security Council

Résumé

Un Forum qui se soumet au banc d'essai

Le Forum pour le Partenariat avec l'Afrique (FPA) est une enceinte intergouvernementale sans équivalent, réunissant deux fois par an jusqu'à une soixantaine de représentants politiques de haut niveau des pays d'Afrique et de leurs principaux partenaires au développement. Créé en 2003 dans le contexte du Partenariat entre le G8 et l'Afrique, puis objet d'une réforme en 2009, le Forum a vocation à déclencher des actions et à en suivre la mise en œuvre, à formuler des recommandations à l'intention des dirigeants et à influencer sur les processus régionaux et mondiaux.

L'évaluation du Forum a pour objectif de permettre d'apprécier l'efficacité globale du FPA et de son Secrétariat et de formuler des recommandations pour l'avenir.

Comme le FPA est devenu un instrument au service du Partenariat entre le G8 et l'Afrique, l'évaluation doit permettre d'appréhender le rôle joué par le Forum dans ce contexte sans considérer le Partenariat dans sa globalité. Elle a pour objet de mettre en évidence les voies suivies pour mieux faire entendre la voix de l'Afrique au sein de l'architecture de la gouvernance mondiale et de resserrer la coopération entre l'Afrique et ses partenaires en quête de la réalisation d'objectifs partagés.

L'évaluation repose sur une analyse historique et structurelle du Forum, sur une mise en contexte consistant à prendre en considération des réalités en pleine évolution et sur un bilan des performances du Forum. Elle prend appui sur un examen des documents, un questionnaire et des consultations menées auprès des principaux membres du FPA et au-delà de ce cercle.

Un forum fort de ses succès qui perd le contact avec un monde en pleine évolution

Depuis la création du FPA, l'organisation institutionnelle qui sous-tend le Partenariat entre le G8 et l'Afrique repose sur le triangle formé par le Sommet G8-Africa Outreach, le système des représentants personnels des chefs d'État et de gouvernement des pays du NEPAD5/du G8 et les membres du FPA lui-même, qui, tous ensemble, ont joué un rôle moteur pendant les dix années de progrès politique, économique et social que vient de connaître l'Afrique. Un grand nombre d'initiatives engagées par ce triangle ont encore des effets réels et positifs sur la situation du continent. L'Afrique et le monde tout entier ont connu des évolutions notables en douze ans.

Les taux de croissance économique enregistrés en Afrique ont constamment été supérieurs à la moyenne mondiale. Le revenu par habitant, le développement humain et les infrastructures se sont améliorés. Pourtant, la proportion de la population africaine vivant dans la pauvreté absolue demeure extraordinairement élevée, et nombre de pays sont encore fragiles politiquement. Dotée d'une population en expansion et d'abondantes ressources naturelles, l'Afrique est une carte majeure pour l'avenir de la planète. L'UA, à laquelle le NEPAD est totalement intégré, est largement reconnue comme le lieu suprême de la vie politique africaine.

Dans le même temps, le monde est le théâtre d'une reconfiguration sans précédent du pouvoir économique. Les pays G8 perdent leur prééminence et devraient d'ici peu voir leur position contestée par des pays n'appartenant pas au G8. Les échanges en Afrique et les flux financiers extérieurs

traduisent également ce basculement. L'organisation de sommets des dirigeants des pays du G20, l'évolution de la nature même du G8 et l'émergence des BRICS sont autant de signes que le monde est moins multilatéral et devient toujours plus multipolaire.

Ces dix dernières années, l'Afrique a très nettement élargi ses partenariats stratégiques à d'autres régions du monde. Or la prolifération des partenariats et la création de nombreux autres lieux de dialogue font peser un lourd fardeau sur les systèmes administratifs et diplomatiques des parties, particulièrement en Afrique.

La réforme du FPA décidée à Rome en 2009, qui avait pour but d'améliorer la prise en compte des réalités nouvelles s'incarnant dans les processus à l'œuvre au niveau du continent et à l'échelle mondiale, n'a pourtant pas suffi à affranchir le Forum de son héritage historique. Malgré des améliorations progressives, celui-ci a continué à perdre de sa pertinence, principalement à cause d'évolutions échappant à sa maîtrise.

Le G8 s'est emparé de sujets concernant l'Afrique qu'il a intégrés dans ses programmes d'action mondiaux, et l'Afrique a de son côté organisé, autour d'axes thématiques, la mise en œuvre de son programme de développement ainsi que le soutien international à ce programme. Même si les membres du G8 ont notablement renforcé leur engagement bilatéral auprès de l'Afrique, le Sommet G8-Africa Outreach, auquel le FPA était censé apporter sa contribution, a pour l'essentiel perdu de son existence. Le système des représentants personnels des chefs d'État et de gouvernement des pays du G8/NEPAD ne fonctionne plus correctement. La composition du Forum n'a pas été adaptée afin de mieux cadrer avec les réalités institutionnelles, politiques et économiques actuelles, ni du côté de l'Afrique, ni du côté de ses partenaires. Les circuits d'interaction entre le Forum et le système des sherpas du G8/G20 n'ont pas été mis en place. En l'état actuel, le FPA ne peut plus être décrit comme un organe pivot efficace pour exercer une influence sur les processus régionaux et mondiaux.

Le Forum lui-même a tenté de mieux cibler et de mieux organiser son programme, mais n'a pas suffisamment réussi à s'emparer de questions litigieuses, à lancer des initiatives conjointes et à dégager des conclusions prospectives. Le Forum n'a pas entrepris d'examen mutuel impartial de la concrétisation de ses engagements même si l'examen mutuel de l'efficacité du développement en Afrique (MRDE), produit chaque année par les pays africains et les partenaires, constitue un excellent point de départ. Le déclin progressif de la participation aux réunions du Forum est plutôt un résultat qu'une cause de ces évolutions.

En revanche, le FPA s'est affirmé comme un dispositif relativement efficace pour réunir d'éminents experts intéressés par l'Afrique et tenir des discussions à haut niveau avec un minimum de logistique administrative. Il bénéficie d'un soutien efficace grâce à une organisation rationnelle des secrétariats. Le travail de préparation des réunions par les secrétariats, y compris les documents de référence, ont été d'une qualité remarquable. La coprésidence fonctionne efficacement tant en ce qui concerne la préparation directe que la présidence des réunions. Les coprésidents n'ont toutefois pas institué de mécanismes suffisamment efficaces pour les travaux entre les sessions, la planification et la liaison avec les principaux processus régionaux et mondiaux. Ils ont bénéficié d'un concours efficient et efficace des secrétariats des pays africains et des partenaires, au risque de s'appuyer sur eux à l'excès au détriment de leur propre maîtrise du processus.

Bien que le Forum ait, dès le tout début, dû batailler pour se donner un rôle, des objectifs et une organisation institutionnelle, il a manifesté une remarquable résistance sur le plan institutionnel, ce qui peut être dû en partie à l'engagement de certains de ses membres, en partie à la coopération sans heurts entre les deux secrétariats. Plus important encore cependant, le Forum risque de voir sa pérennité menacée s'il ne sert pas un but le reliant à un processus politique de niveau supérieur tel que le Sommet G8-Africa Outreach, comme ce fut le cas pendant la décennie écoulée.

Revenir aux origines ou repartir sur de nouvelles bases

De part et d'autre, les principaux membres du Forum doivent se déterminer quant à la voie à suivre pour servir au mieux leurs intérêts et assumer au mieux leurs responsabilités à l'égard de l'Afrique. Il ne serait ni indiqué, ni politiquement judicieux de tenter indéfiniment d'apporter uniquement des changements à la marge ou de dissoudre le Forum sans chercher à tourner le regard vers l'avenir.

Les membres du G8 doivent décider si – comme en 2001-2002 – ils estiment profitable, pour un groupe de dirigeants, d'avoir une approche structurée, globale, à long terme à l'égard de l'Afrique en parallèle de l'intensification notable des partenariats bilatéraux avec l'Afrique. Pour leur part, les principaux dirigeants africains doivent convenir d'une position conjointe sur la question de savoir s'il est souhaitable de revenir aux origines et de se rapprocher à nouveau du G8, désormais assimilable à un sous-ensemble de l'ensemble très diversifié des partenaires stratégiques de l'Afrique.

L'évaluation a révélé qu'il y a de bonnes raisons pour faire en sorte que le rapprochement entre l'Afrique et ses partenaires internationaux s'effectue de manière coordonnée et structurée sachant que : (i) l'Afrique est une des clés de la durabilité et de la stabilité à l'échelle mondiale ; (ii) l'Afrique n'est pas suffisamment représentée au sein de l'architecture de la gouvernance mondiale, ni suffisamment raccordée à cette architecture ; (iii) l'Afrique est particulièrement exposée si et lorsque rien n'est fait pour faire sortir les politiques nationales et mondiales des rails suivis jusque-là.

Dans le monde d'aujourd'hui, la conduite des affaires est dans une large mesure assurée au moyen de sommets au plus haut niveau. Il est justifié, et même nécessaire, tant pour l'Afrique que pour ses partenaires stratégiques, de donner par ce moyen une assise à leurs interactions. Un Sommet mondial sur l'Afrique (ou une initiative équivalente) pourrait positionner une Afrique qui monte en puissance dans le monde de demain. C'est dans un contexte de cette nature, et uniquement dans un tel contexte, qu'un forum comme le FPA pourrait se forger et servir un dessein qui le transcende.

Compte tenu des enseignements tirés des dix premières années d'existence du Forum, il faudrait que toute disposition régissant la composition du Forum et la participation à ses activités vise en premier lieu à faire en sorte que les mécanismes en place à ce niveau correspondent le plus possible aux mécanismes en place au plus haut niveau politique. En outre, sachant que les relations internationales sont principalement orchestrées par les États nations, les membres du Forum devraient être en priorité des pays. Enfin, l'organisation institutionnelle devrait être définie en fonction des rôles et des objectifs assignés au Forum.

Dans l'évaluation, sont esquissés trois modèles différents (la priorité étant donnée au modèle 1) pour le rapprochement futur entre l'Afrique et ses partenaires (pour plus de détails, voir liste des recommandations et tableau Table 7.4)

Modèle 1 : Le Dialogue stratégique mondial avec l'Afrique serait créé et présidé par l'UA et donnerait corps à une approche stratégique de vaste portée. L'UA convierait à ce dialogue au maximum une vingtaine de ses partenaires, choisis tant parmi ses principaux partenaires traditionnels que parmi ses nouveaux partenaires et, du côté africain, un groupe de taille comparable de pays considérés comme des pays clés par les partenaires internationaux, les critères appliqués pour choisir les pays invités concernant, dans l'un et l'autre cas, les échanges, l'aide et la sécurité. Le Dialogue stratégique mondial avec l'Afrique prendrait appui sur le FPA et engloberait le Dialogue avec les partenaires stratégiques instauré par la Commission de l'UA. Il devrait de déployer à deux niveaux : un dialogue à haut (au plus haut) niveau se tenant tous les deux ou trois ans, et un forum au niveau des directeurs généraux se réunissant tous les six mois. Il serait présidé par le Président de l'UA (assisté du Président de la Commission de l'UA) et bénéficierait du soutien d'un bureau composé de deux pays représentant l'Afrique et ses partenaires.

Modèle 2 : Le Partenariat UA-OCDE serait institué, du côté africain par l'assemblée de l'UA représentée par le Président de l'UA et le Président de la Commission de l'UA, et du côté de l'OCDE, par le Conseil de l'OCDE réuni au niveau des Ministres représenté par son Président et le Secrétaire général de l'OCDE. Le Partenariat UA-OCDE incarnerait une approche fondée sur la coopération économique (y compris sur la coopération pour le développement). Les membres, pour l'OCDE, seraient choisis selon les mêmes critères que dans le modèle 1, mais nécessairement parmi les membres de l'OCDE. Du côté africain également, la formule retenue dans le modèle 1 (ou à défaut celle adoptée à Banjul) serait appliquée.

Modèle 3 : Le Groupe d'experts sur la gouvernance mondiale et l'Afrique aurait pour mission de faire le lien avec les principales enceintes dédiées à la gouvernance mondiale dans les domaines relevant de la coopération économique, y compris de la coopération pour le développement. Il se réunirait à l'initiative de l'UA et serait présidé soit par l'UA, soit par l'UA conjointement avec la présidence du G20. La composition du groupe, du côté des partenaires internationaux, devrait être restreinte aux membres du G20. Du côté de l'Afrique, elle serait probablement établie selon la formule appliquée à Banjul. Le Groupe d'experts sur la gouvernance mondiale et l'Afrique commencerait par se réunir au niveau des sherpas, deux fois par an, pour renforcer la représentation africaine déjà en place, quoique modeste, au Sommet du G20. A plus long terme, la faisabilité et la pérennité du Groupe dépendraient de la volonté du G20 de s'engager dans une forme quelconque d'interaction structurée avec l'Afrique représentée au niveau des dirigeants.

Sachant que le mandat actuel du FPA émane des dirigeants des pays du G8 et des pays africains et que les trois modèles supposent, de part et d'autre, la participation de pays qui ne sont pas pour le moment membres du FPA, il conviendrait d'organiser des consultations sur la voie à suivre pour l'avenir. Celles-ci seraient lancées directement, et de préférence dirigées, par l'UA, en contact étroit avec les présidences actuelles et futures du G8 et du G20 (2014/2015). Dans l'intervalle, le Forum entrerait dans une phase de transition, embrassant notamment l'élaboration des dispositifs futurs. Des dispositions nouvelles, à jour et efficaces pour une participation structurée et coordonnée entre l'Afrique et ses partenaires devraient être en place lorsque le monde entre dans l'ère post-2015.

Liste de recommandations

Recommandations générales

Recommandation n° 1 :

L'Afrique et le G8 devraient, en temps voulu, se consulter au niveau des sherpas sur la question de savoir s'il convient, et selon quelles modalités, d'établir (de rétablir) un partenariat structuré entre l'Afrique et le G8 en tant que groupe. Les consultations devraient être menées, du côté africain, par le Président de l'UA, le Président de la Commission de l'UA et le Président du HSGOC du NEPAD et, du côté du G8, par la présidence actuelle et les deux prochaines présidences (2014/2015).

Recommandation n° 2 :

L'Afrique et ses partenaires internationaux devraient reconnaître la nécessité de se rapprocher au moyen d'un dispositif coordonné et structuré à haut niveau.

Recommandation n° 3 :

Les dirigeants devraient donner mandat au FPA de se remettre sur pied en s'inspirant des mécanismes institutionnels et thématiques existants pour les sommets.

Recommandations concernant l'approche thématique

Recommandation n° 4 :

Tout mécanisme susceptible d'être institué à l'avenir entre l'Afrique et ses partenaires internationaux devrait permettre d'établir un lien entre le plan d'action pour l'Afrique et celui existant à l'échelon mondial et incarner soit une « approche stratégique de vaste portée », soit une « approche axée sur la coopération économique ».

Recommandation n° 5 :

Tout dispositif structuré matérialisant l'engagement futur entre l'Afrique et ses partenaires devrait comporter un programme de travail pluriannuel établissant un lien entre le plan d'action pour l'Afrique et celui existant à l'échelon mondial et un suivi des priorités et initiatives se dessinant dans ce contexte.

Recommandations concernant les membres et les mandants

Recommandation n° 6 :

Toute disposition concernant les membres et les mandants devrait avoir pour objet de faire en sorte que la représentation au Forum corresponde, autant que possible, à un niveau politique élevé, et qu'un lien étroit soit établi avec les structures politiques africaines et internationales s'organisant autour de l'UA à Addis Abeba.

Recommandation n° 7 :

Les membres devraient être principalement des pays et leur nombre devrait être limité à vingt de chaque côté. Les organisations internationales, la société civile et le secteur privé devraient – en fonction du thème traité – être invités ponctuellement à prendre part aux activités du Forum.

Recommandation n° 8 :

L'accès des membres au Forum devrait s'effectuer sur invitation et donner lieu, en contrepartie, à une participation au niveau adéquat et à une contribution financière équitable. Ces conditions préalables devront être respectées.

Recommandation n° 9 :

Pour les pays qui ne seraient plus membres de droit, il faudrait prévoir une clause de maintien des droits acquis ou un mécanisme de représentation.

Recommandation n° 10 :

L'Afrique et ses partenaires devraient tout d'abord s'orienter vers une « approche fondée sur les partenaires stratégiques », mais ne pas exclure pour autant d'envisager une « approche institutionnelle UA-OCDE » et une « approche fondée sur la gouvernance mondiale ».

Recommandations concernant les modèles de base

Recommandation n° 11 :

L'Afrique et ses partenaires devraient tout d'abord viser le modèle 1 (« Dialogue stratégique mondial avec l'Afrique ») mais réfléchir aussi au modèle 2 (« Partenariat UA-OCDE ») et au modèle 3 (« Groupe d'experts sur la gouvernance mondiale et l'Afrique ») (voir la présentation synoptique).

Modèle	Quoi ?	Qui ?		Niveaux		Coprésidence	Secrétariat
		Afrique	Partenaires	Haut niveau	Niveau intermédiaire		
« Retour aux sources » (« Partenariat G8-Afrique »)	Partenariat à long terme, global et structuré	Président de l'UA Président de l'APSC Président de la Commission de l'UA NEPAD5 (par exemple) Président du HSGOC	Membres du G8 (y compris l'UE)	Sommets (annuels ou bisannuels)	Représentants personnels (au moins deux fois par an)	Président de l'UA (plus Président de la Commission de l'UA) Présidence du G8	Commission de l'UA et présidence du G8
Modèle 1 « Dialogue stratégique mondial pour l'Afrique »	Dialogue général et stratégique (questions politiques, économiques et de développement)	Les 20 principaux pays africains (selon les critères relatifs au commerce, à l'aide et à la sécurité) ; plus Président de l'UA, Président de l'APSC, et Président de la Commission de l'UA)	Les 20 principaux partenaires de l'Afrique (selon les critères relatifs au commerce, à l'aide et à la sécurité) ; y compris l'UE)	Dialogue à (au plus) haut niveau tous les deux ou trois ans	Forum au niveau du Directeur général (deux fois par an)	Président de l'UA (plus Président de la Commission de l'UA), avec l'aide d'un bureau élu (pour deux ou trois ans), composé de deux pays de chaque côté	Assuré par le côté africain (calqué sur le Bureau d'appui au Secrétariat conjoint, étayé par les partenaires)
Modèle 2 « Partenariat UA-OCDE »	Coopération économique (y compris la coopération pour le développement)	Les 20 principaux pays africains (voir Modèle 1, peut-être sans la sécurité) <u>Ou</u> 17 pays suivant le format de Banjul	Les 18 principaux partenaires de l'Afrique membres de l'OCDE (voir Modèle 1, peut-être sans la sécurité)	Réunions ministérielles conjointes tous les trois ans	Forum au niveau du Directeur général (au moins une fois par an) <u>et</u> réunions périodiques entre le Secrétariat de l'OCDE et la CUA (y compris NPCA)	Président de l'UA Président de la Commission de l'UA Président du Conseil de l'OCDE Secrétaire général de l'OCDE.	Secrétariat conjoint Commission et l'UA-OCDE
Modèle 3 « Groupe sur la gouvernance mondiale pour l'Afrique »	Gouvernance économique mondiale (y compris pour le développement)	17 pays suivant le format de Banjul	Membres du G20 (y compris l'UE)	Réunions au niveau des dirigeants tous les deux ou trois ans	Forum au niveau des Sherpas, deux fois par an	Président de l'UA (plus Président de la CUA) <u>ou</u> Président de l'UA (plus Président de la CUA) Présidence du G20 (celle en place et la nouvelle)	Assuré par le côté africain (Bureau d'appui au Secrétariat conjoint, étayé par les partenaires)

Coprésidence et dispositif institutionnel dans les capitales

Recommandation 12 :

Les arrangements en matière de présidence et de coprésidence devraient renforcer la permanence, par exemple en plaçant aux côtés du Président de l'UA le Président de la Commission de l'UA et les présidences nouvelles du G8 ou du G20.

Recommandation 13 :

Dans le cas préféré d'une présidence africaine, le président (Président de l'UA plus Président de la Commission de l'UA) devrait être assisté d'un bureau (élu) composé de deux pays africains et de deux pays partenaires.

Recommandation 14 :

Les Sherpas du G8- et du G20 devraient reconnaître le président/les coprésidents (ainsi que tous les membres du Forum) comme interlocuteurs principaux pour les questions relatives à l'Afrique.

Recommandation 15 :

Dans les capitales, les coprésidents ainsi que tous les membres du Forum devraient être en étroite relation avec les branches du gouvernement qui sont essentielles pour le Forum (Modèle 1 : présidences ou cabinet des Premiers Ministres ; Modèle 2 : ministres des Finances/de l'Economie/du Développement ; Modèle 3 : Sherpas du G20).

Recommandation 16 :

Les électeurs respectifs devraient donner aux coprésidents la marge de manœuvre nécessaire pour conduire et représenter conjointement le Forum, y compris entre les réunions, et promouvoir activement son programme d'action en liaison avec les principaux processus continentaux et mondiaux.

Préparation, organisation et suivi des réunions

Recommandation n° 17 :

La date et l'ordre du jour des réunions devraient être fixés tôt, si possible à la réunion précédente.

Recommandation n° 18 :

Le Forum devrait se réunir régulièrement au siège de l'UA à Addis Abeba (modèle 2 : en alternance avec l'OCDE/Paris).

Recommandation n° 19 :

Les coprésidents ne devraient pas hésiter à aborder des sujets litigieux lors de l'établissement de l'ordre du jour des réunions.

Recommandation n° 20 :

Le Forum devrait aboutir à des conclusions plus innovantes, plus créatives et plus prospectives, reflétant la franchise et la richesse des débats.

Recommandation n° 21 :

Les coprésidents et les membres du Forum devraient diffuser et faire connaître plus activement et plus largement les activités et les conclusions du Forum, notamment en faisant apparaître le Forum sur les sites web de l'UA et des présidences G8/G20 et en établissant un lien avec le site web existant de l'Unité de soutien du FPA.

Recommandation n° 22 :

Les coprésidents devraient publier un rapport annuel dressant un bilan des réalisations du Forum et des suites données à ses conclusions.

Suivi de la concrétisation des engagements**Recommandation n° 23 :**

Le Forum devrait réfléchir à la prolifération de mécanismes de suivi et convenir d'un dispositif en adéquation avec son rôle et à sa composition futurs.

Recommandation n° 24 :

Le MRDE devrait constituer le socle principal de tout système futur de suivi conjoint, susceptible d'être adapté à l'organisation future.

Recommandation n° 25 :

Le Forum devrait créer un groupe restreint actif entre les sessions, chargé de travailler conjointement sur les aspects méthodologiques relatifs au suivi.

Recommandation n° 26 :

Le Forum devrait organiser une rencontre majeure consacrée au suivi tous les deux ou trois ans, de préférence en parallèle avec une autre manifestation importante à l'échelle continentale ou internationale.

Services de secrétariat**Recommandation n° 27:**

Tout engagement structuré élargi entre l'Afrique et ses partenaires internationaux doit pouvoir s'appuyer sur un secrétariat intégré et allégé.

Recommandation n° 28 :

L'organisation des services de secrétariat, quelle qu'elle soit, devrait matérialiser une forte volonté, du côté africain, de prendre la conduite des opérations (modèle 2 : conjointement avec l'OCDE) et devrait être installé au siège de l'UA, tout comme le Secrétariat conjoint de soutien à la Commission de l'UA.

Recommandation n° 29 :

Les coprésidents devraient partager les services de secrétariat et les diriger et les superviser conjointement.

Recommandation n° 30 :

L'Unité de soutien du FPA, ainsi que la Commission de l'UA et l'Agence du NEPAD, devraient aider à la transformation du Forum et de son secrétariat suivant le modèle choisi, et son mandat devrait être actualisé en conséquence et prolongé pour une nouvelle période de deux ans (y compris le dispositif d'hébergement).

1 Introduction : Un Forum qui se soumet au banc d'essai

1.1 Le Forum pour le Partenariat avec l'Afrique (FPA) en quelques mots

Le FPA a été créé en 2003 dans le contexte du Partenariat entre le G8 et l'Afrique afin de « ... poursuivre et renforcer le partenariat ... par le biais d'une participation élargie et structurée » (FPA, 2005, p. 1).

Depuis 2009, les objectifs et le rôle de le FPA consistent en particulier à (FPA, 2009, p.1)

- dynamiser et soutenir l'action des parties au Partenariat en faveur du développement de l'Afrique,
- formuler des recommandations à l'intention des dirigeants sur les décisions qui doivent être prises dans les principaux processus régionaux et mondiaux, y compris le G8 et le G20, l'UA et l'ONU, en faveur du développement de l'Afrique, et
- jouer un rôle dans le suivi du respect des engagements de parties au partenariat.

Le Forum réunit de hauts responsables politiques et un large éventail de parties prenantes. Les 61 membres du Forum sont les représentants personnels des chefs d'État ou de gouvernement de 21 pays d'Afrique/du NEPAD et de ses 20 principaux partenaires bilatéraux au développement membres du G8 et de l'OCDE ainsi que les responsables ou présidents de 13 institutions régionales et continentales africaines et de 7 institutions internationales (cf. Tableau B1 dans Appendice B).

Le FPA se réunit deux fois par an, la réunion de printemps se tenant généralement sous l'égide de la présidence du G8 et celle d'automne ayant lieu en Afrique. Le FPA est coprésidé en alternance par deux pays africains (Président de l'UA, Président du Comité des chefs d'Etat et de gouvernement du NEPAD) et deux pays partenaires au développement (présidence du G8 et un pays représentant les 11 autres pays de l'OCDE).

Le Secrétariat apporte son soutien au FPA en partenariat avec l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (NPCA) et avec l'Unité de soutien du FPA hébergée à l'OCDE.

1.2 Objectif et contexte de l'évaluation

La décision de faire exécuter une évaluation extérieure indépendante qui a été prise par les coprésidents du Forum constitue un des rares exemples de décision volontaire d'un organisme international de se soumettre au banc d'essai. Cette volonté montre, une fois encore, la capacité du Forum – avérée à de multiples reprises -- de se réorienter et à se réadapter à l'évolution de la situation. Le précédent exercice d'évaluation du Forum avait eu lieu en 2009 et avait conduit à la réforme du Forum pour le Partenariat avec l'Afrique adoptée lors de la 12^e réunion du FPA (Rome, 6/2009) et saluée par les dirigeants des pays du G8 et des pays africains au Sommet de L'Aquila/Italie (2009). Dans le contexte de la transformation rapide de l'environnement économique et politique mondial et des interrogations renouvelées, sur le plan interne, à propos des performances du Forum, les participants à la 19^e réunion du FPA (Cotonou, 2/2012) se sont félicités de la proposition de conduire une évaluation (FPA, 2012). Celle-ci a pour objet d'aider le Forum et ses membres à dégager des conclusions concernant le devenir du FPA.

Conformément au cahier des charges, l'évaluation doit :

- évaluer l'efficacité globale du FPA au regard des objectifs consistant à dynamiser et soutenir l'action des parties au Partenariat en faveur du développement de l'Afrique ;
- évaluer les travaux de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (NCPA) et de l'Unité de soutien du FPA, à la fois en ce qui concerne les activités de secrétariat assurées en partenariat pour les réunions du FPA et les activités de suivi de la mise en œuvre des engagements souscrits et des résultats obtenus menées dans le cadre des examens mutuels de l'efficacité du développement entrepris avec la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-ONU) ;
- formuler des recommandations sur le devenir du Forum et de l'Unité de soutien du FPA.

Dans le cahier des charges, sont appréhendés de différentes manières la pertinence, l'efficacité, l'efficacité, l'impact et la viabilité du Forum. L'objectif est de recadrer le Forum en s'interrogeant sur son objectif et son rôle (le « pourquoi ? »), les thèmes traités et la redéfinition des priorités (le « quoi ? »), l'adhésion et la participation (le « qui ? »), et l'organisation, la gouvernance et les structures de soutien (le « comment ? »).

Le FPA étant une composante et un instrument du Partenariat entre le G8 et l'Afrique, il s'agit d'analyser et d'évaluer le rôle du Forum dans ce contexte. Il ne s'agit toutefois pas d'aller au delà et d'évaluer le Partenariat entre le G8 et l'Afrique dans sa globalité, y compris : les Sommets G8-Africa Outreach et le système des représentants personnels. De même, l'évaluation ne porte ni sur les réalisations du Partenariat, ni sur les engagements pris de part et d'autre. Ces limites étant posées, l'évaluation devrait être un atout pour appuyer les efforts déployés par les membres du Forum en vue de définir la stratégie la plus efficace pour mieux faire entendre la voix de l'Afrique au sein de l'architecture actuelle de la gouvernance mondiale et resserrer la coopération entre l'Afrique et ses partenaires en quête de la réalisation d'objectifs partagés.

L'évaluation porte sur la période allant de juillet 2009 (date de l'approbation de la réforme du FPA à Rome) à juin 2013. Elle prend appui sur l'expérience acquise et les enseignements tirés depuis la création du Forum en 2003 et durant les premières années d'existence du Partenariat entre le G8 et l'Afrique (2000-2003).

1.3 Méthodes et limites

D'un point de vue méthodologique, l'évaluation commence par une analyse historique et structurelle de l'évolution du Forum et de ses interactions avec les autres structures institutionnelles sur lesquelles repose le Partenariat plus vaste entre le G8 et l'Afrique. (chapitre 2). Elle se poursuit par une mise en contexte consistant à prendre en considération des réalités en pleine évolution en Afrique et dans le monde (chapitre 3) ainsi que les basculements survenant dans la gouvernance à l'échelle continentale et mondiale (chapitre 4). L'évaluation des performances actuelles du Forum lui-même tient compte, en particulier, des avis exprimés par les membres (chapitre 5). À partir des principales constatations qui se dégagent de ces chapitres, des conclusions sont établies concernant la pertinence, l'efficacité, l'efficacité, l'impact et la viabilité du Forum (chapitre 6). Les recommandations qui suivent se subdivisent en trois catégories, celles portant sur les principes fondamentaux du Forum (chapitre 7),

celles intéressant le fonctionnement du Forum et le soutien technique dont il bénéficie (chapitre 8) et enfin celles ayant trait aux prochaines étapes éventuelles (chapitre 9).

Les instruments méthodologiques préconisés dans le cahier des charges (entretiens individuels et discussions de fond, questionnaire et examen des documents) se complètent les uns les autres et sont appliqués selon des modalités différentes à toutes les étapes de l'évaluation. Il importe de souligner que les évaluations, avis et propositions des membres du Forum eux-mêmes constituent une composante majeure et nécessaire de l'ensemble de l'exercice. Les taux de réponse au questionnaire varient – parfois sensiblement – selon les groupes et les modes d'adhésion. Lors de la 20^e réunion du FPA, les évaluateurs ont été encouragés à ne pas fonder leurs conclusions uniquement sur les réponses au questionnaire. À cet égard, les débats ayant eu lieu lors de la 20^e réunion du FPA et des diverses réunions parallèles ainsi qu'au cours d'entretiens bilatéraux plus poussés ont été fort instructifs. Au total, les évaluateurs ont conduit – conjointement, dans la plupart des cas – plus d'une vingtaine de consultations bilatérales, notamment à Addis Abeba, à Berlin, à Cotonou, à Londres, à New York et à Paris. Il faut toutefois garder présent à l'esprit que les opinions exprimées par les membres à ces occasions ainsi que les réponses au questionnaire traduisent parfois plutôt les points de vue des agents ou des services des gouvernements participant au Forum. Il a donc été indispensable de mettre en regard les avis des membres du Forum et les conclusions tirées de l'examen des documents, les avis de tierces parties n'appartenant pas à la communauté du FPA et les propres observations des évaluateurs (notamment lors des 19^e et 20^e réunions du FPA).

2 Racines politiques et évolution institutionnelle du FPA

2.1 Le NEPAD, le Partenariat entre le G8 et l’Afrique et la naissance du Forum pour le Partenariat avec l’Afrique (2000-2003)

Au début du millénaire, un groupe de dirigeants africains motivés a pris l’initiative de présenter un avant-projet visant à placer le continent sur une nouvelle trajectoire de croissance économique durable et de réforme politique. Ils ont créé le NEPAD dont ils ont présenté le concept aux dirigeants du G8 à la veille du Sommet du G8 à Okinawa/Japon en juillet 2000 (Rukato, 2010). Cette réunion du 20 juillet 2000 à Tokyo a permis pour la première fois de réunir les dirigeants des pays du G8 et de pays africains et en développement pour nouer un dialogue au plus haut niveau politique. Les représentants des pays en développement se sont déclarés sincèrement désireux de poursuivre le dialogue avec le G8 au prochain Sommet de Gênes, en Italie (2001).

Après le Sommet du G8 à Okinawa, l’Afrique a activé la mise en œuvre de ses stratégies de réforme. Le Sommet de l’OUA à Lusaka (Zambie, 7/2001) a été marqué par l’adoption du projet de création du NEPAD et l’approbation officielle de la transformation de l’OUA en une nouvelle « Union africaine ». ³ Le NEPAD – placé sous les auspices de l’OUA/UA – avait à sa tête les « cinq pays initiateurs » (Algérie, Égypte, Nigeria, Sénégal, Afrique du Sud) dont les dirigeants étaient chargés d’inciter la communauté internationale à soutenir l’initiative. Les Présidents des pays initiateurs ont axé leur argumentaire sur le rôle de chef de file du G8, groupe de huit pays démocratiques à économie de marché représentant plus de 70 % de l’APD allant à l’Afrique et plus de 70 % des échanges et de l’investissement à destination du continent, considérés aussi comme l’épicentre de l’architecture de la gouvernance mondiale de l’époque et reconnus – avec la communauté plus large réunie au sein de l’OCDE – comme les premiers partenaires de choix de l’Afrique (Rukato, 2010).

À l’invitation de la Présidence italienne du G8, les Présidents de l’Algérie, du Mali, du Nigeria, du Sénégal et de l’Afrique du Sud ont présenté le projet de création du NEPAD aux dirigeants des pays du G8 à Gênes en juillet 2001. Ceux-ci ont répondu en adoptant le « Plan de Gênes pour l’Afrique ». Ils se sont félicités de la création du NEPAD « ... qui repose sur les principes de responsabilité et d’appropriation et qui met l’accent sur la démocratie, la transparence, la bonne gestion des affaires publiques, l’état de droit et les droits de l’homme, qui sont autant de facteurs de développement essentiels » et sont convenus « ... d’appuyer les efforts déployés par l’Afrique pour résoudre les problèmes africains » (G8, 2011a). Les dirigeants du G8 ont décidé de désigner des représentants personnels de haut niveau chargés d’assurer « ... la liaison avec les dirigeants africains concernés afin d’élaborer un Plan d’action concret qui sera approuvé lors du Sommet du G8 l’année prochaine sous la présidence canadienne. » (G8, 2011a).

Les Représentants personnels du G8 pour l’Afrique (RPA) constituaient un groupe très hétérogène d’éminentes personnalités, dont la majorité ne s’occupait pas principalement de coopération pour le développement. Le groupe des Représentants personnels (RP) des chefs d’État ou de gouvernement des « cinq pays initiateurs » – qui formaient à l’époque le Comité directeur du NEPAD – étaient également des personnalités de premier plan dans leur propre pays, proches de leurs chefs d’État ou de gouvernement (cf. appendice XX). Les RP du NEPAD étaient responsables devant le Comité des chefs d’État et de gouvernement chargé de la mise en œuvre du NEPAD et, par le truchement ce dernier, devant l’Assemblée de l’UA.

Au lendemain du Sommet de Gênes (Italie) de 2001, les RPA du G8 ont travaillé en étroite collaboration avec les RP du NEPAD et élaboré le Plan d'action du G8 pour l'Afrique (PAA) en moins d'un an. Sur les six réunions des RPA, cinq ont été organisées conjointement avec les RP du NEPAD et quatre se sont tenues sur le continent africain (Rukato, 2010). Ces réunions étaient présidées par le RPA canadien qui était en même temps le sherpa canadien du G8.

En juin 2002, les participants au Sommet du G8 à Kananaskis (Canada) ont examiné le PPA du G8 en présence des Présidents de l'Algérie, du Nigeria, du Sénégal et de l'Afrique du Sud et l'ont adopté comme cadre d'action à l'appui du NEPAD. Les dirigeants du G8 ont accepté l'invitation des dirigeants africains « ... à créer entre les pays africains et nos pays un partenariat nouveau reposant sur la responsabilité et le respect mutuels. » (G8, 2002). L'adoption du PAA du G8 marque une avancée en ce sens qu'il s'agit d'une initiative allant bien au-delà des paradigmes traditionnels pour l'aide au développement grâce, notamment, à la prise en compte des questions de paix et de sécurité.

Les dirigeants du G8 se sont engagés à poursuivre le dialogue avec leurs partenaires africains et à examiner – à leur prochain sommet – l'avancement de la mise en œuvre du PAA du G8 à partir d'un rapport final établi par leurs RPA. Les membres du G8 sont convenus, de manière informelle, de maintenir le thème de l'Afrique au programme des sommets du G8 jusqu'en 2010 (Eid, 2012).⁴ Les RPA du G8 et les RP du NEPAD ont participé au Sommet de Kananaskis avec les sherpas du G8 et se sont chargés d'étayer ce partenariat par un dialogue permanent. Par ailleurs, le NEPAD et les nouveaux partenariats créés à l'appui de cette initiative dans le système des Nations unies ont été pleinement reconnus.⁵

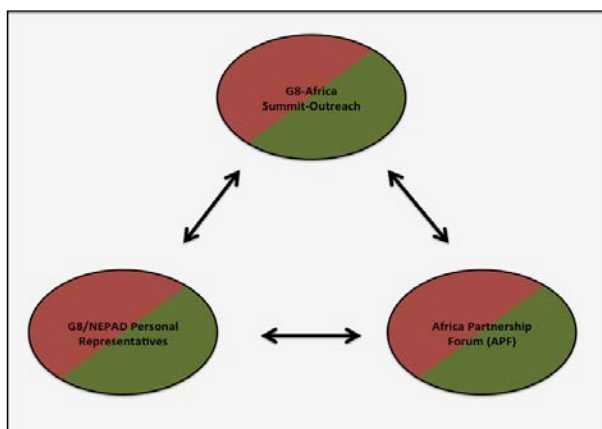
Le premier rapport de mise en œuvre des RPA du G8 présenté au Sommet du G8 à Évian (France), en juin 2003, allait dans le sens de l'action du G8 à l'appui du NEPAD et décrivait les efforts de mise en œuvre à déployer au cours des années suivantes (RPA du G8, 2003). Les participants au Sommet, après avoir examiné ce rapport en présence des principaux dirigeants du NEPAD, l'ont approuvé, ont lancé plusieurs initiatives importantes dans le cadre du PPA G8 et ont résolu de faire « ... le bilan des progrès réalisés dans notre plan d'action sur la base d'un rapport, au plus tard en 2005. » (G8, 2003).⁶ L'Afrique a estimé avoir enfin obtenu le respect, la reconnaissance et l'engagement qu'elle méritait. Le G8 a considéré avoir reconnu que l'Afrique acceptait d'assumer la responsabilité de son avenir et de mettre de l'ordre dans ses affaires.

Par ailleurs, le Sommet d'Évian a jeté les bases du FPA dans la mesure où il a offert l'occasion d'inviter les pays intéressés et les institutions internationales compétentes à nommer de hauts représentants pour rallier le partenariat. Le FPA s'est réuni pour la première fois à Paris le 10 novembre 2003, et le Président français, M. Jacques Chirac, a prononcé une allocution devant les participants.⁷ Le Forum a rassemblé les 19 membres que comptait alors le Comité des chefs d'État et de gouvernement chargé de la mise en œuvre du NEPAD, les principaux partenaires bilatéraux au développement de l'Afrique, les principales organisations africaines au niveau régional ou continental et les principales organisations internationales (cf. appendice XX). Les partenaires bilatéraux au développement comprenaient tous les membres du G8 (y compris l'UE) et neuf autres pays de l'OCDE menant en faveur de l'Afrique des programmes financés par l'APD bilatérale d'un montant excédant 100 millions USD (FPA, 2012).

2.2 Des premières réunions du Forum en 2003/2004 à sa réforme en 2009

La création du FPA a ajouté un troisième pan à l'architecture du Partenariat entre le G8 et l'Afrique. A partir de 2003, la structure institutionnelle du Partenariat s'est essentiellement organisée sous la forme d'un triangle dont les trois sommets étaient : (1) les sessions des Sommets du G8 consacrées à l'ouverture vers l'Afrique, (2) les Représentants personnels du NEPAD5 (+ le Président du Comité directeur) et les RPA du G8, et (3) le FPA.

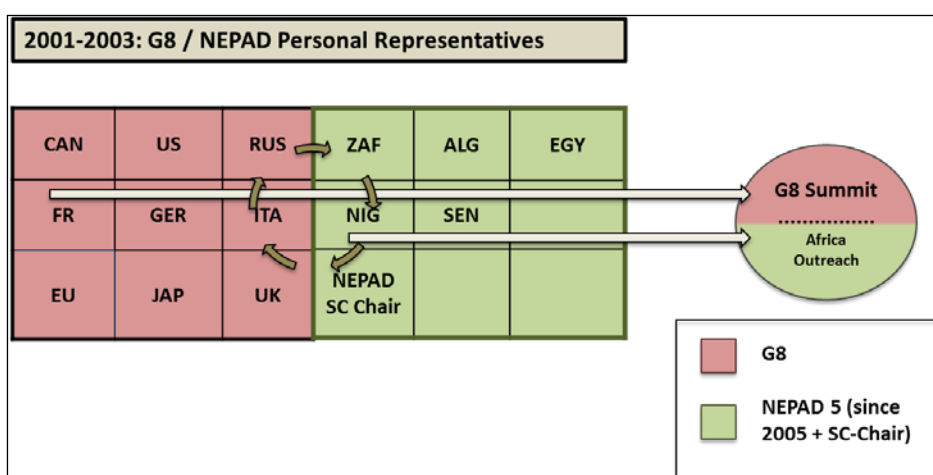
Figure 2.1. Triangle – G8 - l'Afrique / Représentants personnels / FPA



Source: Compilation des auteurs

Les premières années d'existence du FPA ont été marquées par un effort constant des dirigeants politiques, de part et d'autre, pour donner corps aux initiatives et aux engagements en mettant l'accent, par exemple, sur la capacité de l'Afrique d'entreprendre des opérations de maintien de la paix et de soutien à la paix, en donnant la priorité aux problèmes de santé urgents (en particulier le HIV/sida), à l'infrastructure (établissement du Consortium pour les infrastructures en Afrique) ainsi qu'à l'agriculture et à la sécurité alimentaire (à l'appui du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA)).

Figure 2.2. Structure institutionnelle 2001-2003 : Représentants personnels du G8 / NEPAD



Source: Compilation des auteurs

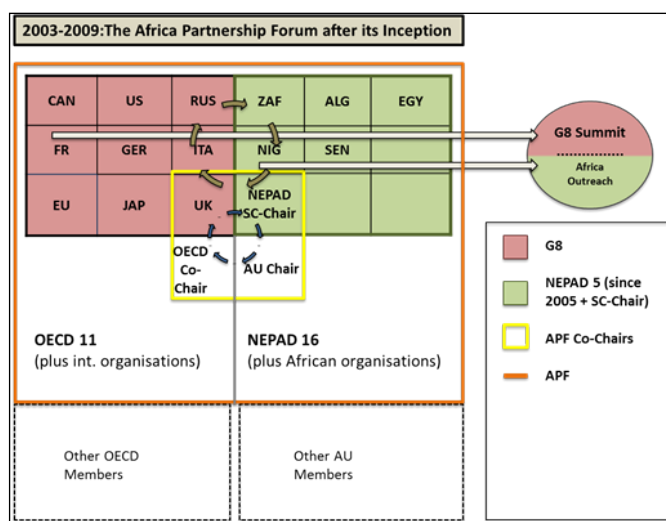
Presque tous les Sommets du G8 qui se sont tenus durant ces années ont traité principalement de problèmes africains et ont été marqués par une forte participation de dirigeants africains aux sessions

régulières sur l'ouverture à l'Afrique.⁸ Cependant, le désir des dirigeants du G8 de renforcer encore la légitimité et l'inclusivité du processus du G8 a conduit à une prolifération des mécanismes d'ouverture. Les dirigeants des économies émergentes ont pris part, à partir de 2003, à une initiative spéciale d'ouverture qui a mené au Processus d'Heiligendamm-L'Aquila (G8, 2009a). Les dirigeants représentant le Grand Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (BMENA), par exemple, étaient présents en 2004. De plus, des dirigeants du Forum des économies majeures sur l'énergie et le climat ont participé au Sommet de L'Aquila en Italie en 2009. Dans ce contexte, le Programme d'ouverture du G8 à l'Afrique a perdu son exclusivité.

Les RPA du G8 ont continué de mettre en œuvre le PAA G8, se réunissant régulièrement et maintenant leur engagement à « intensifier notre action collective pour de réaliser tout le potentiel du dialogue G8-Afrique » (RPA du G8, 2007). Des préparatifs du Sommet de 2002 à Kananaskis (Canada) au Sommet de 2007 à Heiligendamm (Allemagne), les RPA sont travaillé indépendamment des sherpas et parallèlement à eux.⁹ Ils ont préparé leurs dirigeants à l'examen du point de l'ordre du jour des sommets concernant l'Afrique et ont pris part aux sessions correspondantes, notamment celles consacrées à l'ouverture à l'Afrique. Les RPA du G8 ont aussi remis des rapports de mise en œuvre bisannuels aux dirigeants du G8 avant les sommets (2003, 2005, 2007 et – pour la dernière fois – 2008) (RPA du G8, 2003, 2005, 2007, 2008). Cependant, comme il n'y a pas eu de changement dans le NEPAD, ni dans le PAA G8, ces rapports de mise en œuvre ont perdu de leur substance.¹⁰ Du côté africain, ce n'est qu'en 2011 qu'un rapport consacré à l'évaluation du respect des engagements pris au titre du Partenariat entre le G8 et l'Afrique, intitulé « Assessing Africa-G8 Partnership Commitments - Accountability Report on Africa: G8 Commitments: 2001-2010 » a été publié par la Commission de l'Union africaine et l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (UA & NEPAD, 2011).

Au fil des années, le programme du G8 pour l'Afrique a débordé le cadre du PAA G8 initial adopté au Sommet du G8 à Kananaskis (Canada) en 2002 et s'est imbriqué et ancré davantage dans les composantes sectorielles des programmes du G8. De ce fait, le centre de gravité institutionnel s'est déplacé lentement du système des RPA au système des sherpas, sans que des dispositions claires aient été prise concernant la contribution des RPA au programme pour l'Afrique. Ces dix dernières années ont en outre été marquées par des évolutions dans la composition du groupe des RPA du G8 et de leur participation effective aux réunions. Cinq ans après le Sommet de Kananaskis (2002), tous les RPA du G8 officiant à l'origine avaient été remplacés. Ces changements n'ont pas conduit immédiatement à un abaissement du niveau (politique) des RPA (dans certains cas, il a même été porté au niveau des ministres). Toutefois, la participation des RPA aux réunions du Forum a peu à peu décliné vers la fin de la décennie et, de plus en plus, les RPA ont été représentés par des hauts fonctionnaires venant principalement de la sphère de la coopération pour le développement. C'est à partir de cette période que des inquiétudes ont commencé de s'exprimer, en particulier du côté africain, au sujet du niveau de représentation. Du côté du NEPAD, la composition du groupe des RP est restée relativement stable. Les interactions entre les RPA du G8 et les RP du NEPAD sont devenues par moments sporadiques même si plusieurs présidences du G8 ont tenté de redynamiser la formule. De plus, l'approche du G8 en matière de suivi et redevabilité est devenue plus intégrée horizontalement lorsque les dirigeants des pays du G8 ont décidé, au Sommet de L'Aquila/Italie (2009), d'adopter un mécanisme complet et général de suivi des engagements d'ici à 2010 » (G8, 2009b) allant bien au-delà des problèmes concernant l'Afrique.

Figure 2.3. Structure institutionnelle 2003-2009 : le Forum pour le partenariat avec l'Afrique après sa création



Source: Compilation des auteurs

C'est dans ce contexte que le FPA a dû définir et étoffer son rôle au sein de la structure institutionnelle du Partenariat. Au cours de ses deux premières années d'existence, le rôle du Forum avait été un thème central lors des réunions, suscitant, à l'époque, des divergences de vues entre les membres et un besoin réel de débattre. Il est intéressant d'observer comment se déroulent des discussions similaires dix ans plus tard.¹¹ Le débat sur le rôle du Forum a été interrompu temporairement par une initiative des dirigeants du G8 (Gleneagles, Royaume-Uni, juillet 2005). Les participants à la 5^e réunion du FPA (Londres, octobre 2005) ont adopté un cahier des charges révisé pour le Forum pour le partenariat avec l'Afrique soulignant que le Forum pour le partenariat avec l'Afrique est un forum essentiel pour l'examen et le suivi, à un haut niveau politique, des problèmes, de la stratégie et des priorités d'action en faveur du développement de l'Afrique (FPA, 2005a, p. 2). En ce qui concerne les Représentants personnels, le cahier des charges révisé stipulait qu'ils sont nommés par le chef d'État ou de gouvernement de leur pays ou par les responsables d'institutions, selon le cas, et rendent compte directement aux personnes qui les ont nommés (FPA, 2005a, p. 1) et qu'ils doivent être généralement en mesure de s'exprimer au nom de leur administration ou institution nationale (FPA, 2005a, p. 1) (cf. annexe 2).

L'unicité du FPA en tant que Forum piloté conjointement par les deux parties au partenariat a trouvé écho dans le système de coprésidence. Les premières années, le Forum n'avait que deux co-présidents (un partenaire africain et un partenaire du développement).¹² A partir de la 5^e réunion du FPA (Londres, octobre 2005), il y a eu quatre co-présidents représentant les pays assurant la présidence de l'UA, la présidence du Comité directeur du NEPAD et la présidence du G8 ainsi que le pays représentant le groupe OCDE11. Dès la 3^e réunion du FPA (Washington, octobre 2004) les co-présidents avaient été chargés d'organiser entre eux des consultations entre les réunions et de recenser les questions nécessitant une intervention du Forum et les principaux problèmes nécessitant un suivi dans la pratique (CEA-ONU, 2004, p. 59).

Le cahier des charges défini à Londres a aussi réglé l'organisation des services de secrétariat pour le Forum, le Secrétariat de l'UA/NEPAD collaborant avec une unité de soutien restreinte dirigée par le FPA avec laquelle il est conjointement responsable devant le Forum. Les co-présidents assurant le relais sont censés être responsables de la préparation et de l'actualisation du Plan d'action conjoint, du suivi des progrès d'ensemble et de l'établissement du rapport annuel (FPA, 2005a) (cf. annexe 2).

Les réunions du FPA se tenaient deux fois par an, jusqu'en 2006 sur le continent africain pour la réunion du premier semestre et dans le pays assurant la présidence du G8 pour la réunion du second semestre. A partir de 2007, ce calendrier a été inversé – c'est-à-dire que la première réunion a lieu dans le pays qui préside le G8 et la seconde en Afrique – afin de mieux nourrir la dynamique politique pendant les mois précédant les sommets du G8. Lors de la plupart des réunions du FPA tenues au cours de ces années, les chefs d'État ou de gouvernement des pays d'accueil ont prononcé des discours. Les premières années, le niveau de représentation, de part et d'autre, était très élevé, dépassant parfois les Représentants personnels pour atteindre le niveau des ministres ou responsables d'organisations africaines ou internationales. Toutefois, vers la fin de la décennie, le niveau a baissé petit à petit.

Entre 2003 et 2009, la plupart des réunions ont porté sur trois à cinq points du programme, de nature principalement sectorielle. Contre toute attente, la question de la redevabilité mutuelle n'est pas devenue, malgré les vœux des dirigeants, un thème porteur et récurrent et n'a pas été traitée de façon satisfaisante. En 2005, un rapport sur l'état d'avancement des programmes du NEPAD (Secrétariat de l'UA/NEPAD, 2005) et, en 2006 et 2007, les rapports intérimaires du FPA ont été publiés et inscrits à l'ordre du jour des réunions du FPA (Unité de soutien du FPA & Secrétariat du NEPAD, 2006 ; Secrétariat de l'UA/NEPAD, 2005).

Cependant, ni les rapports de mise en œuvre des RPA, ni les rapports du MRDE – qui sont établis conjointement par la CEA-ONU et l'OCDE à la demande du Comité des chefs d'État et de gouvernement chargé de la mise en œuvre du NEPAD – n'ont figuré régulièrement à l'ordre du jour des réunions du FPA.¹³ La proposition formulée lors de la 5^e réunion du FPA, selon laquelle le Forum a un rôle particulièrement important à jouer pour assurer l'avancement des travaux sur les priorités et mécanismes continentaux, régionaux et internationaux (FPA, 2005c, p. 1), n'a pas été abordée avant la 14^e réunion du FPA (Toronto, avril 2010). Un point particulièrement litigieux au fil des ans a porté sur la question de savoir comment relier le Plan d'action de l'UA/NEPAD et le Plan d'action pour l'Afrique du G8. Lors de la 5^e réunion du FPA qui s'est tenue à Londres en octobre 2005, il avait été convenu qu'il devait y avoir un seul Plan d'action conjoint réunissant les engagements des partenaires africains et des partenaires du développement (FPA, 2005c, p. 1). Toutefois, cet ambitieux objectif de Plan d'action conjoint, bien qu'il figure dans le cahier des charges défini à Londres (FPA, 2005a), n'a pas été respecté lors des réunions ultérieures du Forum.

Jusqu'en 2009, le FPA et ses travaux ont été régulièrement salués dans les déclarations des Sommets du G8 ainsi que dans les rapports de mise en œuvre des RPA du G8. En 2005, au Sommet du G8 de Gleneagles (Royaume-Uni), les dirigeants ont reconnu « ... le rôle utile des Représentants personnels pour l'Afrique et du Forum pour le Partenariat avec l'Afrique » et sont convenus « ... qu'il faudrait renforcer ce Forum » (G8, 2005, p. 13). En 2007, à Heiligendamm (Allemagne), les dirigeants du G8 ont estimé que le FPA pouvait offrir une plateforme de qualité pour assurer la participation de donateurs émergents (G8, 2007).¹⁴ Cependant, si les déclarations des sommets du G8 et les rapports de mise en œuvre des RPA du G8 ont fait régulièrement référence au FPA, le Forum en revanche n'a jamais évoqué les rapports de mise en œuvre des RPA du G8, ni mentionné le rôle des RPA au sein du Partenariat.¹⁵

Les sommets de l'AU qui se sont tenus entre 2003 et 2009 ont, de plus en plus, été l'occasion de conférer une reconnaissance au Partenariat entre le G8 et l'Afrique et au programme d'ouverture du G8 à l'Afrique. En 2008 (Sharm El-Sheikh, Égypte), les participants au Sommet ont demandé une

réactivation du mécanisme de suivi du G8/NEPAD institué d'un commun accord au Sommet du G8 d'Heiligendamm de 2007 et souligné la nécessité pour l'Afrique de se préparer sans tarder pour le Sommet du G8 de 2009 en Italie et celui de 2010 au Canada (UA, 2008).

Face aux difficultés d'exécution de son mandat, de maintien du niveau de participation requis, de ciblage des thèmes à traiter et d'adaptation à un paysage mondial en mutation, les participants à la 12^e réunion du FPA (Rome, juin 2009) ont approuvé une réforme du FPA qui a ensuite été accueillie favorablement par les dirigeants du G8 et les dirigeants africains au Sommet de L'Aquila (Italie) (2009) (G8, 2009c). Avant même le Sommet du G8, les participants au Sommet de l'UA à Syrte (Libye) (juin 2009) avaient pris note des efforts de réforme du Forum pour le partenariat avec l'Afrique (FPA) et demandé instamment un engagement plus fort des Partenaires au développement à faire en sorte que le FPA soit plus efficace et plus apte à répondre aux préoccupations et aux intérêts de l'Afrique (UA, 2009).

2.3 La réforme du Forum et sa mise en œuvre (2009-2013)

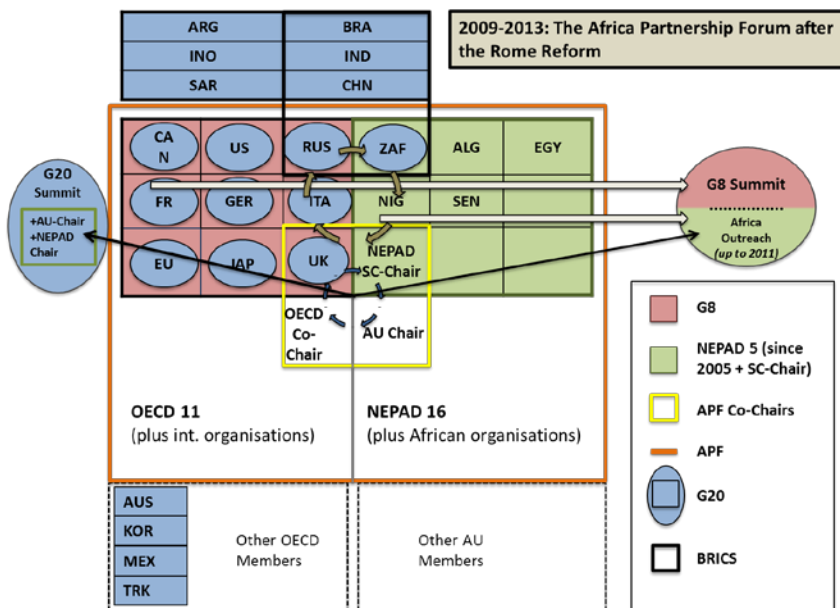
Même si la réforme approuvée à Rome (cf. annexe XXX) a confirmé les principes essentiels gouvernant le Forum, elle s'est traduite par certains changements importants :

- renforcement du rôle clé du Forum consistant à dynamiser et soutenir l'action des parties au Partenariat et à formuler des recommandations à l'intention des dirigeants.
- Orientation explicite du Forum vers un éventail plus large de processus jouant un rôle décisif à l'échelle régionale et mondiale, notamment le G8 et le G20, l'UA et l'ONU.
- renforcement du rôle des co-présidents entre les réunions (deux réunions préparatoires avant chaque réunion plénière ; sensibilisation et communication, notamment afin de diffuser les conclusions du Forum dans le processus politique).

En même temps, la réforme a implicitement marqué le renoncement à l'idée d'un Plan d'action conjoint et de rapports de mise en œuvre annuels séparés. Elle a été l'occasion de souligner que la réunion de printemps doit se tenir au niveau politique même si une représentation au niveau des hauts responsables concernés est autorisée à la réunion d'automne. Elle a permis d'envisager l'éventualité d'une participation du secteur privé (en plus de la société civile) de même que la possibilité d'élargir le FPA afin d'y inclure les économies émergentes. Elle a aussi conduit à demander des moyens plus efficaces d'enregistrement et de diffusion des conclusions des réunions.

S'agissant des services de secrétariat, la réforme a été l'occasion de confirmer, sur le principe, le cahier des charges défini à Londres. Elle a toutefois institué une répartition des tâches entre les deux parties au Partenariat avec d'une part, les institutions de l'UA/NEPAD (qui est une désignation moins claire que le Secrétariat de l'UA/NEPAD utilisée dans le cahier des charges de Londres), et d'autre part, l'Unité de soutien. Une réflexion plus poussée a été menée sur la question de savoir si les secrétariats pourraient être chargés d'établir un rapport annuel concis sur le FPA et des pistes d'action ont été proposées.

Figure 2.3. Structure institutionnelle 2009-2013: le Forum pour le partenariat avec l'Afrique après la réforme de Rome



Lorsqu'avec la réforme approuvée à Rome, une tentative a été faite pour adapter le Forum aux changements survenus dans la gouvernance mondiale, il était impossible de prévoir la profondeur de ces bouleversements et leurs répercussions sur les principaux piliers de l'architecture du Partenariat. Le Sommet du G8 à L'Aquila (Italie) en juillet 2009 – au cours duquel la réforme a été saluée – a finalement été le dernier à se dérouler selon les modalités d'ouverture suivies traditionnellement. Avant même le Sommet de L'Aquila (2009), le G20 s'est réuni à deux reprises au niveau des dirigeants (Washington, novembre 2008, et Londres, avril 2009) pour aborder la question de la crise économique et financière. En septembre 2009, au Sommet de Pittsburgh, le G20 s'est imposé comme « ... le principal cadre de coopération économique internationale ... » (G20, 2009, p. 2) à la place du G8.¹⁶ Depuis lors, les sommets du G8 sont devenus plus informels, plus brefs et plus restreints en ce qui concerne les thèmes abordés et les activités d'ouverture.

Les participants aux sommets du G8 de 2010 et 2011 ont néanmoins soutenu le programme d'ouverture du G8 à l'Afrique avec les principaux dirigeants de l'UA/NEPAD.¹⁷ Le Sommet de Muskoka (Canada, juin 2010) a réaffirmé « ... leur volonté commune de poursuivre la collaboration entre le G8 et ses partenaires africains ... » (G8, 2010, p. 5). Le Sommet de Deauville (France, mai 2011) a même abouti à la première déclaration conjointe G8-Afrique (Des valeurs communes et des responsabilités partagées) qui a fait ressortir « ... l'importance d'un partenariat renforcé entre le G8 et l'Afrique. » (G8, 2011b, p. 1) et a porté sur la paix, la sécurité et la gouvernance, le développement économique et l'environnement, et le suivi mutuel des engagements.

Les Sommets du G8 en 2012 (Camp David, États-Unis) et 2013 (Lough Erne, Royaume-Uni) ont marqué un changement dans les modalités de l'ouverture à l'Afrique, se traduisant par le passage de la formule traditionnelle appliquée par le NEPAD à une approche plus thématique. En 2012, le thème central a été la Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Certains dirigeants africains, parmi lesquels les présidents de l'UA et du NEPAD, ont été invités à un déjeuner de travail avec les dirigeants du G8 et la Nouvelle alliance a été lancée lors d'une rencontre distincte (rassemblant les pays du G8, des pays africains et des partenaires du secteur privé)¹⁸. En 2013, le Sommet de Lough Erne (Royaume-Uni, juin 2013) a été précédé de deux rencontres à haut niveau se

caractérisant par une forte participation africaine : (i) la réunion « Nutrition for Growth: Beating Hunger through Business and Science », organisée par les autorités britanniques, la Children's Investment Fund Foundation (CIFF) et le gouvernement du Brésil et (ii) la réunion préalable « Open for Growth », qui a permis d'aborder des questions très diverses et de faciliter le débat sur les échanges, la fiscalité et la transparence avec les entreprises, la société civile et les gouvernements. Le Sommet lui-même a marqué la reconnaissance de l'Afrique comme le prochain continent émergent, la réaffirmation de l'engagement du G8 à faire participer davantage le continent africain à un certain nombre d'initiatives lancées notamment par l'UA et le NEPAD et la reconnaissance des travaux entrepris par le G20 sur le financement de l'infrastructure en Afrique (G8, 2013). Même si la seule session du G8 de 2013 consacrée à l'ouverture (déjeuner du G8) n'a pas porté spécifiquement sur l'Afrique, elle s'est distinguée par une nombreuse participation de (cinq) dirigeants africains (notamment le Président de l'AU, le Président du NEPAD et le Président de la Commission de l'UA) et de responsables des principales organisations internationales et de dirigeants de deux autres pays.¹⁹

Avec le changement de formule pour la participation africaine au Sommet du G8, la représentation africaine au Sommet du G20 a été officialisée par le Sommet de Séoul (novembre 2010)²⁰. Depuis, concrètement, les pays assurant la présidence de l'UA et du NEPAD sont invités régulièrement.

La reconfiguration du G8/G20 a entraîné aussi un changement dans le système de sherpas qui, à son tour, a fait évoluer le rôle des RPA du G8. L'ancien système des sherpas du G8 a été scindé en deux, l'un servant pour les sommets du G8 et l'autre pour les sommets du G20. La majorité des pays du G8 ont nommé des personnes différentes pour les représenter dans les deux systèmes.²¹ Le rôle des sous-sherpas financiers du G8 a perdu sa raison d'être du fait du transfert du programme économique et financier (qui embrasse les questions stratégiques essentielles intéressant la politique de développement, dont celles concernant les Institutions de Bretton Woods) au G20 tandis que les sous-sherpas chargés des affaires étrangères ont continué de travailler sur les questions politiques et les questions de paix et de sécurité avec les sherpas du G8. Les RPA du G8 ont été dès lors cantonnés à un rôle subalterne autour des questions et processus continuant de relever du G8 sans réussir à établir de liens systématiques avec le système du G20, ce qui a entraîné des problèmes de recoupement et de pertinence. Depuis 2009, les changements survenus dans la composition du groupe des RPA du G8 ont conduit à un abaissement du niveau (politique) des RPA, qui aujourd'hui sont principalement de hauts fonctionnaires. Depuis le G8 de 2008, les RPA n'ont pas publié d'autres rapports de mise en œuvre alors qu'à différents stades et en différents points des processus du G8, et de ceux du G20, des rapports complets sur le suivi des engagements ont été présentés. Les RPA du G8 n'ont pas joué un rôle notable dans l'établissement, ni la rédaction de ces rapports. Même si leur habituelle présence aux sommets du G8 a été rétablie à certaines occasions, les réunions officielles des RPA du G8 – et plus particulièrement celles organisées avec leurs pairs du NEPAD –, soumise à l'initiative de la Présidence du G8, ont perdu en régularité. Le rôle spécial des RP du G8/NEPAD dans l'élaboration de la Déclaration conjointe G8/Afrique lors du Sommet de Deauville (2011) a été une rare exception.

Le FPA au sein de la structure institutionnelle entre 2009 et 2013

Le FPA, après la réforme approuvée à Londres, a paru, de prime abord, quelque peu revigoré. En septembre 2009 (Addis Abeba, CEA-ONU), le Forum a tenu sa première et, pour le moment, seule réunion extraordinaire, la Session spéciale sur le changement climatique, au cours de laquelle le Premier Ministre éthiopien a prononcé un discours. Depuis, seule la 19^e réunion du FPA à Cotonou (12/2012) a donné lieu à un discours d'un chef d'État ou de gouvernement. La 13^e réunion du FPA en

janvier 2010 (représentant en fait la réunion de l'automne 2009, Addis Abeba) a marqué symboliquement la fin de la longue controverse sur le Plan d'action pour l'Afrique (PAA) de l'UA/NEPAD 2010-2015, sans donner au Forum lui-même à nouveau un rôle majeur à cet égard. Selon les sujets abordés, le secteur privé a été invité à participer à plusieurs réunions depuis 2009 tandis que la représentation de la société civile a quasiment cessé. Il n'a pas été pris de décision quant à l'élargissement du FPA aux économies émergentes. Les ordres du jour des réunions ont repris les principaux thèmes des processus africains et mondiaux, mais plus souvent ceux des sommets du G8 (comme les 19^e et 20^e réunions du FPA, par exemple). Sur le fond, le contenu des communiqués des réunions a plutôt donné l'impression que ces rencontres faisaient avant tout écho à ce qui était en cours dans d'autres enceintes au lieu de dynamiser l'action et de donner le jour à des recommandations à l'intention des dirigeants. Bien que les participants aux réunions du FPA aient reconnu le rôle accru du G20, le Forum s'est borné plus ou moins à demander une représentation appropriée de l'Afrique. En ce qui concerne les co-présidents, il n'y a guère d'éléments attestant une intensification des travaux entre les sessions et un renforcement des actions de sensibilisation/communication sur les processus politiques. Cela ne devrait cependant pas surprendre puisque le renforcement du rôle des co-présidents requis par la réforme adoptée à Rome (ainsi que dans les communiqués du FPA) n'a pas été appuyé par la mise en place des dispositifs institutionnels nécessaires, par exemple entre les co-présidents et les sherpas du G8 et du G20 ou avec les principales parties prenantes comme les présidents du G20 ou les présidents de ses groupes de travail. La participation des présidents de l'UA et du NEPAD en tant qu'invités aux sommets du G20 aurait pu, en fait, bénéficier de ces dispositifs s'ils avaient recueilli l'adhésion des dix membres du FPA (des deux côtés) qui sont en même temps membres du G20.

Entre 2009 et 2013, le FPA et le système des RPA ont vu leur notoriété décroître auprès des participants aux sommets du G8 jusqu'à devenir quasiment nulle. Seule la Déclaration conjointe G8/Afrique au Sommet de Deauville (2011) contient une référence au Forum : les signataires se félicitent des conclusions de la 16^e réunion du FPA (Paris, avril 2011) et décident de « ... mettre en place, au sein du Forum pour le Partenariat avec l'Afrique, un dialogue impliquant les entreprises, afin d'accroître la dynamique existante et de contribuer à lever les obstacles à la réforme de l'environnement des affaires. » (G8, 2011b, p. 4). Toutefois, cet appel conjoint n'a pas été suivi par le Forum – du moins pas explicitement – et s'est traduit, au mieux, par la participation du secteur privé aux deux réunions suivantes (17^e et 18^e réunions du FPA). Si le FPA, comme dans les années 2003 à 2009, a continué de ne pas faire référence au système des RPA du G8, il n'a pas non plus pris en compte le premier rapport UA/NEPAD sur le Partenariat entre le G8 et l'Afrique (pour les années 2001-2010) (UA & NEPAD, 2011).²² En l'absence de rapports de mise en œuvre des RPA après 2008, peu d'éléments ont été publiés sur la façon dont le système des RPA doit se situer à l'interface entre le FPA et le G8. Il est frappant aussi de constater que, depuis 2011, les rapports du G8 sur le suivi de la concrétisation des engagements – bien qu'ils mettent en avant l'Afrique pour ce qui concerne les engagements sectoriels – n'ont jamais fait référence au Partenariat entre le G8 et l'Afrique en général, ni au système des RPA et au FPA.

Du côté africain, on a observé, entre 2009 et 2013, une reconnaissance permanente du Partenariat entre le G8 et l'Afrique par l'Assemblée (le Sommet) de l'UA, dans des communications mentionnant parfois le système des RPA du G8 et le FPA. En 2012, le Sommet a appelé à une coopération plus profonde et à une interaction plus forte entre les dirigeants africains et ceux des pays du G8 aux sessions du G8 consacrées à l'ouverture à l'Afrique, à des consultations ciblées entre les dirigeants africains invités à ces sessions et aux préparatifs de ces sessions par le Forum pour le Partenariat avec l'Afrique (FPA) afin de conférer à ce dernier une valeur ajoutée en tant que plateforme de dialogue sur

les priorités du continent dans le cadre du processus de partenariat avec le G8 (UA, 2012). Le rapport intitulé « Reddition de comptes de l'Union africaine sur les engagements du Partenariat Afrique-G8 2013 - Produire des résultats pour mettre fin aux épidémies de sida, de tuberculose et de paludisme en Afrique » contient un rappel sur les premières années du Partenariat, marquées par la mise en place du système des RPA du G8 et du FPA, propose un examen mutuel conjoint de la mise en œuvre des engagements en 2015 et l'extension du Partenariat aux BRICS et au G20 élargi (UA & NEPAD, 2013). Les participants au Sommet de l'UA qui s'est tenu en mai 2013 se sont félicités des principaux résultats du 5^e Sommet des BRICS et ont réaffirmé que la participation de l'Afrique au Partenariat avec le G8 et le G20 devait rester centrée sur les priorités de développement du continent, en particulier dans les domaines de l'agriculture et du développement de l'infrastructure (UA, 2013).

2.4 Principes conclusions relatives à la structure institutionnelle

- Le Partenariat G8-NEPAD a été mis sur pied en l'espace de deux ans tout juste (2001/2002) par un petit groupe de dirigeants politiques motivés s'appuyant sur une structure informelle, légère et efficace formée de représentants personnels des deux parties. En 2003, le FPA a été créé en vue de renforcer le Partenariat grâce à un réseau structuré élargi. Depuis, la structure institutionnelle a principalement épousé un schéma triangulaire reposant sur les sommets G8-Africa Outreach, les représentants personnels du NEPAD5/G8 et le FPA. A la suite de la réforme approuvée à Rome (2009), le Forum, dont l'action était essentiellement axée sur la mise en œuvre et le suivi de plans d'action, s'est réorienté vers une action visant à peser sur les principaux processus régionaux et mondiaux.
- Jusqu'aux premières années de la seconde moitié de la décennie passée, le Forum a aidé grandement à mettre sur la table certains sujets et à mobiliser un soutien en faveur du développement de l'Afrique. Même si dès le tout début, le Forum a dû batailler pour se donner un rôle, des objectifs et une structure institutionnelle, il a fini par s'imposer, grâce à une impulsion politique forte et des conditions politiques favorables au niveau mondial. A un rythme régulier de deux réunions par an depuis 2003, le FPA, qui est la seule structure véritablement conjointe du triangle, a fait preuve d'une remarquable capacité de résistance. Il a offert un espace propice à un débat franc et ouvert et à la constitution de réseaux, mais n'a pas abouti à la mise en place de plans d'action conjoints ou de structures de suivi conjointes, ni permis de répondre aux appels lancés par des dirigeants souhaitant voir traiter certains thèmes précis.
- Au fil des années, les faiblesses institutionnelles sont devenues patentes aux trois sommets du triangle, reliés les uns aux autres. Le système des représentants personnels du NEPAD5/G8 a cessé de fonctionner régulièrement. Le rôle des RPA du G8 a nettement décliné en comparaison de celui des sherpas du G8. La répartition des rôles entre les RPA, le FPA et les coprésidents du FPA est devenue changeante et opaque. La participation du NEPAD16 et du groupe OCDE11 au FPA a apporté des éclairages précieux pour le Partenariat, mais n'a pas permis de corriger les faiblesses institutionnelles. Les coprésidents du FPA n'ont pas réussi à contrebalancer le déclin du rôle des RPA du G8. Si les participants aux sommets du G8 ont cessé de reconnaître le FPA, de même que les RP du NEPAD5/G8, ou de leur confier des missions, les participants aux sommets de l'UA en revanche ont continué de s'adresser à ces instances. Faute d'un Sommet G8-Africa Outreach institutionnalisé, le FPA et le système des RP du NEPAD5/G8 ont été privés de leur ancrage initial et de leur principale finalité. La réforme décidée à Rome a servi à réactualiser le cahier des charges du FPA, mais n'a pas permis de mettre en place les dispositifs institutionnels nécessaires concernant notamment les coprésidents et ses Sherpas du G8 et du G20.

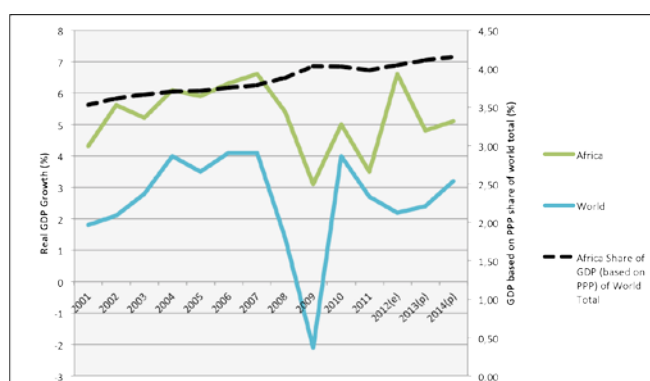
3 La trajectoire de l'Afrique dans un monde en mutation

3.1 Un continent en marche

L'Afrique compte actuellement plus d'un milliard d'habitants (15 % de la population mondiale), et ce chiffre pourrait doubler pour atteindre quelque 2.4 milliards (25 % de la population mondiale) en 2050. Deux des dix pays les plus peuplés du monde seront alors des pays africains (DAES des Nations Unies, 2013). Une caractéristique particulière du profil démographique de l'Afrique est la proportion importante et croissante des jeunes

Au cours de la première décennie du XXI^e siècle, la croissance de l'économie africaine a été continuellement supérieure à la moyenne mondiale, après deux décennies de stagnation. Aujourd'hui, 13 des 20 économies à la croissance la plus rapide dans le monde sont des pays d'Afrique (BAfD, 2013). Avec un taux moyen de progression du PIB réel de 5.2 % entre 2001 et 2011, la taille de l'économie du continent africain a plus que doublé (voir graphiques 3.1 et 3.2). Les prévisions de croissance à moyen terme de l'Afrique restent élevées, s'établissant à un taux moyen d'environ 5 % en 2013-2014. Les économies africaines font preuve d'une grande capacité de résistance aux chocs internes et externes et constituent un pôle de croissance dans l'économie mondiale (BAfD, OCDE, PNUD et CEA-ONU, 2011, 2012 ; McKinsey, 2010 ; CEA-ONU, 2012, 2013).

Graphique 3.1 : Croissance économique de l'Afrique dans l'économie mondiale (2011-2014p)



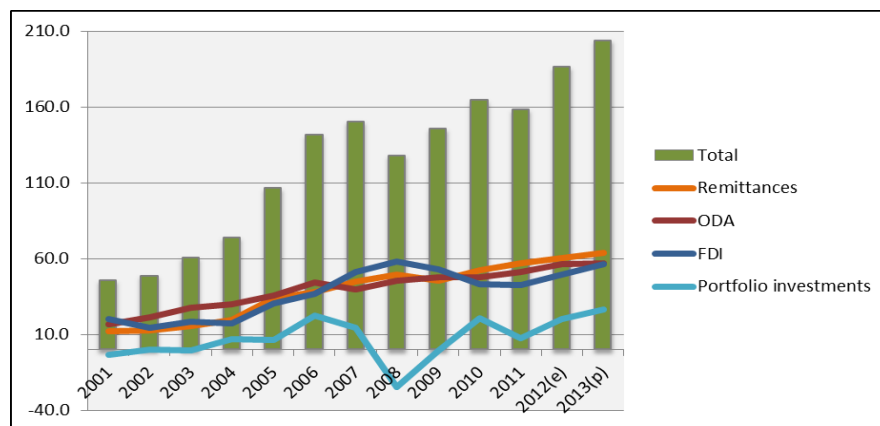
Source : Perspectives économiques en Afrique, 2013 ; Banque africaine de développement (Data Portal Statistical Unit African Development Bank: <http://www.afdb.org/en/knowledge/statistics/data-portal/>) ; DAES Nations Unies, Perspectives de l'économie mondiale du FMI.

Note : Données – Croissance du PIB réel (annuelle, %); (e) estimations, (p) projections.

Le commerce et les flux financiers extérieurs ont été les principaux moteurs de l'expansion économique africaine. La valeur des exportations et importations de marchandises a atteint un niveau historique en 2012, à 626 milliards et 604 milliards de dollars EU respectivement (Statistiques de la CNUCED, 2013). Les entrées de flux financiers extérieurs en Afrique ont augmenté notablement ces dix dernières années et pourraient aussi atteindre un niveau record de plus de 200 milliards de dollars EU en 2013 (BAfD, OCDE, PNUD & CEA-ONU, 2013) (voir Fig. 1.3). Les milliards de dollars d'envois de fonds d'Africains de la diaspora ont aujourd'hui un impact important dans de nombreux pays d'Afrique. Les entrées d'IDE du monde entier en Afrique sont en forte hausse depuis le début du nouveau millénaire. Globalement, les entrées et le stock d'IDE ont plus que quadruplé depuis 2000. Pourtant, durant la crise économique et financière mondiale, les flux d'IDE à destination de l'Afrique ont nettement diminué. Ils pourraient augmenter de 10 % en 2013 pour retrouver leur niveau d'avant

la crise, à 57 milliards de dollars EU (BAfD et al., 2012, 2013 ; CNUCED, 2012). Dans ce contexte, l'augmentation des flux illicites hors de l'Afrique sont à noter. Dans la période 2005 à 2010, ils ont atteint un niveau record de 202,4 milliards de dollars provenant de 33 pays d'Afrique subsaharienne (Boyce et Ndikumana, 2012).

Graphique 3.2 : Flux financiers extérieurs à destination de l'Afrique (2001-2013p)



Sources : CNUCED, Rapport sur l'investissement dans le monde 2012 ; FMI, Perspectives économiques mondiales 2012 ; OCDE/CAD ; Banque mondiale (comme indiqué dans les Perspectives économiques en Afrique 2013).

Note : L'APD comprend les apports bilatéraux et multilatéraux ; (e) estimations ; (p) prévisions.

L'APD en faveur de l'Afrique s'est fortement accrue au cours de la décennie écoulée, passant de 15 milliards (dollars EU) en 2000 à 52 milliards en 2011, et elle représente près de 40 % de l'APD mondiale (OCDE, 2013). L'APD à l'Afrique a bien résisté à la crise économique et financière mondiale et a continué d'assurer un financement stable du développement. Son poids relatif, par rapport au PIB du continent, a progressivement diminué mais reste largement supérieur à la moyenne des pays en développement, et plus de la moitié des pays africains sont encore tributaires de l'aide comme principale source extérieure de financement (BAfD et al. 2013).

La période de croissance de la dernière décennie a certainement été à l'origine, et s'est accompagnée, d'une série d'importantes évolutions positives en Afrique. Le revenu moyen par habitant a progressé, le développement humain et les infrastructures se sont améliorés et le continent a avancé en direction des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) (BAfD et al. 2012). Toutefois, la récente expansion économique n'a pas été suffisamment inclusive puisqu'elle n'a pas conduit à des degrés suffisants de diversification économique, de création d'emplois pour la population (caractérisée par une rapide croissance et une proportion prédominante de jeunes), d'amélioration de la situation sociale et de réduction de la pauvreté (BAfD et al., 2012 ; CEA-ONU, 2013). La part de la population africaine en situation de pauvreté absolue ne tombera peut-être pas en-dessous d'un tiers au cours des prochaines décennies (BAfD, 2011). Les projections des évolutions en cours laissent penser que la pauvreté mondiale deviendra bien davantage un problème africain plutôt qu'asiatique (Kharas & Rogerson, 2012). En même temps, l'expansion de la classe moyenne africaine a été une caractéristique majeure de la récente croissance. Quelque 350 millions d'Africains gagnent actuellement entre 2 et 20 dollars EU par jour et ils sont de plus en plus nombreux à accéder à la classe moyenne (BAfD, 2013).

Dans le domaine politique, l'Afrique a accompli des progrès encourageants en matière d'ouverture de la sphère politique, de promotion de l'état de droit et de la règle constitutionnelle et démocratique, et

de droits de l'homme. Le nombre de pays africains en proie à des conflits violents a nettement baissé, même si de nombreux pays restent dans une situation politique précaire. Par ailleurs, bien que les principales lignes de faille géopolitiques passent hors d'Afrique, les menaces fondamentalistes et terroristes sur le continent ainsi que le crime organisé et la piraterie sont des problèmes d'une acuité grandissante pour l'Afrique comme pour la communauté internationale.

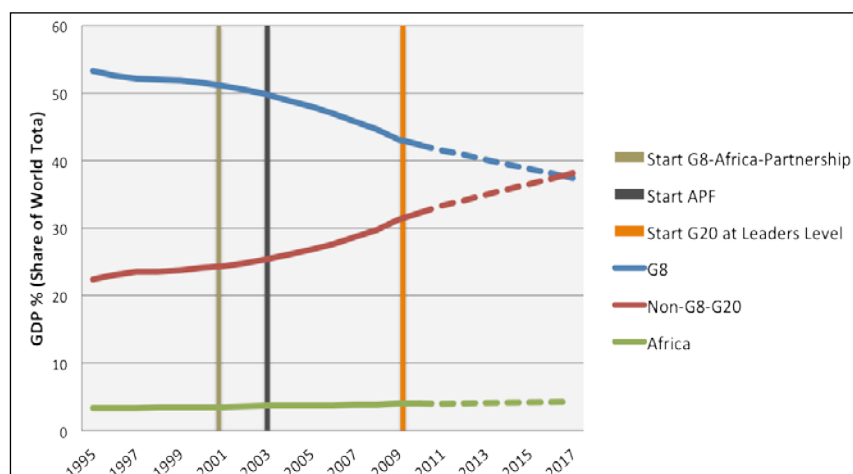
Avec ses immenses réserves de produits agricoles, de minerais et d'hydrocarbures, le continent africain est déjà reconnu comme d'une importance capitale et pour l'économie mondiale et pour la durabilité de la planète. L'Afrique a un rôle clé à jouer dans les efforts déployés à l'échelle mondiale pour lutter contre le changement climatique, d'autant plus qu'elle est sévèrement touchée par ce phénomène alors qu'elle y a le moins contribué. Dans l'avenir, les puits de carbone mondiaux de l'Afrique et sa biodiversité ainsi que la progression du revenu par habitant et la hausse de consommation qui en résultera parmi sa population grandissante deviendront un élément essentiel de toute équation de la viabilité de l'environnement mondial.

L'Afrique d'aujourd'hui, après une décennie de progrès régulier, détient le potentiel nécessaire pour un avenir prospère et pacifique. En même temps, l'Afrique est le continent le plus en danger à tous égards si les cadres de coopération mondiale et d'action nationale, qui suivent actuellement une « trajectoire sans changement de cap », ne s'orientent pas vers une « trajectoire de développement durable ». (SDSN, 2013).

3.2 Bouleversements mondiaux et évolution des relations mondiales

Les deux décennies écoulées – et plus particulièrement les dix premières années du XXI^e siècle – ont été marquées par un déplacement sans précédent du pouvoir économique mondial et l'émergence d'une économie mondiale multipolaire (PNUD, 2013). La part totale des pays du G8 dans la production économique mondiale est revenue de 52 % en 2000 à 41 % en 2011 et elle pourrait tomber à 37 % en 2017. Par contraste, tous les pays ne participant ni au G8 ni au G20 ont vu leur part dans la production mondiale passer de 24 % en 2000 à 33 % en 2011, et ils arriveront sans doute à 38 % en 2017 (voir graphique 3.3) (FMI, 2013). Ces changements ont été particulièrement visibles durant et après la crise financière mondiale de 2008/2009 puisque de grandes parties du monde émergent ont poursuivi leur croissance et ont tiré la reprise mondiale. On a de plus en plus l'impression que la dynamique de l'économie mondiale se déplace vers l'est.

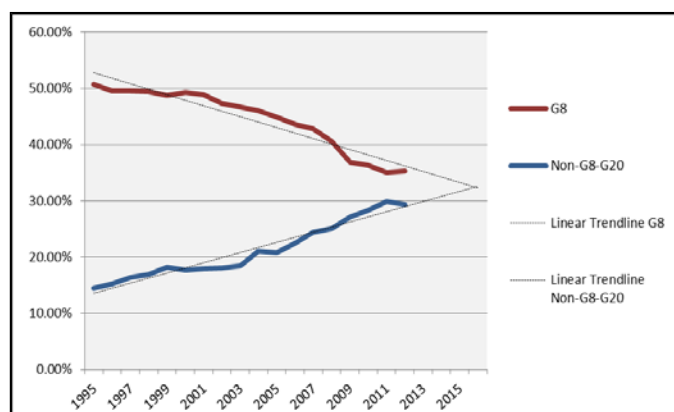
Graphique 3.3 : Évolution des parts dans le PIB mondial (1995-2017p)



Source: CNUCED, 2013. Trade Statistics, <http://unctadstat.unctad.org/ReportFolders/reportFolders.aspx>
 Note : Les échanges totaux sont définis comme étant les exportations plus les importations (l'économie de l'Afrique est la référence).

Le commerce et les flux financiers extérieurs ayant été les principaux moteurs de la croissance économique récente de l'Afrique, l'évolution de leur configuration reflète les mutations observées dans l'économie mondiale. L'Afrique a largement diversifié ses relations commerciales en direction des marchés émergents. Les pays du G8 – traditionnellement les principaux partenaires commerciaux de l'Afrique – ont vu leur part dans les échanges totaux de l'Afrique revenir de 49 % en 2000 à 35 % en 2012. En revanche, la part des principaux marchés émergents – les pays ne participant ni au G8 ni au G20 – dans les échanges totaux de l'Afrique est passée de 18 % en 2000 à 29 % en 2012 (voir graphique 3.4) (Statistiques de la CNUCED, 2013).

Graphique 3.4 : Évolution des parts dans les échanges totaux avec l'Afrique (1995-2017p)



Source : CNUCED, 2013. Trade Statistics, <http://unctadstat.unctad.org/ReportFolders/reportFolders.aspx>

Par ailleurs, une part grandissante de l'IDE africain provient de marchés émergents. Jusqu'en 2008, les pays de l'OCDE ont occupé une place prépondérante dans l'investissement, représentant environ 80 % des entrées d'IDE en Afrique. Les pays non membres de l'OCDE ont cependant accru, lentement mais sûrement, leur part dans les flux d'IDE à destination de l'Afrique, la portant « ... de 18 % en moyenne sur la période 1995-99 à 21 % pour la période 2000-08 » (BAfD et al., 2011, p. 100). Le changement s'est accéléré dans le sillage de la crise économique et financière mondiale. Selon l'édition 2012 des Perspectives économiques en Afrique, les pays de l'OCDE ne représentaient que 40 %, nettement dépassés par les pays non membres (BAfD et al., 2012). Des données récentes indiquent que les économies émergentes conservent leur position de force en matière d'investissement en Afrique. Leur

part dans l'investissement de création total annoncé en 2012 est estimée à 60 % (BAfD et al., 2013 ; Ernst&Young, 2013). Il reste à voir si et quand l'IDE en provenance de la zone OCDE se redressera.

En ce qui concerne l'apport de moyens de financement du développement assortis de conditions libérales, les économies émergentes ont aussi intensifié leurs efforts en Afrique au cours de la décennie écoulée et ont atteint – selon différentes estimations – des niveaux comparables à ceux de certains membres du FPA (Africa Progress Panel, 2012 ; Brautigam, 2011). La plupart des pays donateurs du CAD subissent des tensions budgétaires dues à la crise économique et, par conséquent, il n'est pas attendu d'augmentation sensible des volumes globaux d'APD en faveur de l'Afrique dans l'avenir proche. Comme pour l'IDE et le commerce, les marchés émergents vont fort probablement continuer d'accroître leur part dans le total du financement du développement assorti de conditions libérales au cours de la prochaine décennie.

3.3 Principaux résultats autour de l'Afrique et dans le monde

- Au cours des dernières années, les taux de croissance économique de l'Afrique ont toujours été au-dessus de la moyenne mondiale. IDE, les envois de fonds et l'APD à l'Afrique, ont tous environ quadruplé depuis 2001. Le revenu par habitant, le développement humain et les infrastructures se sont améliorées. Pourtant, la proportion de la pauvreté absolue dans la population totale de l'Afrique reste exceptionnellement élevée. Toujours dans le domaine de la politique, l'Afrique a fait des progrès encourageants, mais beaucoup de pays restent politiquement fragile et les institutions de ces jeunes démocraties sont en grande partie non testées. Avec sa population jeune et en croissance et de ses vastes ressources naturelles, l'Afrique est la clé de la durabilité mondiale. Au même temps, l'Afrique est le plus à risque si et lorsque les politiques mondiales et nationales ne parviennent pas à sortir d'une «trajectoire Business-as-usual».
- La première décennie du 21^{ème} siècle a vu un changement sans précédent du pouvoir économique mondial principalement à l'est. Les pays du G8 sont en train de perdre leur position prééminente dans la production économique mondiale et devraient être contestée par les pays non membres du G8 et du G20 bientôt. Le commerce africain et les flux financiers externes évoluent en conséquence vers les marchés émergents. Ces derniers ont déjà dépassé l'IED en provenance des partenaires traditionnels et sont sur le point de les faire correspondre au commerce. Les marchés émergents sont également susceptibles d'apporter une plus grande part du financement du développement concessionnel à l'Afrique.

4 L'évolution des architectures de gouvernance africaine et mondiale

4.1 L'Union africaine, le NEPAD et les Communautés économiques régionales : consolidation et intégration

Au début du nouveau millénaire, la création du NEPAD et de l'UA témoignait de la détermination des pays africains à assumer des responsabilités de premier plan pour l'avenir du continent, et d'une prise de conscience des erreurs du passé. Au cours de la décennie qui a suivi, l'Afrique et la communauté internationale ont vu, et continuent d'observer aujourd'hui, l'évolution et la transformation de l'architecture institutionnelle du continent progresser à grands pas.

Aujourd'hui, l'Union africaine (UA) est reconnue comme l'épicentre de la politique africaine. Les réunions semestrielles de la Conférence de l'UA (qui rassemblent les chefs d'État et de gouvernement) ont acquis une reconnaissance mondiale. Ces réunions sont préparées par le Conseil exécutif de l'UA, qui assure également la coordination avec les Communautés économiques régionales (CER), la Banque africaine de développement (BAfD) et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), et détermine des stratégies de coopération entre l'Union et les partenaires de l'Afrique. Le Comité des représentants permanents de l'UA (le COREP, composé des représentants permanents des États membres auprès de l'Union à Addis-Abeba) est un organe consultatif du Conseil exécutif. L'UA compte plusieurs organes spécialisés, dont le Conseil de paix et sécurité (CPS, composé de 15 États membres). La Commission de l'UA, qui assure le secrétariat de l'Union, exerce des fonctions exécutives sous les auspices de la Conférence de l'UA et du Conseil exécutif.

Le NEPAD, peu de temps après sa création, a été ouvert à tous les membres de l'UA (voir chapitre 2) et ce « club » restreint de pays africains désireux d'aller de l'avant s'est transformé en un programme à l'échelle du continent de l'Union africaine (UA). Avec l'intégration de ses organes directeurs et de son secrétariat dans le cadre plus large de l'UA en 2010, le NEPAD en fait désormais partie intégrante aux côtés des autres organes et institutions de l'Union (UA, 2010). Le Comité de mise en œuvre des chefs d'État et de gouvernement (HSGIC), devenu le Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement du NEPAD (HSGOC), fonctionne aujourd'hui comme un sous-comité de la Conférence. De plus, le Comité directeur du NEPAD a été transformé en organe intermédiaire chargé d'assurer l'interface entre le HSGOC et la nouvelle Agence de planification et de coordination (APCN) du NEPAD, qui est une émanation du secrétariat du NEPAD. Organe technique de l'UA, l'APCN est financée essentiellement par les ressources statutaires de la Commission de l'UA. Le Président de la Commission exerce un pouvoir de contrôle sur l'APCN qui reçoit par ailleurs, par l'intermédiaire du Comité directeur du NEPAD, des conseils stratégiques et des orientations sur l'action à mener de la part du HSGOC. Depuis 2010, les sommets successifs de l'UA ont confirmé le rôle du NEPAD comme programme phare de l'UA, ainsi que la décision relative aux nouvelles structures de gouvernance. En outre, les sommets de l'UA ont mis en avant les efforts permanents d'harmonisation déployés par la Commission et l'APCN, en vue de renforcer la coordination et la cohérence dans la mise en œuvre du programme, dans le cadre de l'intégration du NEPAD dans les structures et les processus de l'UA (UA, 2013a).

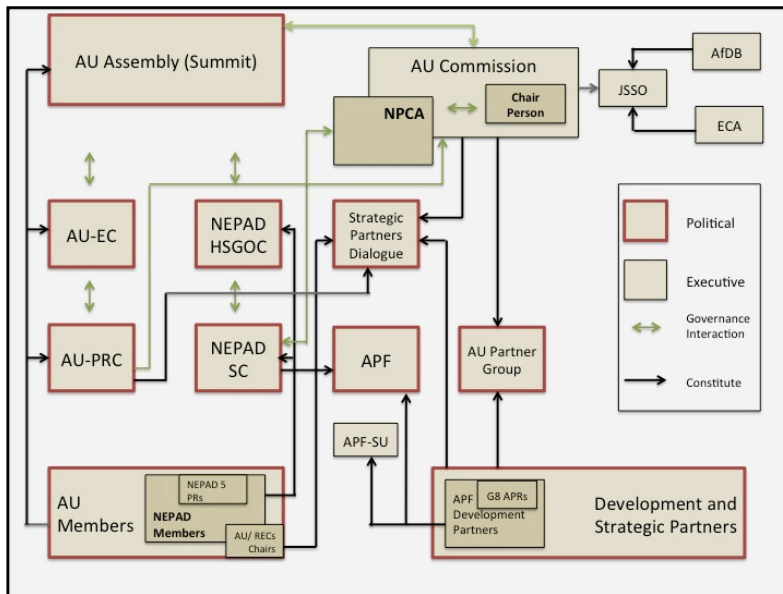
De toute évidence, l'Afrique a connu une évolution significative de son architecture institutionnelle au cours de la dernière décennie. Pour autant, il reste des défis à relever, en termes de capacités et d'efficacité, mais également de coordination et de cohérence. En ce qui concerne la gouvernance, le

centre de gravité s'est visiblement déplacé vers la Conférence, la présidence et la Commission de l'UA (y compris la présidence de la Commission de l'UA). Cette évolution doit être pleinement prise en compte dans l'analyse de l'engagement avec la communauté internationale. Dans ce contexte, il conviendrait de préciser si le rôle du HSGOC réside davantage dans l'engagement auprès de la communauté internationale ou dans l'orientation de l'APCN. De plus, dans cette perspective, les liens avec les Communautés économiques régionales (CER), qui apparaissent comme les éléments constitutifs de ce qui deviendra une Communauté économique africaine, de même que le rôle de ces CER, devront être précisés et renforcés.

La consolidation du partenariat entre les trois principales organisations africaines, la Commission de l'UA, la BAFD et la CEA, constitue une autre étape majeure du processus de renforcement de la cohésion africaine. En 2006, leur secrétariat conjoint, composé de leurs dirigeants, a été réactivé (Commission de l'UA, 2006). En 2011, elles ont créé un secrétariat conjoint d'appui (JSSO) afin d'étayer leur coopération. Le secrétariat conjoint doit également favoriser (avec l'APCN) l'élaboration d'une politique africaine commune vis-à-vis de la communauté des donateurs, et fournir un appui aux dirigeants des trois institutions en vue d'harmoniser leurs positions lors des forums mondiaux (CEA, 2011).

La mise en place, l'expansion et la consolidation de cette architecture complexe d'institutions africaines est l'une des évolutions les plus importantes qu'a connues le continent africain au cours des dernières années. Globalement, cette évolution a permis à l'Afrique de s'associer par de nouveaux moyens et de façon plus poussée à la communauté internationale dans la réflexion sur un éventail de thématiques. Pour autant, force est de reconnaître que cette architecture complexe est source de difficultés majeures, non seulement pour les partenaires internationaux de l'Afrique, mais plus particulièrement, pour l'Afrique elle-même.

Graphique 4.1. Présentation de l'architecture de gouvernance du continent africain, y compris l'interface avec les partenaires internationaux



Source: compilation par les auteurs

4.2 L'émergence du G20, l'avenir du G8 et leur impact sur le rôle de l'Afrique dans la gouvernance mondiale

En réponse à la crise financière mondiale de 1997-99, les ministres des Finances du G7 ont pris l'initiative de créer le Groupe des Vingt (G20), dans l'optique de réunir les ministres des Finances et les gouverneurs de banques centrales des pays les plus importants au monde d'un point de vue systémique, mais également, pour la première fois, des économies émergentes. Depuis lors, les ministres des Finances se réunissent tous les ans à l'automne (Kirton, 1999). Le tout premier sommet du G20 au niveau des chefs d'État et de gouvernement s'est tenu en novembre 2008 à Washington avec pour objectif d'amortir l'onde de choc de la crise financière mondiale (à la suite de quoi, le G20 est devenu, dès 2009, le principal forum de coopération internationale au plus haut niveau en matière économique) (G20, 2009). En 2010 (Canada) et 2011 (France), la présidence du G8 et celle du G20 ont été assurées par le même pays. Depuis, les présidences, ainsi que les sommets du G8 et du G20, sont dissociés. Désormais, les sommets du G8 se tiennent au printemps et les sommets du G20 à l'automne. Les réunions du G20 sont préparées par les ministres des Finances et les gouverneurs de banques centrales (filiale « Finances ») et par les « sherpas » (filiale « Sherpas » chargée, entre autres, du développement et de la durabilité énergétique) des pays membres.

Le Sommet de Séoul (2010) a officialisé la participation (en qualité d'« invités ») d'au moins deux pays africains non membres, qui assistent aux réunions des dirigeants et peuvent contribuer à l'élaboration des décisions découlant du sommet, participer à des débats en groupes de travail, ainsi qu'aux réunions des sherpas et des ministres des Finances. En 2013, la Russie a invité l'Éthiopie (qui assure la présidence de l'UA) et le Sénégal (qui assure la présidence du Comité d'orientation (HSGOC) du NEPAD). Pour autant, l'Afrique du Sud étant le seul membre africain du G20, et le rôle des acteurs non permanents invités ayant jusqu'à présent été plutôt marginal, l'Afrique se sent sous-représentée (de même que ses préoccupations) dans les réunions du G20, notamment en comparaison avec la représentation africaine impliquée dans les discussions du G8 sur l'Afrique au cours de la

première décennie du 21^e siècle. Outre la définition des modalités d'invitation, le Sommet de Séoul a également permis d'élaborer le Consensus sur le développement et de mettre en place du Groupe de travail du G20 sur le développement, qui s'intéresse aux pays à faible revenu, notamment en Afrique (G20, 2013).

Pour l'heure, rien ne permet de prévoir avec précision l'évolution future du G8 et du G20 ni leurs relations mutuelles. Alors que le G20 est devenu le forum prioritaire de la coopération économique internationale, le G8 s'intéresse de nouveau aux grandes questions économiques mondiales dans l'idée que chaque pays doit « balayer devant sa porte ». Les deux forums travaillent désormais sur des questions liées au développement. Le G8 dispose d'un avantage comparatif, qui réside dans l'éventail de questions politiques, notamment relatives à la paix et à la sécurité, qu'il aborde, quand bien même les positions communes sont parfois plus restreintes, comme on l'a vu lors de crises politiques. Le G8 comme le G20 s'efforcent d'apporter des réponses efficaces à des problèmes tels que le changement climatique. Actuellement, ni le G8 ni le G20 n'ont défini un ordre du jour spécifique à l'Afrique ni à une autre région, mais ils intègrent les préoccupations régionales dans leurs programmes mondiaux. Reste à savoir si la proposition d'organiser un séminaire sur l'Afrique comparable du 5^e sommet des BRICS (Durban, Afrique du Sud, mars 2013) en marge des prochains sommets des BRICS et du G20 qui se tiendront respectivement au Brésil et en Russie (voir UA, 2013) permettra de faire évoluer cette situation (voir la liste des prochaines présidences du G8, du G20 et des BRICS à l'Appendice C, Tableau C3).

Aujourd'hui, ni le G8 ni le G20 ne peuvent légitimement revendiquer le titre d'épicentre de la gouvernance mondiale, comme le faisait le G8 il y a une dizaine d'années. Parallèlement, il semble peu probable que le G8 et les BRICS deviennent des sous-groupes (plus ou moins) homogènes du G20. Les membres des différents groupes ont plutôt tendance à utiliser les différents formats existants pour servir leur intérêt national et nouer des coalitions autour de thématiques spécifiques. Le monde devient de plus en plus multipolaire, et de moins en moins multilatéral.

Au Conseil de sécurité des Nations unies, organe essentiel du système des Nations unies, trois des dix membres non permanents élus par l'Assemblée générale pour un mandat de deux ans sont généralement issus du groupe des membres africains ou proposés par celui-ci. La question de l'élargissement de la représentation permanente au Conseil, notamment en direction d'un ou plusieurs pays africains, reste posée. Même s'il faut parfois d'intenses débats pour adopter des positions communes, le Conseil de sécurité des Nations unies reste essentiel pour la paix et la sécurité en Afrique. Actuellement, les Nations unies gèrent et supervisent huit missions de maintien de la paix sur le continent mobilisant environ 80.000 personnes (dont la nouvelle mission au Mali, MINUSMA).

Dans l'ensemble, l'Afrique reste insuffisamment représentée dans les principales enceintes de la gouvernance mondiale. Compte tenu du rôle désormais amoindri du G8, et de la réorientation des sommets du G8 vers des formats plus informels, plus courts, moins structurés, ne proposant plus de mécanismes officiels d'ouverture, l'Afrique a perdu un point d'entrée important dans le système de gouvernance mondiale. Cette disparition ne peut être compensée par la présence officielle de l'Afrique du Sud au G20, ni par la participation en qualité d'invités, du Président de l'Union africaine et du Président du Comité d'orientation (HSGOC) du NEPAD, aux sommets du G20 et du G8. Toutefois, remédier à la marginalisation de l'Afrique dans les affaires mondiales n'est pas seulement une question de représentation officielle, mais également de capacité à jouer un rôle moteur, à préparer et élaborer minutieusement des positions communes, afin de tirer parti des opportunités existantes. Pour

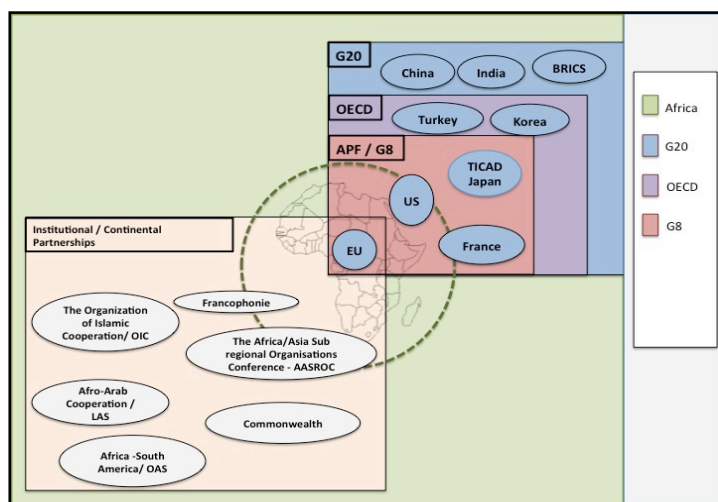
ce faire, l'Afrique est évidemment plus à l'aise dans des enceintes plus structurées comme les Nations unies, que dans des systèmes de « club de gouvernance » comme le G8 et le G20. Le FPA (ainsi que le système de représentants personnels G8/NEPAD) a été notamment conçu pour aider l'Afrique à relever ces défis (voir chapitre 2). La création d'un secrétariat conjoint pour les présidents de la Commission de l'Union africaine, de la BAfD et de la CEA (voir chapitre 4.1.) va également dans ce sens.

4.3 L'Afrique et ses partenariats : diversification et examen critique

Au cours de la décennie écoulée, les partenariats stratégiques entre l'Afrique et d'autres parties du monde se sont sensiblement multipliés, témoignant d'une prise de conscience grandissante non seulement des avancées de l'Afrique en termes de réformes politiques et économiques, mais également de son vaste potentiel en termes de ressources naturelles, et de sa croissance démographique rapide. Cette situation reflète également à la fois le regain de confiance de l'Afrique dans ses propres possibilités et son assurance grandissante, ainsi que sa détermination à participer pleinement à l'économie mondiale et, de façon plus générale, à la marche du monde. L'Afrique a établi ou renforcé plus de dix « partenariats stratégiques » officiels « de continent à continent » et de « continent à pays », mais également cinq partenariats/relations « d'institution à institution » (voir l'Appendice xxx et le graphique 4.3) (UA, 2013a). Le Partenariat Afrique/G8 et le récent Partenariat BRICS-Afrique n'apparaissent pas pour l'heure comme des partenariats formels du côté africain. Outre les partenariats stratégiques et institutionnels, il existe de nombreux partenariats bilatéraux – 37 au total avec la seule Commission de l'UA.

Les multiples partenariats présentent des caractéristiques très différentes, mais également quelques éléments de convergence. Ainsi, la plupart des partenariats stratégiques ont pour point d'orgue des événements bénéficiant d'une grande visibilité, au niveau des chefs d'État ou de gouvernement ou au niveau ministériel. Beaucoup ont élaboré des plans d'action pluriannuels. Ces partenariats se caractérisent, entre autres, par des relations bilatérales de qualité, une expansion régulière des liens économiques, des échanges étudiants de plus en plus nombreux, et un renforcement de la coopération culturelle. Certains sont principalement ancrés du côté du partenaire international, d'autres se sont rééquilibrés. Certains n'ont mis en place aucun mécanisme solide de suivi de leurs événements, d'autres ont conçu des dispositifs de collaboration élaborés. Un certain nombre de partenariats stratégiques sont représentés au FPA (à savoir les partenariats avec les États-Unis, la France, le Japon et l'UE), mais les plus récents n'ont pas été intégrés au Forum (ceux avec l'Amérique du Sud, la Chine, la Corée, l'Inde et la Turquie par exemple). Dans le contexte de cette évaluation, il convient également de noter que le Partenariat G8-Afrique et le FPA eux-mêmes ont lancé et appuyé de nouveaux partenariats axés sur des thèmes précis qui ont bien fonctionné dans le cadre de leurs propres structures et processus.

Graphique 4.3. L'Afrique et ses partenariats



Source : Informations provenant du site Internet de l'UA (<http://www.au.int/en/partnerships>)

L'Afrique est consciente des nombreux problèmes que pose la multiplication de ses partenariats stratégiques. Dans le souci de rationaliser dans une certaine mesure la représentation officielle, l'Union africaine, lors de son Sommet de Banjul (juillet 2006), a décidé de définir les modalités de désignation des pays africains devant représenter officiellement le continent lors des conférences/sommets de ces partenariats. L'application de la formule de Banjul reste difficile ; en effet, d'une part les pays qui adressent des invitations souhaitent, par exemple, continuer à en choisir les destinataires, d'autre part un certain nombre de pays africains et leurs dirigeants ne veulent pas passer à côté de nouvelles opportunités. Cependant, les difficultés que pose la multiplication des partenariats vont bien au-delà de la question de la représentation. Les pays africains, en tant que groupe, gagneraient à adopter à l'égard de leurs partenaires stratégiques, une politique globale bien pensée et beaucoup mieux coordonnée. Alors que la multiplication des accords de partenariats se poursuit, cette absence de stratégie ou de ligne politique africaine pourrait compromettre gravement les intérêts vitaux à long terme du continent.

La fragmentation, les coûts de transaction élevés, l'absence de transparence, d'harmonisation et de coordination, sans oublier un défaut d'appropriation, qui sont des problèmes rencontrés dans le cadre de la coopération bilatérale pour le développement à l'échelle des pays, s'observent aujourd'hui de plus en plus au niveau international. La charge qui pèse sur les systèmes administratifs et diplomatiques des deux côtés devient difficilement supportable, alors que quelques pays africains redoutent qu'une partie de ces dialogues ne soient pas suivis d'actions concrètes. Ainsi certains partenaires stratégiques récents (mais aussi plus anciens) de l'Afrique ont entrepris de réexaminer leur coopération avec le continent dans l'optique d'adopter une approche plus systématique et plus durable.

L'UA envisage désormais sérieusement de préconiser un coup d'arrêt à la multiplication des partenariats, et a ouvert un débat visant à déterminer comment rationaliser et simplifier les différents partenariats. L'examen officiel débutera très prochainement et les premiers résultats sont attendus début 2014. Le thème central de cet examen n'est pas encore définitivement établi, mais, selon toutes probabilités, il portera sur la contribution des différents partenariats au développement de l'Afrique, ainsi que sur le rôle de l'Afrique sur la scène internationale, et cherchera des moyens plus efficaces pour l'UA de définir des priorités claires et des positions communes.

Cependant, l'Afrique n'est pas la seule à avoir et intensifié considérablement sa coopération avec des partenaires extérieurs, c'est également le cas de membres non africains du FPA. Ainsi, l'OCDE poursuit sa politique d'élargissement, notamment en direction des économies émergentes. L'Organisation a en outre engagé, depuis 2007, un processus « d'engagement renforcé » avec l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Indonésie. Les membres du FPA de la région Asie-Pacifique se tournent vers la Coopération économique Asie-Pacifique (l'APEC), qui organise des réunions de chefs d'État et de gouvernement depuis 1993. Depuis décembre 2010, deux membres du FPA, des deux côtés, font également partie des BRICS. Le partenariat UE-ACP dans sa forme actuelle (l'Accord de Cotonou) prendra fin en 2020 et un débat de fond sur la suite à donner à ce partenariat vient tout juste de s'ouvrir (Parlement européen, 2013). Parallèlement, l'UE a renforcé ses politiques européennes de voisinage en direction des pays de l'est et du sud et envisage de nouer, avec ses partenaires nord-américains, un partenariat transatlantique portant sur le commerce et l'investissement.

4.4 La multiplication des enceintes de dialogue entre l'Afrique et le reste du monde

Le FPA n'a pas seulement étayé le Partenariat G8-Afrique (voir chapitre 2) ; il a été conçu comme une importante enceinte de dialogue entre l'Afrique et la communauté internationale. Au cours de ses premières années d'existence, il a largement assumé cette dernière fonction. Cependant, même au cours de ces années, et davantage encore récemment, une multitude d'autres forums et événements consacrés à l'Afrique ont attiré l'attention (voir Appendice xxx). Ce sont notamment des cadres de dialogue officiels, comme l'Assemblée générale des Nations unies, qui, en 2008 par exemple, a tenu une réunion à haut niveau sur les besoins de développement de l'Afrique, ou encore, les Assemblées annuelles de la BAfD qui se sont imposées comme des réunions de substance à forte visibilité, avec de nombreux événements parallèles et plateforme de dialogues.

Au-delà de ces exemples d'enceintes institutionnelles, plusieurs forums et conférences phares organisés par, ou en collaboration avec, la CEA, la Commission de l'UA et la BAfD ont émergé, comme le Forum pour le développement de l'Afrique (réunion biennale de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique), la Conférence économique africaine annuelle (BAfD, CEA, Programme de développement des Nations unies), ou encore le Forum économique international sur l'Afrique organisé chaque année par l'OCDE. Tous visent, de façon différente, à réunir les principaux acteurs africains ou internationaux de l'action publique, du monde universitaire et de la société civile, au plus haut niveau, afin d'examiner les travaux de recherche en cours et les politiques publiques en vigueur, et de formuler des priorités et des programmes communs. Outre ces conférences, maintes initiatives ont été déployées dans le but de mettre en place des enceintes servant de cadre à un dialogue à haut niveau davantage orienté sur l'action publique dans le domaine du développement de l'Afrique. En 2009, la Coalition pour le dialogue sur l'Afrique (CoDA) a été créée pour succéder à la Coalition mondiale sur l'Afrique (CMA, rattachée à la Banque mondiale) et à la consultation ministérielle (« Big Table ») Afrique-OCDE. La CoDA est née à l'initiative de la Commission de l'UA, de la CEA et de la BAfD, mais n'en constitue pas un programme. Il s'agit d'un groupe africain de réflexion au plus haut niveau, indépendant et international, ayant pour mission de recenser et d'examiner les questions importantes pour le développement de l'Afrique dans un contexte mondial. La première réunion de la CoDA a suscité beaucoup d'attention ; tenue à Tunis en octobre 2009, elle portait sur la crise financière mondiale et son impact sur l'économie africaine. Les réunions récentes ont été organisées en marge d'autres événements et traitaient de questions plus spécifiques.

D'autres enceintes de dialogue, comme le Forum économique mondial sur l'Afrique, le Forum Ibrahim ou encore l'*Africa Progress Panel*, ne sont pas rattachées à des organisations régionales ou internationales, mais ont également pour objet de débattre des enjeux et des initiatives spécifiques en termes d'action publique et de les promouvoir. Le nouveau Forum de haut niveau de Tana sur la sécurité en Afrique s'attache à apporter des solutions promues par l'Afrique aux problèmes de sécurité, en organisant des débats sans structures ni protocoles officiels.

Le Dialogue des partenaires stratégiques, lancé par la Commission de l'Union africaine, la CEA et la BAfD en collaboration avec les CER en décembre 2009, permet à l'ensemble des partenaires de rencontrer les principales institutions panafricaines au sein d'une même plateforme placée sous l'égide de l'Union africaine, en sa qualité d'interlocuteur principal pour l'Afrique. Il rassemble, entre autres, les dirigeants de la Commission de l'UA, de la CEA, de la BAfD et des CER, des représentants des services centraux des partenaires stratégiques (au niveau de l'élaboration des politiques) ainsi que les États membres africains par l'intermédiaire des présidents des CER. Cette enceinte de dialogue a pour objet de susciter un élan chez les partenaires afin d'optimiser le potentiel de l'Afrique et donner le ton pour l'approfondissement et la redéfinition des rôles complémentaires et stratégiques du continent dans les affaires mondiales, à moyen et long termes. Le Deuxième Dialogue des partenaires stratégiques s'est tenu en avril 2011 à Addis-Abeba sous le thème de « la coopération et l'intégration en Afrique ». Pour que ce forum perdure, la représentation au niveau politique (ex. : cabinets ministériels plutôt que représentants permanents ou hauts fonctionnaire) doit être assurée, et les sujets traités doivent eux aussi être stratégiques.

Le Groupe des partenaires de l'UA (*AU Partnership Group*), composé des représentants permanents des partenaires au développement et des partenaires stratégiques auprès de l'UA à Addis-Abeba, constitue un cadre de dialogue plus continu. Le Groupe rencontre les dirigeants de la Commission de l'UA cinq à dix fois par an, et offre une tribune ouverte aux idées et aux initiatives.

4.5 Principaux résultats sur la gouvernance africaine et mondiale

- Aujourd'hui, l'UA est largement reconnue comme l'épicentre de la politique africaine. Le NEPAD est en passe d'être totalement intégré dans l'UA. Son Comité d'orientation (HSGOC) rend compte à la Conférence de l'UA, et l'APCN au Président de la Commission de l'UA. La coopération entre la Commission de l'UA, la BAfD et la CEA s'intensifie. Cependant, il reste d'importants défis à relever, notamment en termes de capacités et d'efficacité des institutions continentales africaines. La coordination entre la Commission de l'UA et l'APCN, le renforcement des liens avec les CER, et la définition des rôles respectifs de chacun dans les coopérations avec les partenaires internationaux de l'Afrique, requièrent davantage d'attention.
- Sous l'effet conjugué de la création des réunions du G20 au niveau des chefs d'État et de gouvernement, de l'évolution du G8 et de l'émergence des BRICS, le monde devient de moins en moins multilatéral et de plus en plus multipolaire. La modification des processus d'ouverture du G8 a privé l'Afrique d'un accès important au système de gouvernance mondiale. Remédier à la marginalisation de l'Afrique dans les affaires du monde impliquera d'exploiter les opportunités présentes en jouant un rôle moteur et en intensifiant la préparation de positions communes.
- Au cours de la décennie écoulée, l'Afrique a considérablement élargi ses partenariats stratégiques à d'autres parties du monde. Les partenariats les plus récents n'ont pas été intégrés au FPA. La multiplication des partenariats stratégiques est devenue difficilement gérable pour les systèmes

administratifs et diplomatiques des deux côtés, mais plus particulièrement pour l'Afrique. L'Afrique tente désormais d'appliquer une approche plus systématique et procède à un réexamen des modalités et de l'intérêt de l'ensemble de ses partenariats.

- Au-delà du FPA, de nombreux forums de dialogue mondiaux sur ou avec l'Afrique ont émergé au cours des douze dernières années. Les différentes tentatives visant à instaurer des enceintes de dialogue régulier à haut niveau politique ont échoué. La spécificité du FPA que lui confère son caractère intergouvernemental ne trouve d'équivalent que dans les forums organisés ces dernières années à Addis-Abeba autour de l'UA et de sa Commission.

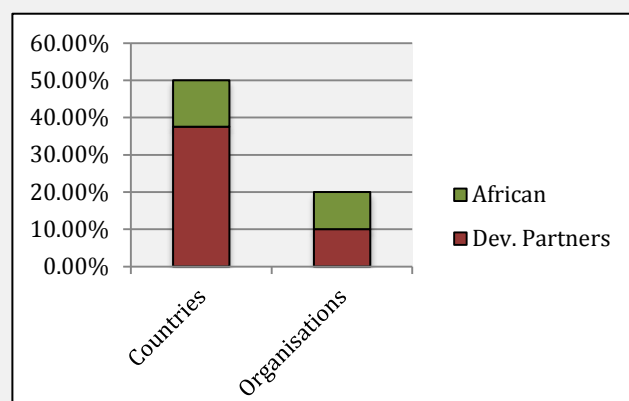
5 Points de vue sur la performance actuelle du Forum

Encadré 5.1. Informations générales sur le questionnaire

Le cahier des charges pour l'évaluation du FPA préconisait de procéder à une enquête à l'aide d'un questionnaire et décrivait dans les grandes lignes une série de questions à aborder. Par conséquent, les évaluateurs ont établi un questionnaire comportant des questions ouvertes et des questions fermées. Les réponses apportées aux questions fermées ont été analysées au moyen de statistiques descriptives. Certaines réponses à ces questions sont présentées sous forme de graphiques intégrés dans le texte. Les réponses aux questions fermées et l'analyse des statistiques descriptives sont présentées dans leur intégralité dans le tableau A3 de l'Appendice. Les informations extraites des réponses apportées aux questions ouvertes ont été utilisées pour rédiger le corps du texte du rapport.

Le questionnaire a été adressé (à plusieurs reprises) aux représentants personnels des 60 (à cette date) États et organisations membres du FPA, par différents moyens. Le taux de réponse total s'est élevé à 40 % (50 % pour les États membres et 20 % pour les organisations membres, voir graphique 1 ; le taux de réponse est plus élevé parmi les États membres du côté des partenaires au développement, comme le montre également le graphique 1). Malgré la disparité des taux de réponse, les évaluateurs ont jugé les données suffisamment représentatives dans la mesure où elles étaient étayées par les conclusions des entretiens approfondis conduits des deux côtés du partenariat.

Graphique 1. Taux de réponse au questionnaire, par groupes



Source : données des auteurs

5.1 **Format des réunions et participation**

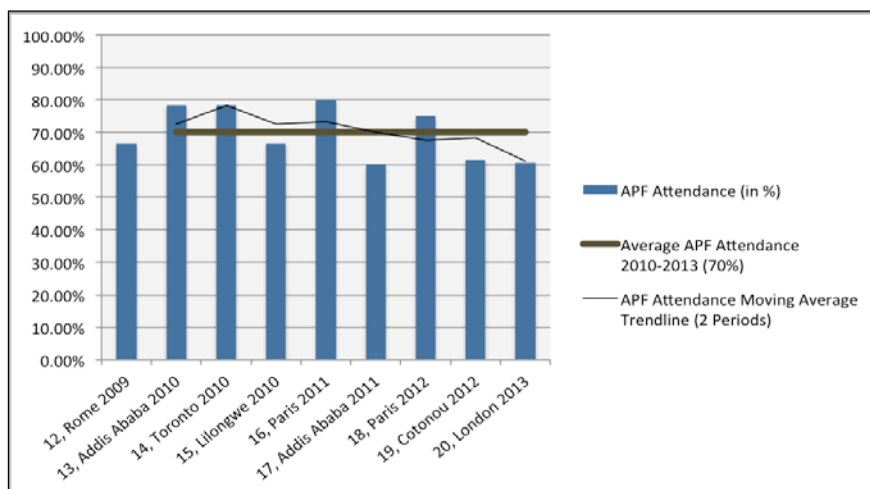
Composition du Forum, participation et niveau de représentation

Le niveau de représentation et la participation active constituent des indicateurs importants du degré de pertinence et d'utilité que les membres accordent au Forum. Afin d'obtenir un tableau plus complet de la situation actuelle de ce dernier, les indicateurs doivent être complétés par les points de vue respectifs de ses différents membres. L'évaluation a mis en évidence ces points de vue au moyen d'un questionnaire et d'entretiens personnels, ainsi que par le traitement et l'analyse des résultats correspondants.

Assurer la participation de personnalités de haut niveau est une préoccupation majeure depuis la création du Forum et constitue l'un des éléments clés de la réforme de Rome de 2009. En moyenne, 70 % des 61 membres du Forum (60 membres entre 2009 et 2012) ont participé aux réunions depuis la réforme de Rome, mais l'on observe une tendance à la baisse ces dernières années (environ 60 % de participation aux 19^e et 20^e réunions du FPA). Même si à première vue la participation moyenne n'est pas particulièrement faible, elle est inférieure aux attentes et aux niveaux enregistrés les années précédentes. Fait plus important, la participation moyenne au niveau politique requis (c'est-à-dire

ministres ou représentants personnels) n'atteint que 25 % et se caractérise par une tendance à la baisse. Ce chiffre grimpe à 43 % si l'on y inclut les hauts fonctionnaires. Toutefois, la participation de ces derniers se caractérise également par une tendance négative (voir graphiques 5.1 et 5.2).

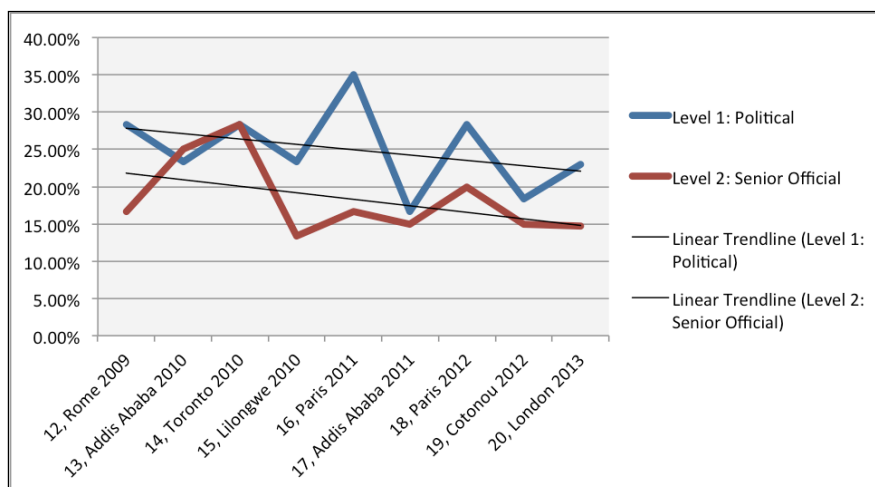
Graphique 5.1 Participation au FPA (2009-2013)



Source : Documents des réunions FPA; données des auteurs.

Note : Nombre total des membres FPA : 2009-2012 : 60 // 2013 : 61; la participation moyenne est de 70%.

Graphique 5.2 Participation au FPA par niveau politique (2009-2013)



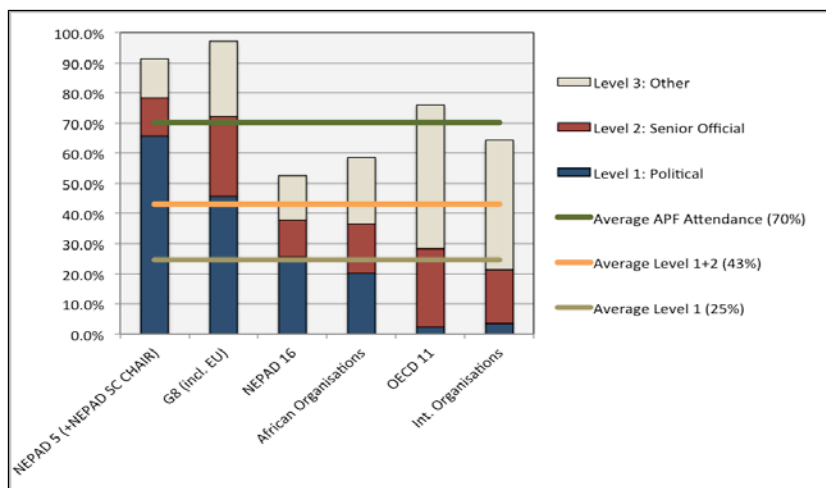
Source: Documents des réunions FPA; données des auteurs.

Note: **Niveau 1** - Ministre OU représentant personnel de chef d'État ou le gouvernement (ou Chef/Président d'établissement) ; **Niveau 2** - Haut fonctionnaire ; **Niveau 3** - Autre ; Les niveaux 1 et 2 sont des représentants des capitaux des pays respectifs ; les pourcentages pour le niveau 1 et 2 sont tirés de tout le nombre de membres d'APF, c.-à-d. 2009-2012 : 60 // 2013 : 61

D'un côté, le niveau de participation des principaux groupes, NEPAD5 (+ Président du Comité directeur) et G8, a été remarquablement élevé. La participation au niveau politique du NEPAD (+ Président du Comité directeur) et du G8 était proche, respectivement, de 60 % et 50 %. D'un autre côté, la participation des groupes NEPAD16 et OCDE11, et en particulier des organisations internationales et africaines, s'est avérée faible à très faible. Le peu d'intérêt témoigné par les membres institutionnels s'exprime également dans leur faible taux de réponse au questionnaire, qui s'établit à 20 %, à comparer au taux de réponse de 50 % des pays membres (voir encadré 5.1). La participation et le niveau de représentation tendent à se situer légèrement au-dessus de la moyenne lors de la première réunion du Forum de l'année civile qui, selon la réforme de Rome de 2009, doit se tenir au niveau politique. Les réunions du second semestre (qui ont un « caractère de suivi ») souffrent non seulement d'une participation et d'un niveau de représentation inférieurs à la moyenne, mais

également du fait de l'absence de hauts fonctionnaires pour représenter le niveau politique (voir graphique 5.3). Il est intéressant de noter que, parmi ceux qui ont assisté aux deux dernières réunions, 75 % (des deux côtés du partenariat) ont activement contribué aux débats au moins une fois, et 50 % au moins deux fois. Pour autant, cette participation plutôt active (en moyenne) des membres présents n'est pas reflétée par une opinion massivement et clairement positive de l'utilité globale de participer aux réunions du FPA (voir graphique 5.4). Les membres ayant répondu au questionnaire s'accordent quasi unanimement à penser que le niveau de représentation n'a pas permis au Forum de jouer le rôle qui lui est dévolu (voir question 2 dans le Tableau A1 à l'Appendice A).

Graphique 5.3. Participation moyenne au FPA par groupe et niveau politique (2010-2013)

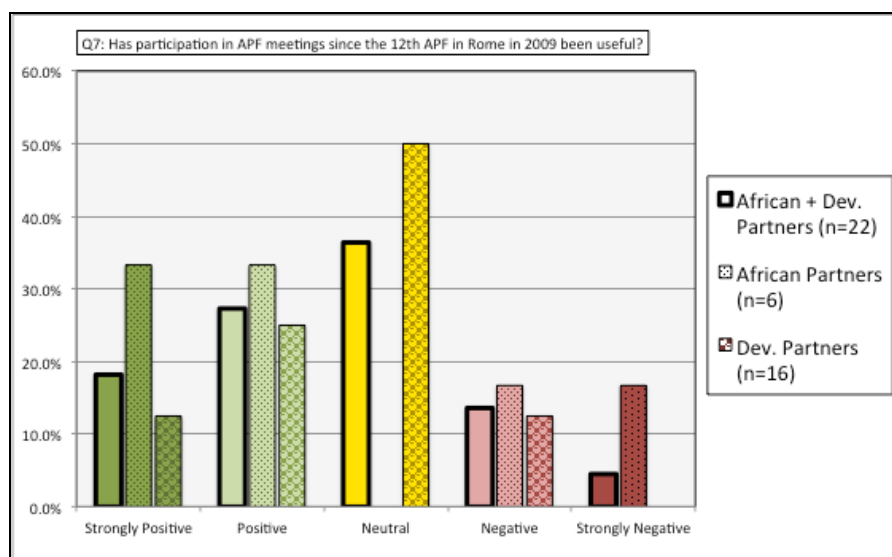


Source: APF meeting documents (own calculation)

Note: **Niveau 1** - Ministre OU représentant personnel de chef d'État ou le gouvernement (ou Chef/Président d'établissement) ; **Niveau 2** - Haut fonctionnaire ; **Niveau 3** - Autre ; Les niveaux 1 et 2 sont des représentants des capitaux des pays respectifs ; les pourcentages pour le niveau 1 et 2 sont tirés de tout le nombre de membres d'APF, c.-à-d. 2009-2012 : 60 // 2013 : 61. Voir note 57 pour une définition des groupes.

Singulièrement, la majorité des répondants n'attribuent pas explicitement ces faiblesses à la taille ou aux modalités d'organisation des réunions, dont ils estiment toujours qu'elles conviennent au rôle imparti au Forum (voir question 25a dans le Tableau A1 à l'Appendice A). En particulier, beaucoup pensent, quoique pas tous, qu'il ne faut pas réduire le nombre de participants (voir question 27c dans le Tableau A1 à l'Appendice A). Cependant, il est possible que cet attachement à la taille, à la composition et aux modalités actuelles des réunions traduise, dans une certaine mesure, davantage le souci des membres de conserver leur position au sein du Forum qu'une appréciation sérieuse de ses défauts structurels. Par exemple, si un groupe de membres affiche un niveau de représentation et une participation faibles de façon régulière, il influera négativement sur la participation et le niveau de représentation des autres groupes. Le Forum étant peu enclin à limiter la participation au niveau politique ou à celui des hauts fonctionnaires, certains représentants de haut niveau ont tout simplement cessé d'assister aux réunions du Forum, estimant que les débats avec des participants de niveau sensiblement moins élevé n'apporteraient pas de valeur ajoutée. L'absence de mise au point sur ce sujet et le fait de ne pas imposer la participation de tous les membres au niveau approprié, ont enclenché une spirale à la baisse.

Graphique 5.4. Utilité des réunions



Source: Questionnaire

Un certain nombre de membres, en particulier du côté des partenaires au développement, imputent les faiblesses du Forum en partie à sa composition. De nombreux répondants, des deux côtés, soulignent que le FPA est avant tout une enceinte composée de pays. En fait, ils interrogent implicitement la place des institutions en tant que membres à part entière et leur attribuent un rôle relevant davantage du conseil et du soutien. Certains se prononcent en faveur d'une composition restreinte (ex., du côté G8/OCDE, limitée aux principaux partenaires de l'Afrique), d'autres pour un élargissement de l'éventail des pays membres (ex., inclure davantage de pays africains, notamment d'autres pays très peuplés et en plein essor économique, ou ouvrir le Forum aux principaux pays émergents). Certains mettent en question l'ancrage actuel du Forum du côté africain et préconisent une utilisation plus directe de l'Union africaine (UA) comme premier point d'entrée. D'autres encore (des deux côtés) préfèrent que soient maintenus les dispositifs qui ont prévalu jusqu'à présent.

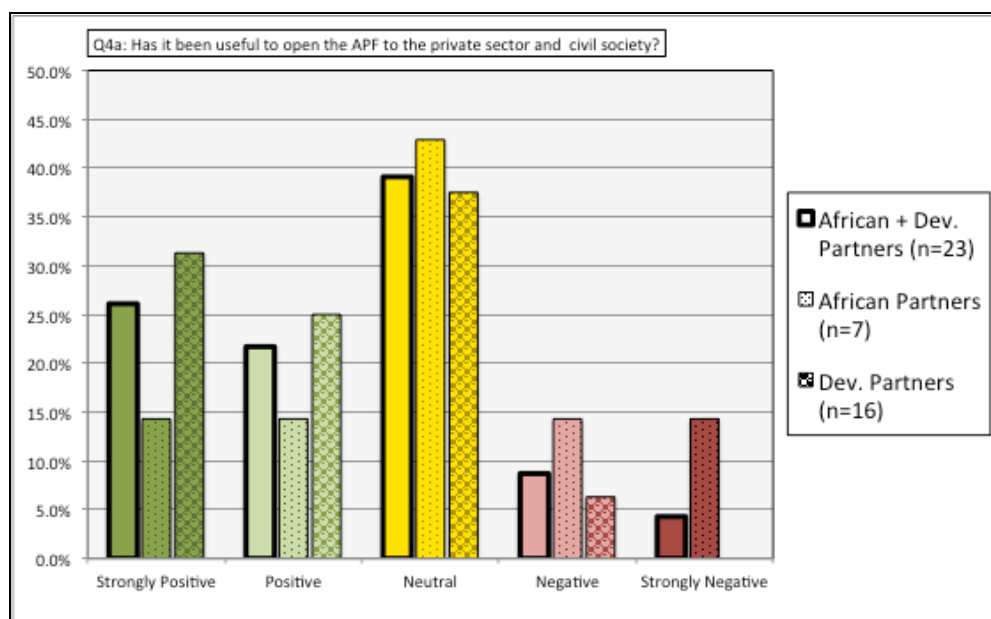
Participation du secteur privé et de la société civile

La réforme de Rome de 2009 prévoit que « la société civile continuera d'être représentée aux réunions du Forum, et une réflexion sera menée sur la participation éventuelle du secteur privé » (FPA, 2009, p.2). Pour autant, depuis cette réforme, des représentants de la société civile n'ont été présents en grand nombre que lors de la 14^e réunion du FPA (2010 ; Toronto), qui était consacrée aux progrès dans la réalisation des OMD. Une importante représentation du secteur privé a été enregistrée lors des 16^e (2011 ; Paris) et 17^e (2011 ; Addis Abeba) réunions du Forum. Ces deux réunions portaient sur des questions liées à la promotion de la croissance économique. Aucun représentant de la société civile ni du secteur privé n'a assisté aux récentes réunions. Dans l'ensemble, les membres ayant répondu au questionnaire ont une opinion neutre ou positive sur l'ouverture du FPA au secteur privé et à la société civile. Les partenaires au développement ont, sur la question de la participation de la société civile et du secteur privé, une opinion plutôt plus positive que leurs homologues africains (voir graphique 5.5).

Un large consensus se dégage parmi les membres sur le fait que le Forum donne avant tout aux dirigeants des pays la possibilité de se rencontrer. Il n'en reste pas moins que les débats pourraient et devraient s'enrichir des points de vue et des opinions de la société civile et du secteur privé. Alors que

la plupart des membres sont d'avis que l'invitation de représentants de la société civile et du secteur privé doit dépendre des thématiques abordées, certains se prononcent pour un mode de sélection plus systématique des participants à inviter (également afin d'assurer, par exemple, une représentation suffisante de la société civile africaine). L'expérience des cinq années écoulées montre clairement que, sans une approche systématique et transparente, l'implication de la société civile et du secteur privé reste aléatoire et arbitraire, ce qui n'aide pas à valoriser le Forum auprès du public du continent et des autres pays du monde. Pour l'heure, rien ne permet d'affirmer que la société civile ou le secteur privé considèrent le Forum comme un moyen de s'associer à l'action du G8 et/ou de l'UA/NEPAD dans le domaine du développement de l'Afrique. Chair meeting

Graphique 5.5 Ouverture au secteur privé et à la société civile



Source: Questionnaire

5.2 Impact et valeur

Pertinence et cohérence des thèmes

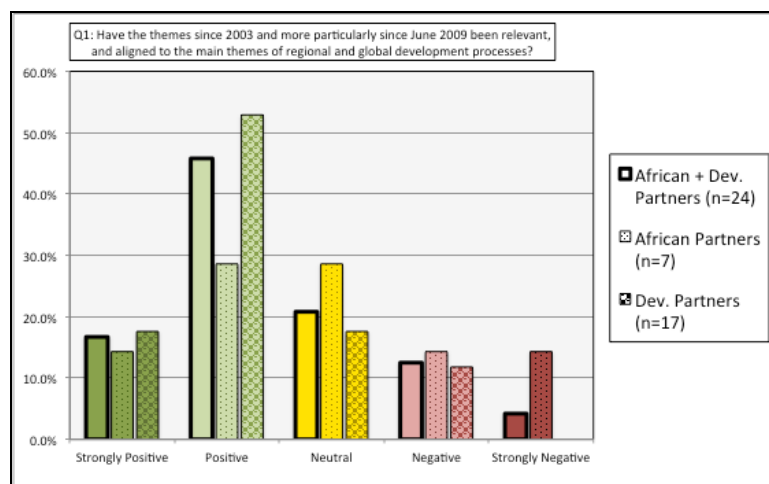
De 2003 à 2009, il était prévu que le FPA concentre sa réflexion « sur des questions stratégiques, politiques et socioéconomiques liées au développement de l'Afrique et sur l'exécution des programmes du NEPAD » (FPA, 2005, p.2). En 2009, la réforme de Rome a apporté un changement important en recommandant instamment que les thèmes abordés par le Forum soient étroitement alignés sur les principales thématiques des grands processus régionaux et mondiaux, dont ceux du G8 et du G20, de l'UA et des Nations unies, afin de catalyser et de soutenir l'action menée des deux côtés du partenariat en faveur du développement de l'Afrique (FPA, 2009) (voir Annexe 3).. Les thèmes choisis depuis 2009 semblent bel et bien suivre cette prescription (changement climatique : quatre fois, dont une session spéciale ; crise économique, sécurité alimentaire, santé et questions liées à la transparence commerciale : deux fois chacun), mais ils sont bien davantage axés sur certains thèmes ou processus du G8 et des Nations unies (changement climatique) que sur ceux du G20 et de l'UA.

Il est intéressant de noter qu'au cours des cinq années écoulées, ni les questions politiquement sensibles (paix et sécurité, gouvernance et droits de l'homme, compétence judiciaire internationale), ni les préoccupations propres à l'Afrique (échanges ou intégration régionale) n'ont été inscrites de façon

visible à l'ordre du jour du FPA. Cette constatation est d'autant plus surprenante que ces thématiques se sont toujours situées au cœur des priorités du précédent partenariat entre le G8 et le NEPAD, et qu'elles participent de la spécificité du Forum en tant qu'espace politique englobant un large éventail de sujets socioéconomiques mais aussi liés à la politique et à la sécurité. Il est également frappant de constater que le Forum n'a pas encore envisagé d'inscrire à son ordre du jour le programme d'action en préparation pour l'après-2015 et le rôle que peut y jouer l'Afrique.

Les membres du Forum ayant répondu au questionnaire ont un point de vue globalement positif quant à la pertinence des thèmes et à leur cohérence avec les processus régionaux et mondiaux, même si l'on note davantage de circonspection du côté africain (voir graphique 5.6). Pour autant, ils estiment qu'il est encore possible d'améliorer les contributions du FPA aux politiques et processus internationaux. Certains répondants saluent plus particulièrement l'ordre du jour plus ciblé des récentes réunions et son alignement sur celui du Sommet du G8. D'autres se demandent s'il ne s'agit pas purement et simplement d'un fonctionnement à sens unique qui laisse peu de latitude aux partenaires africains pour proposer leurs propres sujets prioritaires et, par conséquent, influencer sur l'ordre du jour du G8. Qui plus est, il n'y a guère lieu de penser que les réunions du FPA ont eu une incidence sur les programmes d'action et les processus africains à l'échelle régionale ou continentale. Dès lors que les priorités du précédent partenariat G8/NEPAD ont cessé de constituer l'élément formateur du FPA, le Forum a été confronté aux priorités changeantes des présidences successives du G8. Certains membres, en particulier la Commission de l'UA, le NEPAD et les Communautés économiques régionales (CER), déplorent le manque de continuité qui en résulte dans les travaux du Forum, et se prononcent pour un alignement plus étroit de ces derniers sur les sujets de préoccupation africains. Ils proposent, entre autres, l'élaboration d'un plan d'action de trois ans et l'application d'un moratoire sur l'étude de nouvelles questions tant que les plus anciennes n'auront pas été traitées de manière satisfaisante.

Graphique 5.6. Pertinence des thèmes



Source: Questionnaire

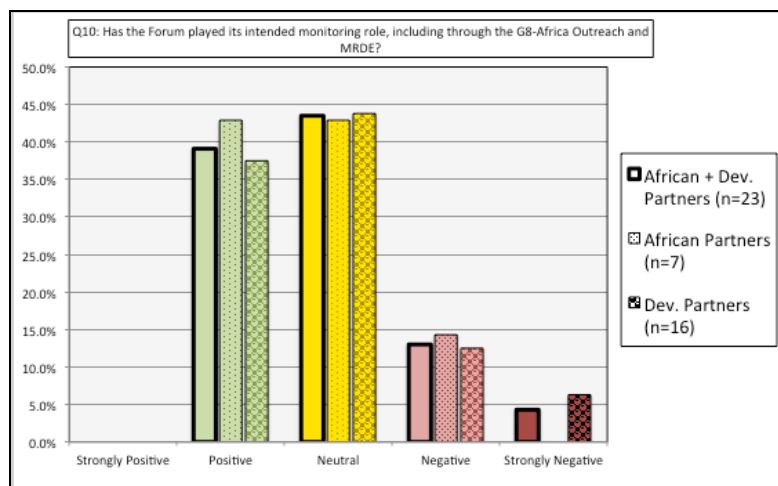
L'établissement d'un principe d'organisation et d'une procédure permettant de décider collectivement des points à inscrire à l'ordre du jour du FPA, revêt une importance d'autant plus grande qu'il est manifestement très difficile de faire coïncider les priorités de l'Afrique et les préoccupations de portée mondiale.

Un rôle de suivi

Le partenariat, la reddition mutuelle de comptes et la responsabilité partagée sont censés faire partie des « plus » du FPA par rapport aux autres cadres de débat. La réforme de Rome (2009) a confirmé que « le Forum a également un rôle clé à jouer dans le suivi du respect des engagements souscrits par les deux parties au partenariat » (FPA, 2009, p.1), et dispose que la deuxième réunion de l'année civile du Forum doit avoir « un caractère de suivi ». Pour autant, le « suivi du respect des engagements » a été inscrit de manière explicite uniquement à l'ordre du jour de la 15^e réunion du FPA tenue à Lilongwe, au Malawi, en 2010, avec l'Examen mutuel de l'efficacité du développement en Afrique (MRDE) de 2010 comme document de référence (CEA et OCDE, 2010). La Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et l'OCDE ont publié le premier Examen mutuel de l'efficacité du développement en Afrique en 2005, à la demande du Comité de mise en œuvre des chefs d'États et de Gouvernement (HSGIC) du NEPAD (CEA et OCDE, 2005). Les rapports annuels sur cet exercice sont publiés par la CEA et l'OCDE depuis 2009, et bénéficient – avec l'accord des coprésidents du FPA – du concours de l'Unité de soutien du FPA. Bien que le rapport sur le MRDE soit le seul rapport de suivi conjoint élaboré par les deux parties au partenariat, il n'a pas été inscrit à l'ordre du jour du FPA depuis 2010. La même constatation vaut pour les rapports de suivi établis par les pays africains partie au partenariat, le G8 et le G20 (voir chapitres 2b. et 2c.). Cette réticence explicite semble tenir aux problèmes et difficultés rencontrés lors du premier et unique débat sur le suivi du respect des engagements qui s'est tenu lors de la 15^e réunion du FPA à Lilongwe, au Malawi, en octobre 2010. Il semble que les membres répugnent à engager un débat franc et ouvert, tendent à mettre en évidence leurs propres activités et se sentent chacun exposés aux critiques des autres. Il s'agit d'une préoccupation majeure pour les deux parties, qui témoigne d'une profonde divergence de vues quant à ce que doit recouvrir le suivi du respect des engagements.

Comme résultat, une majorité de répondants, des deux côtés du partenariat, expriment une opinion neutre à légèrement positive sur le rôle de suivi exercé par le Forum (y compris les efforts de suivi entrepris dans le cadre du programme d'ouverture du G8 vers l'Afrique et du MRDE ; voir graphique 5.7). La qualité de l'Examen mutuel est très appréciée par l'ensemble des membres du Forum, mais l'importance et l'utilité du rapport sont soulignées de manière plus explicite du côté des partenaires au développement. Les commentaires des membres, s'ils confirment l'intérêt des deux parties pour le sujet, renforcent l'impression que le Forum ne dispose pas d'une approche systématique en matière de suivi. Cette observation s'applique notamment aux réponses aux questions suivantes : (i) Quels sont les documents sur lesquels devrait s'appuyer le suivi ? ; (ii) Comment relier l'exercice de suivi aux autres processus de reddition de comptes des partenaires africains et des partenaires au développement ? ; (iii) Le Forum devrait-il formuler des conclusions et des recommandations concrètes et en assurer le suivi ? Qui plus est, il ne semble pas y avoir de travail en commun entre les réunions du Forum (notamment sur les questions méthodologiques) afin de préparer et d'étayer les sessions de suivi du FPA. Toutefois, la pertinence du rôle de suivi du Forum est avant tout mise en question par deux faits : premièrement, les engagements initiaux du G8/NEPAD n'ont guère été actualisés depuis 2001. Deuxièmement, les liens du FPA avec le G8 se sont affaiblis ces dernières années du fait de la modification des processus d'ouverture du G8. Or, en l'absence de liens politiques forts et d'un mandat clair, les actions de suivi risquent d'être perçues comme un exercice de routine sans intérêt.

Graphique 5.7. Le rôle de suivi du Forum



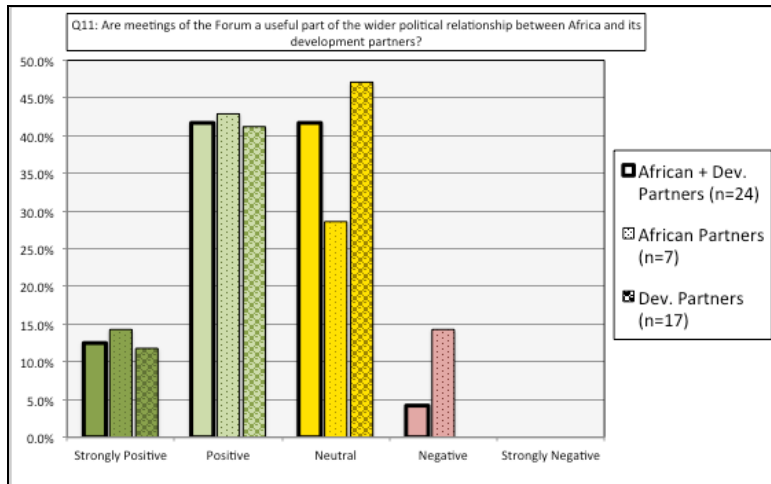
Source: Questionnaire

Dans ce contexte, l'évaluation souligne la multiplicité des dispositifs de suivi concernant l'Afrique au sein de la communauté internationale, dont fait état le Rapport du Secrétaire général des Nations unies sur le suivi des engagements pris pour répondre aux besoins de l'Afrique en matière de développement (AG des Nations unies, 2010). En ce qui concerne le FPA, le rapport lui reconnaît une relative légitimité en raison de la forte participation des pays africains, tout en pointant ses limites dues à l'absence de donateurs non membres du CAD. Sur la base de ce rapport, l'Assemblée générale des Nations unies a décidé en 2012 d'établir un mécanisme de suivi des engagements pris en faveur du développement de l'Afrique (AG des Nations unies, 2012).

Impact sur les processus politiques

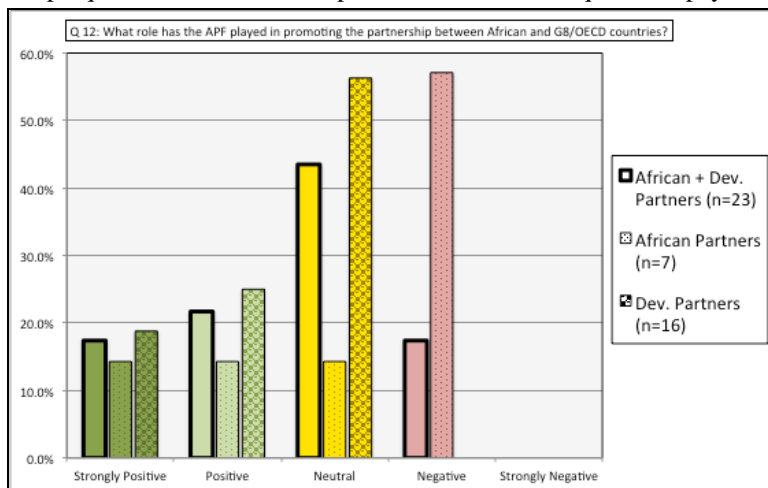
Le renforcement des liens avec les principaux processus africains et internationaux et la capacité de peser sur la réflexion engagée dans ces cadres, constituent un élément central de la réforme de Rome (2009). Une faible majorité de répondants des deux côtés du partenariat expriment néanmoins un point de vue positif quant à l'utilité du rôle que joue le Forum dans le cadre général des relations au niveau politique entre l'Afrique et ses partenaires au développement (voir graphique 5.8). Cependant, les opinions sont plus mitigées, voire négatives, lorsqu'on aborde certains aspects particuliers de la fonction du Forum. Le rôle de ce dernier dans la promotion du partenariat entre l'Afrique et le G8/OCDE suscite globalement une opinion neutre à légèrement positive, une majorité de répondants africains ayant un point de vue plus négatif (voir graphique 5.9). L'impact direct des conclusions du Forum sur les aspirations de l'Afrique en matière de développement et sur l'ensemble du partenariat est appréhendé avec encore plus de circonspection par les deux parties (voir graphique 5.10). Moins d'un quart des répondants estiment que les débats tenus dans le cadre du FPA ont un impact sur les processus politiques dans les capitales ou ceux qui se déroulent aux niveaux régional et international, par exemple dans le cadre de l'UA, du G8 et, en particulier, du G20 (voir graphique 5.1).

Graphique 5.8. Le rôle du Forum dans les relations politiques



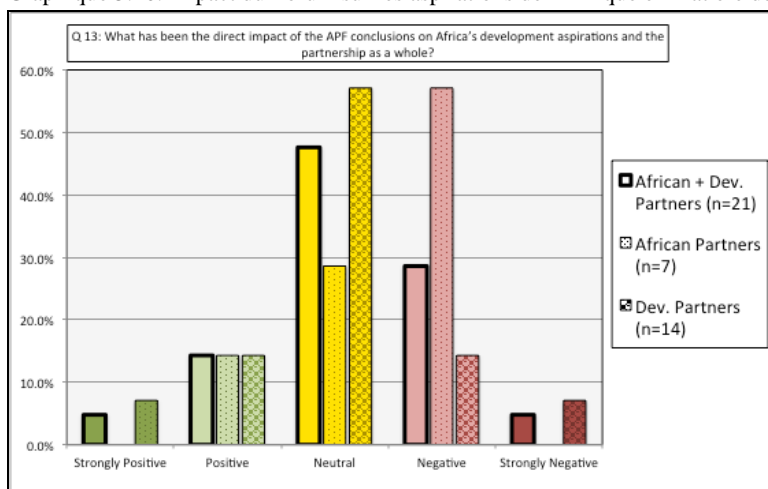
Source: Questionnaire

Graphique 5.9. Le Forum et le partenariat entre l’Afrique et les pays du G8/OCDE



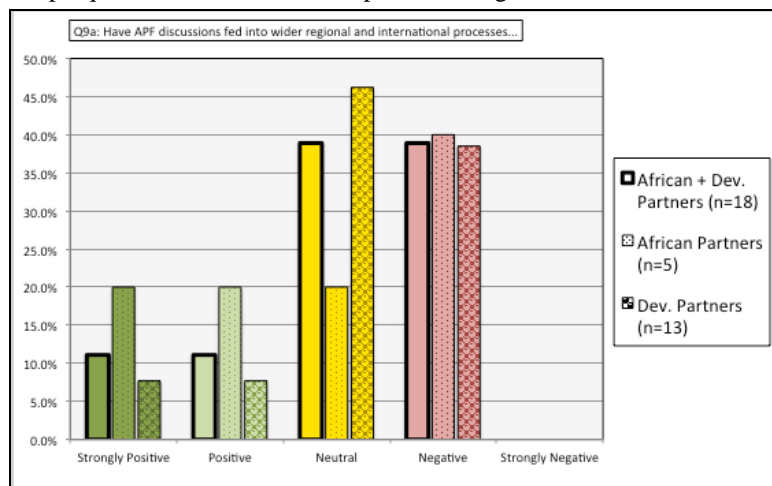
Source: Questionnaire

Graphique 5.10. Impact du Forum sur les aspirations de l’Afrique en matière de développement



Source: Questionnaire

Graphique 5.11. Le Forum et les processus régionaux et internationaux



Source: Questionnaire

Le scepticisme qui ressort de l'autoévaluation réalisée par les membres trouve son reflet dans les résultats et les conclusions de l'analyse concernant l'évolution institutionnelle du Forum (ex., perte de reconnaissance de la part des dirigeants du G8, disjonction structurelle entre le FPA et les Sommets du G8, faible taux de participation des institutions régionales africaines ; voir chapitres 2 et 5.1). De plus, le Forum est trop souvent méconnu des autres mécanismes et processus existant au niveau politique (ex., le G20), ainsi que des groupes de réflexion, de la société civile et du secteur privé africains et internationaux. Certains membres sont convaincus que la viabilité du Forum aurait pu gagner à l'établissement de liens et de partenariats avec, par exemple, des instituts de recherche africains. En ce qui concerne les aspirations de l'Afrique en matière de développement, il est manifeste que les initiatives plus spécifiques à caractère thématique suscitent davantage d'attention, bon nombre d'entre elles – comme le PDDAA (Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine) et le PIDA (Programme de développement des infrastructures en Afrique) – ayant émergé dans le contexte plus vaste du partenariat NEPAD/G8.

En conclusion, malgré l'influence limitée qu'exerce actuellement le Forum sur les processus politiques, les membres ayant répondu au questionnaire continuent de le juger important. L'une des explications possibles est qu'il offre à certains membres la possibilité de renforcer leur visibilité et leurs liens avec les processus mondiaux. C'est notamment le cas des partenaires au développement qui ne possèdent pas eux-mêmes une structure solide de dialogue bilatéral avec l'Afrique, ainsi que de certains membres du Comité directeur du NEPAD.

5.3 Gouvernance et soutien technique

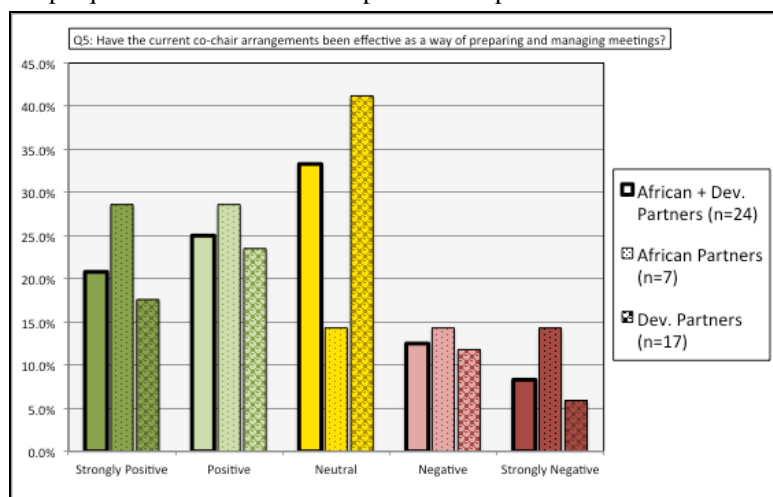
Le dispositif de coprésidence

Le principe d'une coprésidence du Forum est en vigueur depuis 2005 (voir Cahier des Charges à l'Annexe 1). La réforme de Rome (2009) a renforcé le rôle des coprésidents (en fait, leur mission) sans pour autant modifier la composition de la coprésidence ni les modalités institutionnelles. Compte tenu du recul de la pertinence du système de représentants personnels G8/NEPAD, il était devenu d'autant plus important pour le FPA de disposer d'un système de coprésidence qui fonctionne de façon efficace (voir chapitre 2). Depuis 2005, trois des quatre coprésidents ont changé chaque année (à

savoir présidence de l'UA, présidence du G8, représentant du groupe OCDE11), alors que le Président du Comité directeur du NEPAD a conservé son siège jusqu'à ce qu'en 2013, le Sénégal succède à l'Éthiopie pour un mandat de deux ans. L'Éthiopie conserve toutefois son siège de coprésident du FPA pour l'année 2013 en sa qualité de Président de l'UA. Parmi les coprésidents tournants, seule la présidence du G8 est prévisible plusieurs années à l'avance, la désignation des autres (Président de l'UA et NEPAD, représentant du groupe OCDE11) ayant lieu moins longtemps à l'avance.

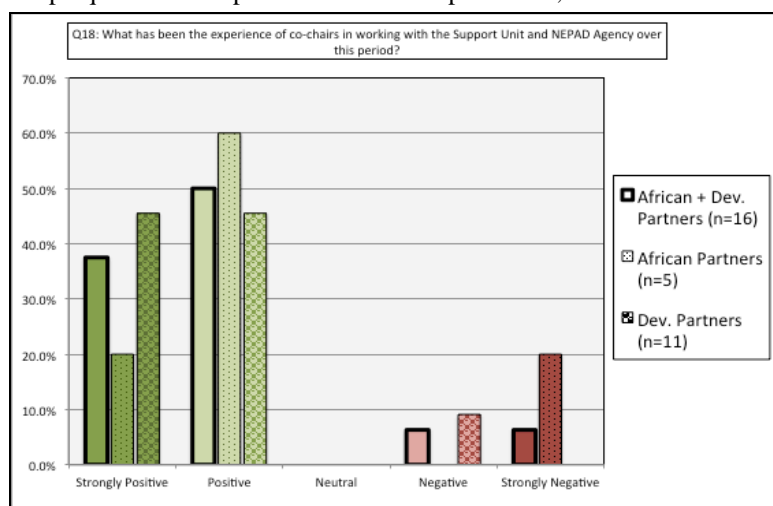
Les membres ayant répondu au questionnaire portent un jugement globalement positif sur l'efficacité des modalités actuelles de coprésidence dans la préparation et la gestion des réunions du FPA (voir graphique 5.12). Les observations se font plus mitigées en ce qui concerne le deuxième rôle dévolu aux coprésidents, à savoir la promotion et la communication, notamment l'intégration des conclusions conjointes des réunions du FPA dans les processus politiques (voir chapitre 5.b). Une large majorité de membres jugent positive à très positive l'expérience de collaboration des coprésidents avec l'Unité de soutien et l'Agence du NEPAD (voir graphique 5.13). Bon nombre de partenaires au développement affirment même (et déplorent) que le dispositif actuel de coprésidence ne serait pas viable sans le soutien des secrétariats. Les partenaires au développement mettent notamment en évidence l'appui apporté par l'Unité de soutien à la présidence du G8.

Graphique 5.12. Efficacité du dispositif de coprésidence



Source: Questionnaire

Graphique 5.13. Coopération entre les coprésidents, l'Unité de soutien et l'Agence du NEPAD



Source: Questionnaire

Il semble que le bon fonctionnement de la coopération entre les deux secrétariats permette de maintenir au moins un minimum de communication entre les coprésidents car il est souvent pratiquement impossible d'organiser une réunion de travail. Plus particulièrement, il s'est avéré de plus en plus difficile, ces dernières années, d'assurer un niveau d'activité important de la part des coprésidents entre les sessions, comme le prévoit la réforme de Rome (« chaque séance plénière [est] précédée de deux réunions de préparation des coprésidents »). Le risque existe de voir les coprésidents se reposer excessivement sur la fonction d'intermédiaire que remplit le secrétariat, ce qui peut réduire leurs échanges et les empêcher de s'approprier pleinement le processus. Si la majorité des répondants soutiennent le système actuel de coprésidence tournante annuelle, beaucoup émettent un avis critique sur l'absence de continuité thématique qu'il engendre, compte tenu notamment des priorités changeantes des présidences successives du G8. Ils se demandent également si les coprésidents consentent des efforts suffisants pour faire participer leurs communautés respectives et établir des liens avec d'autres processus sur le continent (ex., avec l'UA et les CER) et au niveau international (ex., avec les représentants personnels du G8/NEPAD, avec les sous-sherpas et sherpas du G8, et en particulier avec le G20).

Alors que la plupart des membres du Forum se disent satisfaits de la composition actuelle de la coprésidence, qui permet de rassembler différents groupes d'intérêts et de les faire travailler sur un pied d'égalité, ils semblent fermer les yeux sur ses faiblesses structurelles. Outre les difficultés dues au système de rotation annuelle, se posent les problèmes inhérents aux groupes importants de coprésidents : moindre sentiment d'appropriation, imprécision dans la répartition des responsabilités, en particulier si les coprésidents disposent d'une marge de manœuvre trop limitée vis-à-vis de leurs mandants.

La présence de deux coprésidents pour chacune des parties au partenariat pose également la question du rôle, par exemple, du Président de l'UA par rapport à celui du Président du Comité directeur du NEPAD, ou du représentant du groupe OCDE11 par rapport à celui de la présidence du G8. Par ailleurs, on peut penser que le faible rôle des organisations internationales dans le FPA, de même que l'impact limité du Forum sur les processus du G20, résultent de l'absence de lien avec le système de coprésidence ou d'implication dans ce système.

L'appui technique apporté par l'Unité de soutien et l'Agence du NEPAD

Encadre 5.2 l'Unité de soutien

L'Unité de soutien

L'Unité de soutien du FPA a été créée par la 5^e réunion du FPA (Londres, 10/2005) à l'appui du mandat révisé du Forum (FPA, 2005). Elle est devenue opérationnelle en juillet 2006, après la signature d'un protocole d'accord entre l'OCDE et les membres du Forum décrivant les modalités de son hébergement par l'OCDE, et une fois que les engagements financiers nécessaires ont été pris par un certain nombre de membres du Forum. En dépit de légères modifications au fil des années et de l'évolution du Forum, les missions essentielles de l'Unité de soutien sont restées globalement inchangées :

- Préparation, organisation et suivi des réunions du FPA en collaboration avec les coprésidents et l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (APCN) (détermination de la date, du lieu, de l'ordre du jour et des intervenants ; rédaction des documents de référence analytiques ; préparation et finalisation des déclarations conjointes faites à l'issue des réunions ; organisation des modalités pratiques relatives, notamment, aux réunions d'instances comme le Comité directeur du NEPAD ; toute action de suivi requise par les coprésidents).

- Réalisation de l'Examen mutuel de l'efficacité du développement en Afrique (MRDE) en coopération avec la CEA, conformément à la demande formulée initialement par le HSGOC (Comité d'Orientation des Chefs d'État et de Gouvernement du NEPAD) et entérinée par l'Assemblée de l'UA (UA, 2010), y compris sa diffusion et sa présentation à l'occasion de grandes conférences internationales.
- Collaboration avec les diverses directions de l'OCDE (au-delà du Pôle développement) dans le cadre du FPA, du MRDE et de l'étude de questions générales en rapport avec l'Afrique, par exemple, en favorisant la mise à profit des enseignements tirés de l'expérience et le partage de l'information.

L'Unité de soutien anime également le site Internet du FPA, qui représente la seule et unique présence du Forum en ligne. Le site donne accès aux archives électroniques des documents des réunions du FPA et à de nombreux liens intéressants vers des institutions et rapports concernant l'Afrique (<http://www.africapartnershipforum.org>). Il pourrait être plus interactif et gagnerait à une actualisation plus poussée des sites Internet de ces institutions. Une refonte substantielle du site est en cours et sa nouvelle version sera mise en service à l'issue de consultations avec l'APCN.

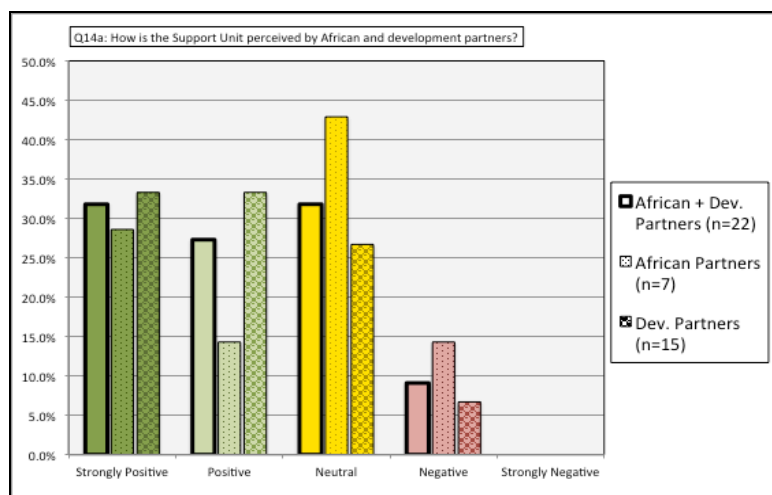
L'Unité de soutien a été conçue comme une structure souple de dimension limitée, mais comportant toutefois la masse critique de compétences et de capacités indispensable pour accomplir sa mission (OCDE, 2005). Depuis sa création, les dépenses de l'Unité de soutien sont restées bien inférieures aux premiers coûts prévisionnels, estimés à 2 millions EUR par an. Les dépenses annuelles moyennes, qui étaient de plus de 1.5 million EUR entre 2006 et 2010, ont été ramenées à près de 1.2 million EUR au cours des années suivantes et jusqu'en 2013. Dans l'ensemble, tous les partenaires bilatéraux au développement du FPA ont contribué au moins une fois au financement de l'Unité de soutien, dans des proportions toutefois très inégales. La fourchette des contributions est allée de moins de 30000 EUR à près de 1.9 million EUR. Sur ces deux périodes, les membres du G8 ont apporté 57 % et le groupe OCDE11 pas moins de 43 % de l'ensemble des contributions.

L'Unité de soutien possède à sa tête un chef ayant rang de Directeur, afin de pouvoir « ... interagir avec les responsables de haut niveau » (OCDE, 2005) ; elle comprend un assistant personnel du Directeur, un responsable administratif et financier, un coordinateur des activités de communication et un économiste. Les salaires des agents représentent à peine 60 % des dépenses totales (2010-2013). L'Unité de soutien tire activement parti des compétences des différentes directions de l'OCDE et fait appel à des consultants pour des prestations intellectuelles concernant, par exemple, le MRDE ou les documents des réunions. L'Unité de soutien élabore des rapports d'activité réguliers à l'attention des membres du FPA (en milieu d'année) et du Conseil de l'OCDE (en fin d'année).

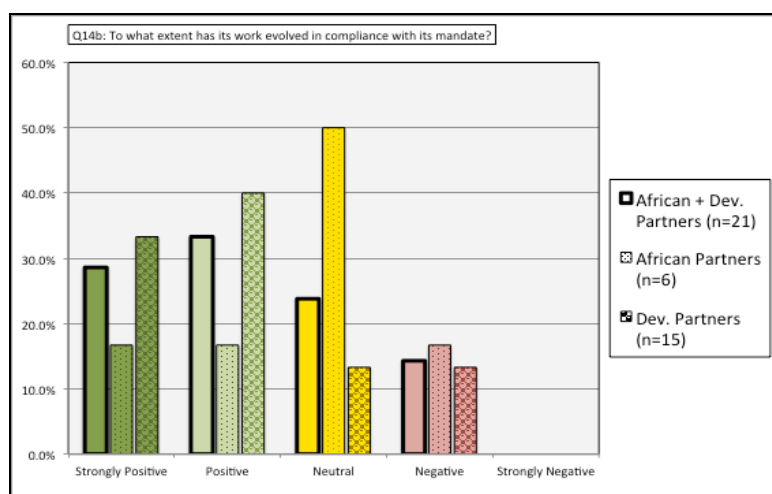
L'accord actuel d'hébergement passé avec l'OCDE court jusqu'à la fin du mois de juin 2014. Les contributions financières disponibles ne couvriront les dépenses que jusqu'à cette échéance. La prolongation de l'accord d'hébergement, ainsi que l'obtention des ressources nécessaires, soit un million EUR par an, exigeraient la mise en œuvre de diverses procédures politiques et administratives, qui devraient être engagées au plus tard au début de l'année 2014.

Les services de secrétariat dont bénéficie le FPA aux termes du mandat défini à Londres (2005 ; voir chapitre 2.b) et dont la mise en place a été confirmée par la réforme de Rome (2009 ; voir chapitre 2.c), se voient attribuer une note globalement positive par les membres ayant répondu à l'enquête, en particulier en ce qui concerne la préparation des réunions du FPA. Environ 60 % ont une opinion positive ou très positive de l'Unité de soutien. Les partenaires au développement se montrent encore plus enthousiastes envers l'Unité de soutien que les partenaires africains (voir graphique 5.14)

Graphique 5.14. Perception de l'Unité de soutien (question 14a/b)



Source: Questionnaire



Source: Questionnaire

L'évolution du partenariat entre le NPC et l'Unité de soutien fait l'objet d'une appréciation légèrement positive, avec une opinion plus favorable du côté des partenaires africains (voir question 16a dans le tableaux A1 à l'Appendice A). En outre, la façon dont les deux entités ont mis à profit les compétences des autres directions de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (APCN) et de l'OCDE est jugée très positive (voir question 17a dans le tableaux A1 à l'Appendice A). Le concours assuré par ces autres directions est devenu manifeste, par exemple, au cours de la préparation des questions thématiques à examiner lors des 19^e et 20^e réunions du FPA. De plus, les rapports d'activité et financiers annuels élaborés par l'Unité de soutien sont considérés comme utiles par la majorité des partenaires au développement, même si certains souhaiteraient que les informations sur les activités de l'Unité soient plus nombreuses, et que les états financiers, semestriels et provisoires, soient plus détaillés (voir questions 19a et 19b dans le tableaux A1 à l'Appendice A). Par ailleurs, certains membres, des deux côtés, déplorent que ni le Forum ni ses coprésidents n'assignent de tâches spécifiques aux secrétaires.

Il paraît évident que sans l'appui solide, efficace et de qualité apporté par l'Unité de soutien du côté G8/OCDE et par le NPC du côté africain, et la continuité qui en a résulté, le FPA n'aurait guère pu durer (voir également le paragraphe sur le suivi – notamment le MRDE – ainsi que le paragraphe suivant portant sur les réunions du FPA). Ces bons résultats sont remarquables compte tenu des

réerves que nourrissent toujours les membres au sujet de l'ambiguïté des dispositifs institutionnel et d'hébergement. De toute évidence, l'explication réside en partie dans la continuité de la direction des deux secrétariats, notamment dans leur coopération fondée sur la confiance et le dévouement. Les problèmes structurels du dispositif de secrétariat sont triples : (i) il n'existe pas de secrétariat unique ou principal alors que le FPA lui-même et sa coprésidence fonctionnent selon des modalités uniformes. Il avait été suggéré que le Secrétariat UA/NEPAD joue le premier rôle, en collaborant avec une unité de soutien, mais cette proposition ne s'est pas concrétisée. (ii) attribuer au NEPAD la fonction de secrétariat du côté africain semblait naturel au cours des premières années du partenariat G8/NEPAD et lorsque que le FPA se concentrait sur leur programmes d'action respectifs. Compte tenu de l'émergence de l'UA et de la transformation du NEPAD devenu son organisme d'exécution (à travers l'APCN - Agence de planification et de coordination du NEPAD), ainsi que de la réorientation du FPA vers les processus politiques africains et mondiaux (réforme de Rome de 2009), un certain nombre de membres des deux côtés du partenariat pensent qu'un rôle plus grand est dévolu à l'UA et à sa Commission. Selon eux, l'évolution institutionnelle soulève clairement la question du fonctionnement de l'UA et de sa Commission au sein des dispositifs spécifiques des secrétariats. En outre, il faut prendre en considération le rôle de la CEA qui collabore avec l'OCDE (et l'Unité de soutien) à la réalisation du MRDE. (iii) contrairement aux partenaires africains, les partenaires au développement membres du FPA n'ont pas à leur disposition d'institutions qui leur soient propres (constituant un organisme distinct) et puissent fournir des services de secrétariat. Même si tous les partenaires au développement sont membres de l'OCDE, la composition de l'OCDE va bien au-delà des membres du FPA. Mais l'OCDE est elle-même membre du FPA en tant qu'organisation internationale, et ce au même titre que toutes celles qui en font partie. Par conséquent, il est important de comprendre que l'Unité de soutien est uniquement hébergée par l'OCDE, et que ce rôle ne doit pas être confondu avec les autres rôles de l'OCDE.

Des deux côtés du partenariat, il existe un large consensus sur le fait que le rôle de l'Afrique et sa représentation dans le système de secrétariat doivent être importants et assurés dans des conditions d'égalité, un certain nombre de répondants disant regretter que les partenaires africains n'aient pas encore pris la première place.

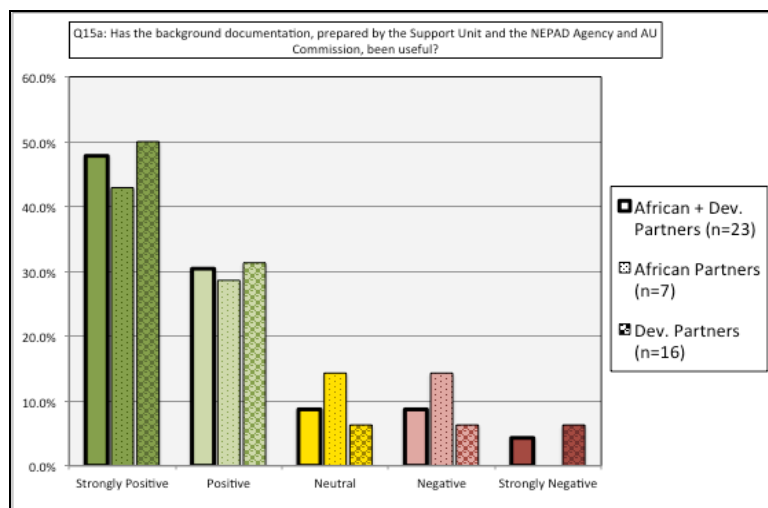
Préparation, organisation et suivi des réunions

La réforme de Rome (2009) invite les coprésidents à identifier les grandes questions stratégiques bien avant la réunion plénière. Cela s'est avéré de plus en plus difficile notamment du fait de disjonctions entre les travaux préparatoires du FPA et le programme d'ouverture du G8 vers l'Afrique (voir chapitre 5.2), de difficultés à harmoniser les priorités des partenaires africains, celles des partenaires au développement et les priorités mondiales, et de procédures parfois lourdes du côté des coprésidents (et des secrétariats). L'organisation du cycle annuel des réunions – à savoir une première réunion politique à laquelle succède une deuxième réunion, à caractère de suivi – ainsi que l'absence de synchronisation entre le FPA et les autres processus, ajoutent à ces difficultés.

Par conséquent, l'ordre du jour de la prochaine réunion, par exemple, n'est généralement pas esquissé à la fin de la réunion précédente. Et ce n'est qu'environ deux à trois mois avant la tenue de la réunion que la date, le lieu et l'ordre du jour en sont communiqués aux membres du Forum. Certains membres préféreraient que ces éléments leur soient confirmés plus tôt afin d'assurer une représentation à haut niveau et une préparation adaptée de la réunion. Certains estiment par ailleurs que si la première réunion était organisée plus tôt dans l'année (en février ou mars), l'impact sur les processus du G8 en serait renforcé. Toutefois, malgré les difficultés à établir au bon moment les questions de fond à

inscrire à l'ordre du jour, un large et solide consensus se dégage parmi les répondants, de part et d'autre du partenariat, sur le fait que la documentation de référence élaborée par l'Unité de soutien, le NPCA et la Commission de l'UA est utile et les modalités pratiques des réunions satisfaisantes (voir graphique 5.15 ; voir question 15b dans le tableaux A1 à l'Appendice A). Les membres se disent également plutôt satisfaits de la formule de la réunion plénière et y voient quelque avantage par rapport à d'autres formules possibles (ex., séances de travail par groupes ; voir question 25d dans le tableaux A1 à l'Appendice A). Pour autant, certains estiment qu'il serait possible d'améliorer la qualité des débats tenus dans le cadre du FPA en réalisant davantage de travaux entre les sessions, par exemple au moyen de groupes de travail (virtuels). De plus, une nette majorité est favorable à la tenue de deux réunions par an (voir question 25b dans le tableaux A1 à l'Appendice A). En ce qui concerne le lieu de la réunion, la plupart des membres semblent satisfaits de l'alternance actuellement opérée, la première réunion se tenant dans le pays de la présidence du G8, la seconde en Afrique (en général, dans le pays de la présidence de l'UA ou du Comité directeur du NEPAD). Certains proposent toutefois de donner aux partenaires au développement non membres du G8 la possibilité d'accueillir une réunion, ou encore d'organiser toutes les réunions alternativement à Addis Abeba et à Paris.

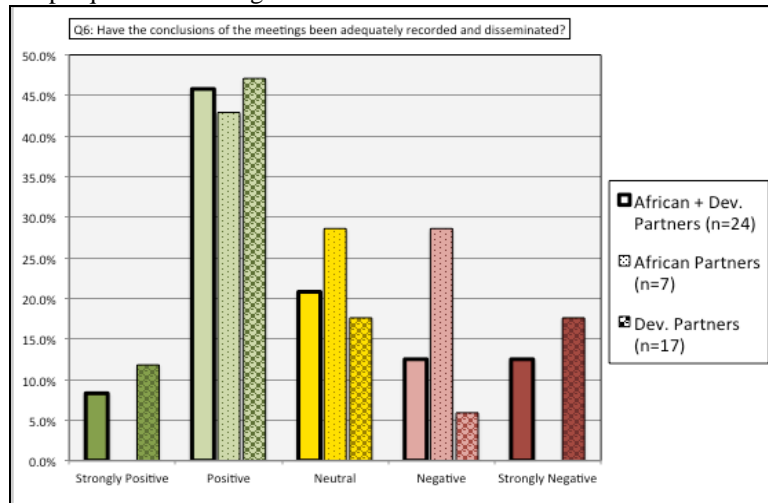
Graphique 5.15. Utilité de la documentation de référence



Source: Questionnaire

Ce n'est qu'en 2009 que le principe d'un communiqué ou de déclarations conjointes a été adopté, ce moyen apparaissant comme l'un des plus efficaces pour consigner et diffuser les conclusions des réunions (réforme de Rome ; FPA, 2009). Dès lors, toutes les réunions du FPA ont publié des déclarations communes ou des communiqués conjoints. Après bien des années et bien des réunions sans conclusions en bonne et due forme, il s'agit d'une avancée notable, même si, aux yeux de certains – et, dans une certaine mesure, à juste raison – ces conclusions pèchent par leur caractère trop général et déclaratif, et ne rendent pas suffisamment compte de la richesse des débats. La majorité des membres ayant répondu à l'enquête ont une opinion plus ou moins positive (on note un peu plus de circonspection du côté africain) du processus de consignation et de diffusion des conclusions (voir graphique 5.16), alors que, dans le même temps, bon nombre d'entre eux, des deux côtés du partenariat, préconisent d'aller plus loin dans la diffusion des conclusions et, en particulier, dans le suivi des réunions.

Graphique 5.16. Consignation et diffusion des conclusions



Source: Questionnaire

Il apparaît clairement que la diffusion des conclusions auprès des membres est efficacement organisée par les secrétariats des deux côtés du partenariat. Qui plus est, les conclusions sont publiées sur le site Internet du FPA, géré par l'Unité de soutien. Il est surprenant de constater que ni les sites Internet de le NPCA, de l'UA ou de la CEA, ni ceux des dernières présidences du G8 ne présentent le FPA et les conclusions de ses travaux, ce qui soulève la question de la pertinence et de l'appropriation. Cependant, la publication en ligne des conclusions n'est qu'une manière de les diffuser. Ce qui compte réellement, c'est de savoir si les coprésidents et les membres du Forum considèrent qu'il leur incombe de les promouvoir activement dans les capitales et dans d'autres enceintes. Malheureusement, peu d'éléments permettent de penser que c'est effectivement le cas (voir le paragraphe sur l'impact). L'argument selon lequel l'Unité de soutien, et aussi le NPCA, pourraient en faire plus dans ce sens ne tient pas dans la mesure où ces deux organismes ne disposent ni d'un mandat politique ni d'un accès appropriés. Les opinions divergent sur le fait de savoir si l'observation continue du suivi des réunions ou son évaluation (ex., par un mécanisme d'évaluation propre au FPA) aideraient à améliorer les prolongements de celles-ci. Enfin, rappelons que c'est avant tout la qualité et le poids du contenu des conclusions qui déterminent leur diffusion.

5.4 Principaux résultats sur la concernant la performance du Forum

L'appropriation du Forum, mesurée par la participation et le niveau de représentation, est sensiblement plus forte pour les pays membres (en particulier NEPAD5 et G8) que pour les organisations membres. Pour autant, le taux de participation et le niveau de représentation ne cessent globalement de baisser depuis 2010. Ils ne sont plus en adéquation avec le rôle attendu du Forum et pèsent sur l'utilité perçue de la participation. Le recul de la performance du Forum ces dernières années peut aussi s'expliquer par le fait qu'il n'a pas adapté et/ou limité sa composition. La participation du secteur privé et de la société civile – en qualité d'invités – n'a pas revêtu un caractère systématique, mais s'est avérée utile sur des questions spécifiques.

Les thèmes choisis pour les réunions du Forum ont été essentiellement axés sur les ordres du jour du G8, et moins sur ceux du G20 ou de l'UA. On observe une absence de planification et le sentiment que les préoccupations de l'Afrique ne sont pas totalement prises en compte. Le Forum s'est abstenu d'aborder des questions politiquement sensibles et d'exercer son rôle de suivi. Compte tenu de la

réorientation vers les grands processus régionaux et mondiaux préconisée par la réforme de Rome, l'impact du Forum sur les aspirations de l'Afrique en matière de développement s'est fait plus indirect. Parallèlement, cependant, l'effet du Forum sur les processus régionaux et mondiaux et sa reconnaissance par ces processus sont devenus presque insignifiants.

Le renforcement du rôle des coprésidents prévu par la réforme de Rome n'a pu être mis en œuvre de façon adéquate, en partie en raison des insuffisances que présente ce dispositif, notamment en ce qui concerne les processus régionaux et mondiaux. Les coprésidents sont efficacement soutenus par les secrétariats des deux côtés. La préparation et les modalités des réunions, de même que la documentation de référence, sont jugées satisfaisantes. Mais les travaux entre les sessions sont inexistantes. Les conclusions des réunions ont un caractère assez général et plutôt déclaratif ; leur diffusion et leur promotion au-delà de la « communauté du FPA » laissent beaucoup à désirer. Le bon fonctionnement de la coopération entre les deux secrétariats s'est avéré essentiel pour la pérennité du Forum. En ce qui concerne les activités de secrétariat, les partenaires africains pourraient exercer un rôle renforcé, voire, à terme, moteur.

6 Conclusions

6.1 Pertinence

Le Forum pour le Partenariat avec l'Afrique a été une composante fondamentale du Partenariat entre le G8 et l'Afrique largement jusque vers la seconde moitié de la dernière décennie. Sur le fond, le Forum s'intéressait principalement aux plans d'action pour l'Afrique du NEPAD et du G8. Institutionnellement, il était l'un des trois sommets du «triangle» sur lequel reposait le Partenariat, les deux autres sommets étant le Sommet G8-Africa Outreach et le système des représentants personnels des chefs d'État et de gouvernement des pays du G8/du NEPAD. Le partenariat entre l'Afrique et le G8 en tant que groupe a été l'un des moteurs à l'œuvre pendant une décennie de progrès politique, économique et social intense en Afrique.

Comme le G8 s'est emparé de sujets concernant l'Afrique, qu'il a intégrés dans ses programmes d'action mondiaux, et que l'Afrique a, de son côté, organisé, autour d'axes thématiques, la mise en œuvre de son programme de développement ainsi que le soutien international à ce programme, le Forum a perdu, en partie à cause de son propre succès, de la pertinence. La réforme décidée à Rome (2009) a imprimé au Forum un nouveau cap du plus haut intérêt consistant à influencer sur les processus régionaux et mondiaux.

Sous l'angle institutionnel, le Forum a perdu une bonne partie de sa pertinence initiale et n'a pas su s'adapter au nouveau cap et au nouvel environnement. Le Sommet G8-Africa Outreach, auquel le FPA était censé apporter sa contribution, a pour l'essentiel perdu de son existence. Le système des représentants personnels des chefs d'État et de gouvernement des pays du G8/NEPAD ne fonctionne plus correctement. La composition du Forum n'a pas été adaptée afin de mieux cadrer avec les réalités institutionnelles, politiques et économiques actuelles, ni du côté de l'Afrique, ni du côté de ses partenaires. Du côté africain, le Forum n'est pas suffisamment arrimé au sein de la nouvelle architecture institutionnelle de l'UA tandis que du côté de certains partenaires de l'Afrique, des difficultés similaires se profilent, par exemple dans la perspective de la nouvelle architecture diplomatique de l'UE. Les liens avec la communauté de l'UA à Addis Abeba sont ténus. Les circuits d'interaction entre le Forum et le système des sherpas du G8/G20 n'ont pas été mis en place. Pour le moment, le FPA, unique en son genre en tant que forum intergouvernemental, n'a d'équivalents que les forums qui, ces dernières années, ont fait leur apparition dans la sphère de l'UA et de sa commission.

6.2 Efficacité et impact

Lorsque le triangle institutionnel (Sommet G8-Africa Outreach, système des représentants personnels et FPA) fonctionnait bien, le Forum a apporté une réelle contribution au ralliement des soutiens en faveur du développement de l'Afrique, alimentée par une dynamique politique forte au plus haut niveau. Un certain nombre de processus thématiques importants ont été lancés par ce triangle. Un grand nombre d'entre eux continuent d'avoir des effets réels et positifs sur la situation du continent.

Actuellement, le FPA ne peut plus être décrit comme un organe pivot efficace pour exercer une influence sur les processus régionaux et mondiaux. Dans le monde d'aujourd'hui devenu moins multilatéral et toujours plus multipolaire, le Forum n'est plus reconnu comme une référence importante, ce qui s'explique par le fait qu'il n'a pas su s'adapter à des périodes et des circonstances en proie à des évolutions spectaculaires, et aussi en partie par des faiblesses sur le plan interne. Même si

le Forum constitue un espace propice à des débats francs et ouverts, il n'a pas suffisamment réussi à s'emparer de questions litigieuses, à lancer des initiatives conjointes et à dégager des conclusions prospectives. La diffusion et la promotion, au delà de la communauté du FPA, des dossiers traités par le Forum ont nettement manqué d'efficacité.

Le Forum n'a pas été en mesure d'entreprendre un examen mutuel impartial de la concrétisation de ses engagements. En particulier du côté africain, des voix toujours plus nombreuses se sont fait entendre pour déplorer que le FPA n'ait pas exécuté cette partie de son mandat tandis que du côté des partenaires au développement, le mécontentement porte sur le fait que le Forum n'a pas examiné le respect des engagements pris par les pays africains. L'examen mutuel de l'efficacité du développement en Afrique (MRDE), qui donne lieu au seul rapport de suivi ayant valeur d'exemple établi conjointement par les deux parties, n'a été inscrit qu'une seule fois à l'ordre du jour d'une réunion du Forum. Le MRDE, mettant à profit la riche expérience et les solides connaissances de la CEA et de l'OCDE et offrant des analyses et des recommandations concises et ciblées, aurait pu être un outil efficace pour lancer des débats conjoints sur le suivi. Au lieu de cela, on a assisté, des deux côtés, à une prolifération de mécanismes de suivi au sein d'autres processus et enceintes.

Ces dernières années en particulier, le Forum n'a pas mobilisé une participation au niveau politique requis et il a plutôt tendance à imposer un fardeau supplémentaire aux hauts responsables des deux côtés. D'une certaine manière, il accroît la complexité des dispositifs en place sur la scène mondiale, de même que des mécanismes de partenariat avec l'Afrique, tout en ayant relativement peu d'effets positifs dans l'optique de la lutte contre la marginalisation de l'Afrique dans la conduite des affaires à l'échelle mondiale.

6.3 Efficacité et durabilité

Le FPA est un moyen tout à fait efficace de réunir des personnalités concernées par le sort de l'Afrique et de tenir des discussions à haut niveau avec un minimum de logistique administrative. Il bénéficie d'un soutien efficace grâce à une organisation rationnelle des secrétariats. Le travail de préparation des réunions par les secrétariats, y compris les documents de référence, ont été d'une qualité remarquable même si le rôle dévolu à l'Afrique dans ce contexte aurait pu être plus dense.

La coprésidence fonctionne efficacement tant en ce qui concerne la préparation directe que la présidence des réunions. Les coprésidents n'ont toutefois pas institué des mécanismes suffisamment efficaces pour les travaux et la communication entre les sessions, notamment pour la planification et la liaison avec les principaux processus régionaux et mondiaux. Ils ont bénéficié d'un soutien efficace et efficace des secrétariats des pays africains et des partenaires, au risque de s'en remettre à l'excès à eux en tant qu'intermédiaires, de réduire ainsi les possibilités d'interactions entre eux et de compromettre leur propre maîtrise du processus.

Bien que le Forum ait, dès le tout début, dû batailler pour se donner un rôle, des objectifs et une organisation institutionnelle, il a manifesté une remarquable résistance sur le plan institutionnel, ce qui peut être dû en partie à l'engagement de certains de ses membres, en partie à la coopération sans heurts entre les deux secrétariats. Plus important encore cependant, le Forum risque de voir sa pérennité menacée s'il ne sert pas un but le reliant à un processus politique de niveau supérieur tel que le Sommet G8-Africa Outreach, comme ce fut le cas pendant la décennie écoulée.

7 Recommandations sur les fondements du Forum dans l'avenir

7.1 Revenir aux origines ou se tourner résolument vers l'avenir

Sous sa forme actuelle, le Forum n'est pas viable dans le contexte mondial et continental d'aujourd'hui et ses membres se trouvent confrontés à des choix fondamentaux. Il ne serait ni raisonnable ni sage, politiquement, de maintenir la formule existante légèrement modifiée ou de mettre fin au Forum sans envisager l'avenir. Les principaux membres du Forum doivent donc, d'un côté comme de l'autre, réfléchir à la meilleure façon de servir leurs intérêts et de faire face à leurs responsabilités quant à l'avenir de l'Afrique.

Scénario de « Revenir aux origines »

Les membres du G8 doivent décider s'ils jugent avantageux – comme en 2001/2 – d'avoir, en tant que groupe de dirigeants, une approche à long terme, globale et structurée à l'égard de l'Afrique, parallèlement à leurs partenariats bilatéraux (notamment européens) nettement renforcés avec ce continent. De la même façon, les principaux dirigeants africains doivent adopter une position commune sur la question de savoir si, et dans quelle mesure, il est intéressant pour eux de s'associer au G8 en tant que sous-groupe de ses multiples partenaires stratégiques.

Même si cette évaluation n'a pas permis de conclure clairement à l'émergence (ou la réémergence) probable d'une approche à long terme, globale et structurée de ce type, elle oblige à envisager la possibilité d'un scénario de « retour aux sources ». Un nouvel engagement structuré entre le G8 et l'Afrique pourrait se présenter sous la forme d'un dispositif institutionnel à deux niveaux : une réunion annuelle (ou bisannuelle) des dirigeants, et des réunions des Représentants personnels des deux côtés qui se tiendraient au moins deux fois par an. Les membres du G8 sont connus, mais la composition du côté africain devrait refléter clairement le rôle accru de l'UA. La formule pourrait être la suivante : Président de l'UA, Président de l'APSC, Président de la Commission de l'UA, cinq pays africains importants (NEPAD5 plus Président du HSGOC, par exemple ; ou une nouvelle configuration de pays partageant l'engagement du G8 en faveur de sociétés démocratiques à économie de marché ; voir aussi le Chapitre 7.4.). Le nombre total de membres serait inférieur à vingt.

Les Représentants personnels des deux côtés devraient être désignés à un niveau comparable à celui de Directeur général et être ancrés au sein du cabinet des chefs d'État ou de gouvernement. Du côté du G8, ils devraient être intégrés dans le système de Sherpas, en tant, par exemple, que Sous-sherpas pour l'Afrique rendant compte aux dirigeants par le biais du Sherpa du G8. Cette structure légère n'aurait besoin, pour fonctionner, ni de services particuliers de secrétariat ni de forum plus large tel que le FPA.

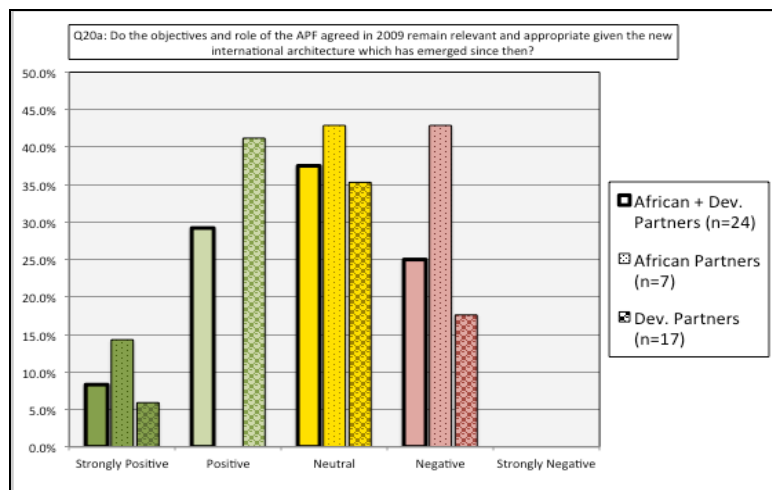
Recommandation 1 :

L'Afrique et le G8 devraient, en temps voulu, se consulter au niveau du Sherpa sur la question de savoir si et comment il convient d'établir (de rétablir) un partenariat structuré entre l'Afrique et le G8 en tant que groupe. Les consultations devraient être menées, du côté africain, par le Président de l'UA, le Président de la Commission de l'UA et le Président du HSGOC du NEPAD et, du côté du G8, par la présidence actuelle et les deux prochaines présidences (2014/15).

Refonte complète du Forum

Cette évaluation ayant pour objectif de formuler des recommandations sur le devenir du FPA bien au-delà du G8, il faut examiner plus généralement les options et scénarios possibles, en se basant sur les conclusions des évaluateurs et les vues exprimées par les membres ayant répondu au questionnaire. Compte tenu de la nouvelle architecture internationale, près de deux tiers des membres ayant répondu au questionnaire ne voient plus aujourd'hui l'intérêt ni le bien-fondé du Forum (voir Figure 7.1.).

Figure 7.1. Intérêt du Forum dans le monde d'aujourd'hui



Source: Questionnaire

Si l'on veut pouvoir formuler des recommandations sur les fondements du Forum, il faut aborder trois questions principales :

- Pourquoi devrait-il exister un Forum dans l'avenir ?
- De quelles questions le Forum devrait-il traiter ?
- Quels devraient être les membres et les propriétaires du Forum ?

Les réponses à ces questions permettent d'établir une matrice d'options pour un futur Forum. Les recommandations porteront ensuite sur trois options différentes (avec les zones grises habituelles entre ces options).

7.2 Pourquoi devrait-il exister un Forum dans l'avenir?

L'Afrique, délimitée par deux océans, ne fait partie ni de la communauté nord-atlantique ni de la communauté Asie-Pacifique. Au changement de millénaire, l'Afrique a été considérée comme un continent requérant de la part de la communauté internationale une approche spéciale (telle qu'énoncée dans la Déclaration du Millénaire des Nations Unies et concrétisée par le Partenariat G8-Afrique et le FPA). S'il est indéniable que cela a placé l'Afrique sous les projecteurs et l'a aidée au cours de la décennie qui a suivi, le risque était aussi de stigmatiser et de ghettoïser un continent marqué par sa diversité (Cargill, 2010). Aujourd'hui, l'Afrique est généralement considérée comme le « ... prochain continent émergent » (G8, 2013, p. 5). Alors que l'UA prépare un Plan d'action africain pour 50 ans allant jusqu'en 2063, qui sera adopté en 2014 (UA, 2013), il n'est pas certain que le plan d'action pour l'après-2015 comporte un volet africain spécial.

Se tourner résolument vers l'avenir

Toutefois, qu'un nouveau plan d'action mondial concernant l'Afrique soit ou non nécessaire ou probable, cette évaluation a identifié de bonnes raisons pour l'Afrique et ses partenaires internationaux de s'engager dans une coopération structurée, voire coordonnée : (i) l'Afrique est un maillon essentiel de la durabilité et de la stabilité mondiales ; (ii) elle est insuffisamment représentée et intégrée dans l'architecture de la gouvernance mondiale et (iii) c'est le continent le plus menacé si les politiques nationales et mondiales n'infléchissent pas la trajectoire suivie jusqu'à présent.

De nos jours, les affaires mondiales dépendent, dans une grande mesure, des sommets qui se tiennent au plus haut niveau. Il serait donc judicieux, et même nécessaire, que l'Afrique et ses partenaires mondiaux consolident leur interaction de la même manière. Un Sommet mondial sur l'Afrique pourrait positionner une Afrique qui monte dans le monde de demain (voir Figure 7.2). Une autre possibilité serait de calquer un engagement structuré à haut niveau sur les arrangements qui existent à l'échelle mondiale ou continentale (comme le G20 et les Sommets de l'UA, par exemple). Ce n'est que dans un contexte de ce genre qu'un forum comme le FPA pourrait se développer et servir des objectifs plus larges, par exemple en préparant des sommets et des initiatives et en aidant à leur mise en œuvre et à leur suivi.

Figure 7.2. Positionner l'Afrique



Source : Compilation effectuée par les auteurs eux-mêmes.

Recommandation 2 :

L'Afrique et ses partenaires internationaux devraient reconnaître la nécessité de s'associer pour coordonner régulièrement leur action au sein d'une structure à haut niveau.

Recommandation 3 :

Le FPA devrait être chargé par les dirigeants de se rétablir sous une forme qui serait calquée sur les arrangements institutionnels et thématiques qui seront mis en place au niveau des sommets.

7.3 De quelles questions le Forum devrait-il traiter ?

Un forum tel que le FPA ne peut se justifier que si toutes les parties s'accordent sur le fait qu'il offre une possibilité unique de mener des discussions générales couvrant un large éventail de sujets, d'établir un lien entre le plan d'action mondial et celui consacré à l'Afrique et de faire remonter les résultats aux niveaux plus élevés. Cependant, même lorsqu'on suit ce raisonnement, il faut déterminer en principe l'étendue et la profondeur des questions à aborder dans le cadre du Forum et à un niveau politique supérieur. Parmi diverses options, il faudrait prêter une attention particulière à trois approches envisageables en réponse à la question « quoi ? » (la première englobant les suivantes) :

- i. Une « approche stratégique générale » devrait en principe couvrir les questions concernant la paix et la sécurité, la gouvernance et les droits de l'homme, les aspects socioéconomiques et l'environnement, et les biens publics continentaux et mondiaux.
- ii. Une « approche axée sur la coopération économique » pourrait privilégier des questions comme la croissance (verte), l'énergie et l'infrastructure ainsi que les échanges, l'IDE et l'APD, et la mobilisation des ressources intérieures, notamment les processus continentaux et mondiaux qui gouvernent ces aspects.
- iii. Une « approche axée sur la coopération pour le développement » serait centrée sur la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement et tout plan d'action comparable pour le développement au-delà de 2015, les programmes relatifs à l'APD et à l'efficacité du développement étant les principales courroies de transmission du partenariat.

Etant donné que l'Afrique et ses partenaires élargissent leur coopération et abordent une ère post-APD, la troisième option (l'« approche axée sur la coopération pour le développement ») semble trop étroite, notamment parce qu'une machinerie institutionnelle perfectionnée gouverne déjà ces questions. Par contre, l'« approche stratégique générale » ainsi que l'« approche axée sur la coopération économique » seraient fort intéressantes et séduisantes pour l'Afrique et ses partenaires. Les questions et thèmes précis à traiter devraient refléter les priorités communes et être énoncés suivant une perspective à moyen terme.

Recommandation 4 :

Un arrangement futur entre l'Afrique et ses partenaires internationaux devrait établir un lien entre le plan d'action pour l'Afrique et celui qui existe à l'échelon mondial et suivre soit une « approche stratégique générale », soit une « approche axée sur la coopération économique ».

Recommandation 5 :

Tout engagement structuré futur entre l'Afrique et ses partenaires devrait prévoir un programme de travail pluriannuel établissant un lien entre le plan d'action pour l'Afrique et celui qui existe à l'échelon mondial, et suivre les priorités et initiatives qui émergent dans ce contexte.

7.4 Quels devraient être les membres et les propriétaires du Forum ?

Compte tenu des enseignements tirés dix premières années d'existence du Forum, tout arrangement concernant la liste des membres et des propriétaires du Forum devrait, en premier lieu, placer les responsables du Forum autant que possible au plus haut niveau politique. En deuxième lieu, les relations internationales étant façonnées principalement par les Etats, les membres devraient être

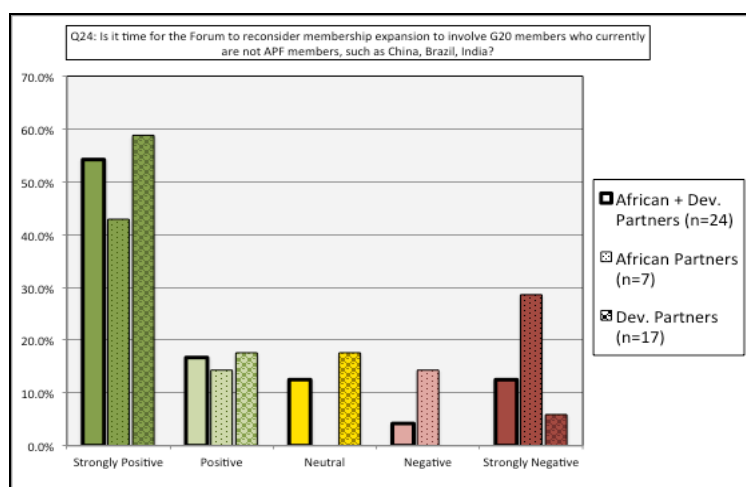
principalement des pays (y compris leurs organes supranationaux). Enfin, le cadre institutionnel devrait être fonction des rôles et des objectifs de l'arrangement établi.

Les questions d'adhésion et de propriété doivent être abordées tant pour l'Afrique que pour ses partenaires. Elles sont particulièrement complexes et politiquement sensibles. Une nette majorité des membres ayant répondu au questionnaire de chaque côté s'est prononcée en faveur d'un réexamen de la question de l'extension du Forum à des pays émergents tels que la Chine, le Brésil et l'Inde (voir Figure 7.3). Certains souhaitent en même temps que le nombre de membres soit limité, que la représentation du côté africain soit reconfigurée et que le Forum soit davantage lié aux structures politiques qui émergent en Afrique et dans le monde autour de l'UA à Addis Abeba (voir Chapitre 5.1. et 5.3.).

Cette évaluation semble indiquer, cette fois encore, parmi un certain éventail de possibilités, trois approches fondamentalement différentes en réponse à la question « qui ? » du point de vue de l'adhésion et de la propriété :

- i. Une « approche stratégique fondée sur les partenaires » devrait viser à réunir les principaux partenaires de l'Afrique dans les domaines du commerce, de l'aide et de la sécurité et les pays africains qui sont d'une importance clé pour le continent et ses partenaires internationaux. Les critères à appliquer devraient refléter ces trois dimensions et limiter le nombre de membres des deux côtés à vingt et assurer une certaine permanence.
- ii. Une « approche institutionnelle UA-OCDE » s'appuierait toujours sur la primauté des Etats mais ancrerait le partenariat dans le contexte institutionnel des deux organisations. Les membres seraient uniquement les pays de l'UA et de l'OCDE qui satisfont aux mêmes critères que ceux énoncés pour la première approche. Une autre possibilité serait configurer la représentation du côté africain selon le format de Banjul (voir note 48).
- iii. Une « approche fondée sur la gouvernance mondiale » limiterait l'adhésion du côté des partenaires aux membres du G20. Cette approche prend en compte tous les pays du G8 et les BRICS. La composition du côté africain devrait probablement être conforme au format de Banjul.

Figure 7.3. Participation des membres du G20



Source: Questionnaire

Une caractéristique comme aux trois approches concernant le « qui ? » est qu'elles ne comptent par les organisations régionales et internationales ni la société civile et le secteur privé parmi les membres officiels. Ces acteurs devraient – en fonction du thème abordé – être invités au cas par cas. Etant donné que certains pays, des deux côtés, ne seraient plus membres du Forum, on pourrait envisager (sauf pour la troisième approche) une clause des droits acquis ou une représentation par le biais de l'UE ou du Président du Comité directeur du NEPAD, par exemple.

Cependant, la question du « qui ? » va au-delà de celle de l'adhésion formelle, quasi automatique. Le fait d'être invité au partenariat et à son forum est, avant tout, un privilège qui doit être honoré par une participation au niveau adéquat, par une contribution financière équitable et par la promotion des objectifs communs dans les capitales et dans d'autres enceintes.

Cette évaluation laisse penser que l'Afrique et ses partenaires devraient tout d'abord viser une « approche stratégique fondée sur les partenaires », mais réfléchir en principe aux trois approches. Les avantages et inconvénients des approches concernant le « qui ? » sont examinés en liaison avec les approches concernant le « quoi ? » dans le Chapitre 7.5.

Recommandation 6 :

Tout arrangement concernant l'adhésion et la propriété devrait faire en sorte que le niveau du Forum corresponde, autant que possible, aux plus hauts niveaux politiques et qu'un lien étroit soit établi avec la communauté politique africaine et internationale qui entoure l'UA à Addis Ababa.

Recommandation 7 :

Les membres devraient être principalement des pays et leur nombre devrait être limité à vingt de chaque côté. Les organisations internationales, la société civile et le secteur privé devraient – en fonction du thème traité – être invités au cas par cas.

Recommandation 8 :

L'adhésion devrait se faire sur invitation et les membres devraient participer au Forum au niveau adéquat et offrir une contribution financière équitable. Ces conditions préalables devraient être appliquées.

Recommandation 9 :

Pour les pays qui ne seraient plus membres, il faudrait envisager une clause des droits acquis ou un mécanisme de représentation.

Recommandation 10 :

L'Afrique et ses partenaires devraient tout d'abord viser une « approche stratégique fondée sur les partenaires » mais réfléchir aussi à une « approche institutionnelle UA-OCDE » et à une « approche fondée sur la gouvernance mondiale ».

7.5 Matrice d'options

Si l'on relie les trois approches « quoi ? » et les trois approches « qui ? », on obtient une matrice d'options pour un futur partenariat et un forum correspondant.

Tableau 7.1. Matrice d'options – Qui ? et Quoi ?

<i>Who</i> \ <i>What</i>	Strategic Partners Approach	Institutional AU-OECD Approach	Global Governance Approach
Broad & Strategic Approach	A1 Model 1: Global Africa Strategic Dialogue	B1	C1
Economic Cooperation Approach	A2	B2 Model 2: AU-OECD Partnership	C2 Model 3: Africa Global Governance Panel
Development Cooperation Approach	A3	B3	C3

Source : Compilation effectuée par les auteurs eux-mêmes.

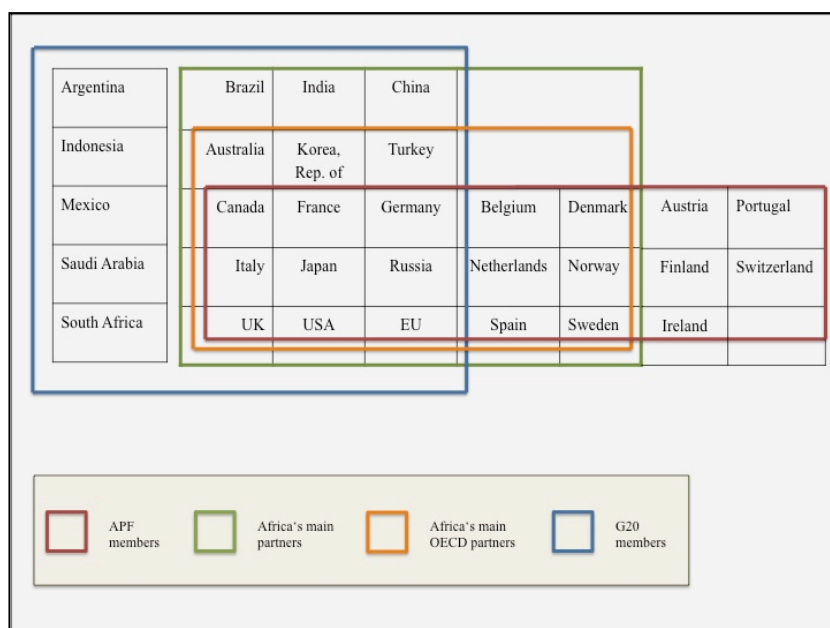
Les options suivant l' « approche fondée sur la coopération pour le développement (A3, B3 et C3) ne recueillent pas un soutien suffisant de chaque côté. Une « approche stratégique générale » ne fonctionnera probablement pas dans le cadre d'une « approche institutionnelle UA-OCDE » (B1) ou d'une « approche fondée sur la gouvernance mondiale » (C1), du fait que l'OCDE et le G20, en tant que principaux acteurs respectifs, n'ont pas de mandat explicite concernant des aspects politiques tels que la paix et la sécurité. Une « approche fondée sur la coopération économique » fonctionnerait avec une « approche stratégique fondée sur les partenaires » (A2) mais ne permettrait pas d'exploiter pleinement le potentiel de cette dernière. Cette évaluation conduit donc à recommander d'examiner de manière plus approfondie trois modèles pour l'établissement, dans l'avenir, d'un partenariat et d'un forum correspondant, qui pourraient associer le « quoi ? » et le « qui ? » de manière très productive :

Modèle 1 : Le dialogue stratégique mondial pour l'Afrique

Le « dialogue stratégique mondial pour l'Afrique » devrait être mis en place et présidé par l'UA. L'UA devrait inviter au maximum 20 des principaux partenaires traditionnels de l'Afrique ainsi que de nouveaux partenaires stratégiques et, du côté africain, un groupe analogue de pays qui ont une importance déterminante pour ses partenaires internationaux. Le choix des membres est principalement une question politique pour laquelle cette évaluation ne peut offrir que des résultats d'évaluation et des recommandations. Compte tenu de la nature du Modèle 1, qui couvre des aspects politiques, économiques et d'autres questions de développement, on peut préconiser l'application d'une approche quantitative, fondée sur des critères pertinents des deux côtés.

Le Tableau 7.2 présente les 20 principaux partenaires de l'Afrique (plus l'UE). La liste comprend tous les partenaires stratégiques et autres dont les échanges commerciaux avec l'Afrique dépassent 20 milliards de dollars E.U. (2011), ou qui accordent à l'Afrique plus de 1 milliard de dollars E.U. d'aide (2011) ou qui offrent une contribution financière d'au moins 2 % pour les opérations de maintien de la paix des Nations Unies sur le continent (2013). Les critères sont utilisés comme mesure indirecte pour identifier au mieux les partenaires les plus pertinents. Les pays figurant sur la liste représentent 80 % du commerce de l'Afrique avec le reste du monde (compte non tenu des pays africains), 92 % de l'APD accordée à l'Afrique ainsi que 90 % du financement du maintien de la paix en Afrique. La Figure 7.4 compare ce groupe à celui des pays actuellement membres du FPA ainsi qu'aux autres configurations possibles (Modèles 2 et 3).

Figure 7.4. Partenaires de l'Afrique



Source : Compilation effectuée par les auteurs eux-mêmes.

Le Tableau 7.3 présente les 20 principaux partenaires africains de la communauté internationale du point de vue des échanges (plus de 25 milliards de dollars E.U.), de l'aide (plus de 1.5 milliard de dollars E.U.), et de la sécurité (opérations de maintien de la paix des Nations Unies ; l'on pourrait aussi prendre en considération le Président de l'APSC et les trois membres africains du Conseil de sécurité de l'ONU). Les pays qui, par exemple, ne sont pas membres de l'UA ou dont l'adhésion est suspendue, ne sont pas indiqués mais pourraient rester à l'écart de tout arrangement. Les pays figurant sur la liste représentent plus de 85 % du commerce de l'Afrique avec le reste du monde en 2012, plus de 80 % du stock d'IDE en Afrique en 2012, 70 de l'APD nette totale accordée à l'Afrique en 2011, et la totalité des missions de maintien de la paix des Nations Unies en Afrique. La Figure 7.5 relie ce groupe à celui des pays africains qui sont actuellement membres du FPA et présente à la configuration du format de Banjul définie de façon plus politique.

Tableau 7.2. Les principaux pays africains dans le commerce, l'aide et la sécurité

	Country	Trade 2011 (Billion USD)	ODA 2011 (Million USD)	Budget (Million USD) and Personnel of UN Operations
1	China	142.1	(2300)	6.6 / 1433
2	United States	130.7	10690	28.4 / 42
3	France	75.8	6900	7.2 / 50
4	Italy	58.8	2029	4.4 / 6
5	India	58.7	(400)	0.1 / 6319
6	Germany	50.9	5101	7.1 / 38
7	Spain	41.4	1546	3.0 / 0
8	United Kingdom	38.4	5936	6.7 / 9
9	Netherlands	34.9	1835	1.7 / 29
10	Brazil	29.0	(96)	0.6 / 40
11	Japan	28.3	3393	10.8 / 271
12	Belgium	21.4	1338	1.0 / 24
13	Turkey	17.6	286.84	0.3 / 134
14	Canada	17.4	2148	3.0 / 26
15	Korea, Republic of	17.0	301	2.0 / 285
16	Russia	8.8	121	3.1 / 86
17	Australia	7.7	605	2.1 / 26
18	Sweden	6.9	2292	1.0 / 40
19	Norway	3.1	1607	0.9 / 43
20	Denmark	2.1	1331	0.7 / 19
	<i>EU</i>	377.9	30977	30.4 / 310

Source : CNUCED, OCDE, Nations Unies

Note : Se reporter au Tableau C7 de l'Appendice C pour d'autres notes explicatives.

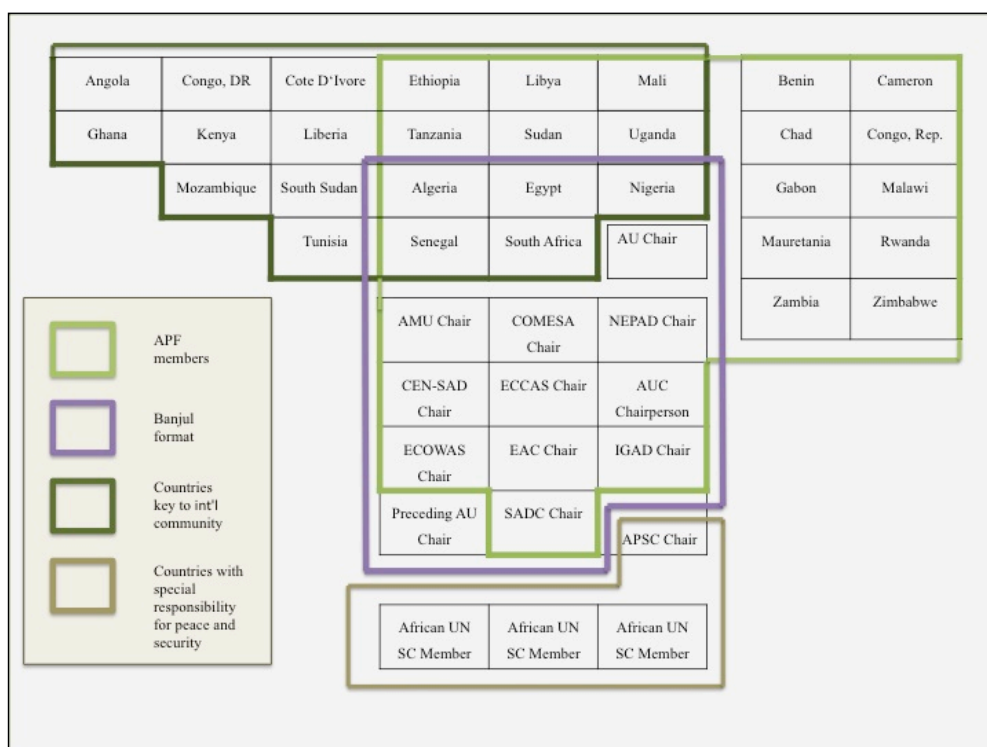
Tableau 7.3. Les principaux pays africains dans le commerce, l'aide et la sécurité

	Country	Trade 2012 (Billion USD)	ODA Average 2009-2011 (Million USD)	Financial (Million USD) and personnel of UN Operations*
1	South Africa	163.0	1168	
2	Nigeria	162.5	1832	
3	Algeria	114.6	238	
4	Egypt	93.6	668	
5	Angola	87.8	226	
6	Libya	78.2	231	
7	Morocco	61.3	1116	
8	Tunisia	36.7	657	
9	Ghana	25.3	1691	
10	Sudan**	18.9	1123	1149 / 19703
11	South Sudan**	see Note III	1087	830 / 7590
12	Kenya	17.2	1963	
13	Cote d'Ivoire	15.7	1561	575 / 10201
14	Tanzania	14.1	2776	
15	Ethiopia	13.4	3625	
16	Congo, Dem. Rep.	8.9	3811	1347 / 20438
17	Mozambique	7.3	2012	
18	Senegal	6.6	998	
19	Uganda	5.8	1697	
20	Mali	2.8	1114	n/a / 12640
21	Liberia	1.5	899	496 / 7368

Source : CNUCED, OCDE, Nations Unies

Note : Se reporter au Tableau C1 de l'Appendice C pour d'autres notes explicatives.

Figure 7.5. Configuration possible de la représentation africaine



Source : Compilation effectuée par les auteurs eux-mêmes

Note:

- AMU - Union du Maghreb arabe (UMA)
- CEN-SAD - Communauté des Etats sahélo-sahariens
- COMESA - Marché commun d'Afrique australe et d'Afrique orientale
- EAC - Communauté de l'Afrique de l'Est
- ECCAS - Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale
- ECOWAS - Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
- IGAD - Autorité intergouvernementale sur le développement
- SADC - Communauté de développement de l'Afrique australe (CDA)

Le « dialogue stratégique mondial pour l'Afrique » devrait s'appuyer sur le FPA et incorporer le « Strategic Partners Dialogue » établi par l'UA en collaboration avec la CEA et la BAfD. Il devrait se dérouler à deux niveaux, un dialogue à (au plus) haut niveau qui aurait lieu tous les deux ou trois ans, et un forum au niveau du Directeur général, qui se réunirait tous les six mois. Il devrait être présidé par le Président de l'UA (ainsi que le Président de la Commission de l'UA), qui s'appuierait sur un bureau composé de deux pays de chaque côté. Ces pays pourraient être élus par les membres pour un mandat de deux ou trois ans, compte tenu des présidences du G8 et du G20 et des Présidents de l'UA, du HSGOC du NEPAD et de l'APSC (y compris, des deux côtés, les présidents entrants).

Les services de Secrétariat du « Dialogue » devraient être assurés par le côté africain, avec l'aide de ses partenaires. Le Secrétariat devrait être calqué sur le Bureau d'appui au Secrétariat conjoint de la Commission de l'UA, de la CEA et de la BAfD.

Modèle 2 : Partenariat UA-OCDE

Le « Partenariat UA-OCDE » devrait être établi du côté africain par l'assemblée de l'UA représentée par le Président de l'UA et le Président de la Commission de l'UA, et du côté de l'OCDE par le Conseil de l'OCDE au niveau des ministres représenté par son Président et le Secrétaire général de l'OCDE. Le « Partenariat UA-OCDE » suivrait une approche axée sur la coopération économique (notamment la coopération pour le développement), compte tenu du mandat de l'OCDE. Même si,

dans un « Partenariat UA-OCDE », tous les pays de l'UA et de l'OCDE seraient en principe inclus, la participation effective, du côté de l'OCDE, devrait être fixée suivant les mêmes critères que dans le Modèle 1, mais limitée aux membres de l'OCDE (y compris la Corée et la Turquie, par exemple). Le Brésil, la Chine et l'Inde, qui satisfont aux critères du Modèle 1 mais ne sont pas membres de l'OCDE, pourraient être invités à participer en tant que partenaires de l'Engagement renforcé de l'OCDE (il n'est toutefois pas guère probable que ces pays l'accepteraient). Du côté africain également, la même formule que pour le Modèle 1 (éventuellement sans la dimension sécurité) devrait s'appliquer. Une autre possibilité serait de configurer la participation africaine selon le format de Banjul.

Le « Partenariat UA-OCDE », pourrait facilement s'appuyer sur le FPA et divers liens déjà existants entre l'OCDE et l'Afrique. Ces liens vont, de plus en plus, au-delà de la coopération pour le développement au sens étroit et doivent être gérés de façon plus cohérente. Au niveau politique, une réunion ministérielle conjointe pourrait se tenir tous les trois ans. Un forum sur le « Partenariat UA-OCDE » au niveau du Directeur général devrait avoir lieu au moins une fois par an. Les réunions à ces deux niveaux devraient être présidées par le Président de l'UA et le président de la Commission de l'UA et, côté OCDE, par le Président du Conseil et le Secrétaire général. Ces réunions seraient étayées par un processus régulier d'échange et de coopération entre le Secrétariat de l'OCDE et la commission de l'UA (y compris l'APCN). Le partenariat pourrait aussi être chargé des initiatives nouvelles des dirigeants du G8 et des dirigeants africains.

Le « Partenariat UA-OCDE » devrait être appuyé par un secrétariat conjoint, composé à parts égales de représentant de la Commission de l'UA et de l'OCDE.

Modèle 3 : Groupe sur la gouvernance mondiale pour l'Afrique

Le « Groupe sur la gouvernance mondiale pour l'Afrique » relierait l'Afrique aux principales sphères de la gouvernance mondiale dans le domaine de la coopération économique, notamment la coopération pour le développement. Il devrait se réunir à l'initiative de l'UA et être présidé soit par l'UA elle-même soit conjointement avec les présidences du G20 (et éventuellement du G8 et des BRICS). La participation du côté des partenaires internationaux serait limitée aux membres du G20, ce qui exclurait certains partenaires traditionnels de l'Afrique dans le domaine du développement. La participation du côté africain devrait probablement suivre le format de Banjul, ce qui exclurait certains pays africains ayant une importance particulière en matière économique ou de sécurité.

Le « Groupe sur la gouvernance mondiale pour l'Afrique » devrait commencer au niveau des Sherpas, se réunissant deux fois par an afin d'étayer la représentation africaine, déjà existante mais limitée, aux Sommets du G20. Il devrait ajouter une perspective africaine au programme d'action du G20 en général, et ne pas se limiter au Groupe de travail du G20 sur le développement ou en être un sous-thème. A plus long terme, la faisabilité et la viabilité du « Groupe sur la gouvernance mondiale pour l'Afrique » dépendra pour beaucoup de la disposition du G20 à se lancer dans une forme d'interaction structurée (éventuellement tous les deux ou trois ans) avec les participants africains au niveau des dirigeants, comme proposé dans le cadre du Séminaire BRICS-Afrique (voir Chapitre 4.3).

Les services de secrétariat et la préparation thématique du « Groupe sur la gouvernance mondiale pour l'Afrique » devraient être assurés par le Bureau d'appui au Secrétariat conjoint de la Commission de l'UA, de la CEA et de la Bafd.

Recommandation 11 :

L'Afrique et ses partenaires devraient tout d'abord viser le Modèle 1 (« Dialogue stratégique mondial pour l'Afrique ») mais réfléchir aussi au Modèle 2 (« Partenariat UA-OCDE ») et au Modèle 3 (« Groupe sur la gouvernance mondiale pour l'Afrique ») (voir la présentation synoptique détaillée dans le Tableau 7.4).

Table 7.4 Présentation synoptique des principales recommandations

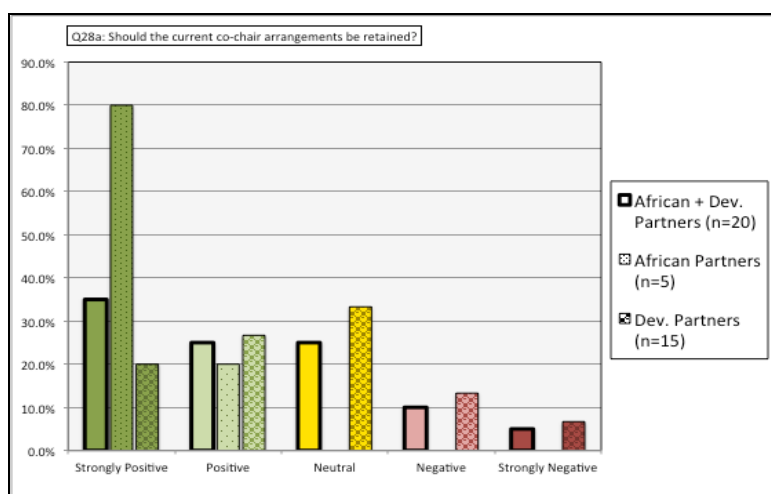
Modèle	Quoi ?	Qui ?		Niveaux		Coprésidence	Secrétariat
		Afrique	Partenaires	Haut niveau	Niveau intermédiaire		
« Retour aux sources » (« Partenariat G8-Afrique »)	Partenariat à long terme, global et structuré	Président de l'UA Président de l'APSC Président de la Commission de l'UA NEPAD5 (par exemple) Président du HSGOC	Membres du G8 (y compris l'UE)	Sommets (annuels ou bisannuels)	Représentants personnels (au moins deux fois par an)	Président de l'UA (plus Président de la Commission de l'UA) Présidence du G8	Commission de l'UA et présidence du G8
Modèle 1 « Dialogue stratégique mondial pour l'Afrique »	Dialogue général et stratégique (questions politiques, économiques et de développement)	Les 20 principaux pays africains (selon les critères relatifs au commerce, à l'aide et à la sécurité) ; plus Président de l'UA, Président de l'APSC, et Président de la Commission de l'UA)	Les 20 principaux partenaires de l'Afrique (selon les critères relatifs au commerce, à l'aide et à la sécurité) ; y compris l'UE)	Dialogue à (au plus) haut niveau tous les deux ou trois ans	Forum au niveau du Directeur général (deux fois par an)	Président de l'UA (plus Président de la Commission de l'UA), avec l'aide d'un bureau élu (pour deux ou trois ans), composé de deux pays de chaque côté	Assuré par le côté africain (calqué sur le Bureau d'appui au Secrétariat conjoint, étayé par les partenaires)
Modèle 2 « Partenariat UA-OCDE »	Coopération économique (y compris la coopération pour le développement)	Les 20 principaux pays africains (voir Modèle 1, peut-être sans la sécurité) <u>Ou</u> 17 pays suivant le format de Banjul	Les 18 principaux partenaires de l'Afrique membres de l'OCDE (voir Modèle 1, peut-être sans la sécurité)	Réunions ministérielles conjointes tous les trois ans	Forum au niveau du Directeur général (au moins une fois par an) <u>et</u> réunions périodiques entre le Secrétariat de l'OCDE et la CUA (y compris NPCA)	Président de l'UA Président de la Commission de l'UA Président du Conseil de l'OCDE Secrétaire général de l'OCDE.	Secrétariat conjoint Commission et l'UA-OCDE
Modèle 3 « Groupe sur la gouvernance mondiale pour l'Afrique »	Gouvernance économique mondiale (y compris pour le développement)	17 pays suivant le format de Banjul	Membres du G20 (y compris l'UE)	Réunions au niveau des dirigeants tous les deux ou trois ans	Forum au niveau des Sherpas, deux fois par an	Président de l'UA (plus Président de la CUA) <u>ou</u> Président de l'UA (plus Président de la CUA) Présidence du G20 (celle en place et la nouvelle)	Assuré par la côté africain (Bureau d'appui au Secrétariat conjoint, étayé par les partenaires)

8 Recommandations concernant le fonctionnement et l'appui technique au Forum

Les recommandations concernant le fonctionnement et l'appui technique, quel que soit le format futur, dépendront tout d'abord du modèle choisi. Il y a toutefois des enseignements tirés des années passées du Forum, des propositions transmises aux évaluateurs et des conclusions tirées de l'évaluation qu'il conviendrait de prendre en compte lors de la conception d'un arrangement futur.

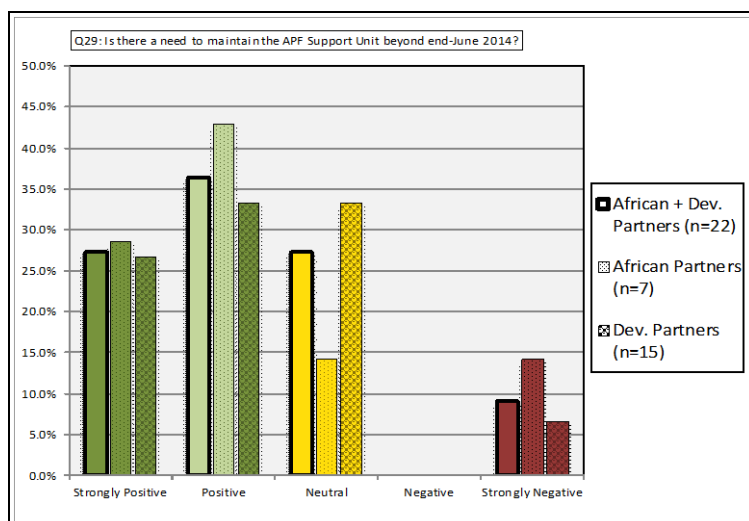
Une étroite majorité de tous (et toutes africaines) répondants au questionnaire est favorable au maintien de ces arrangements de coprésident (voir Figure 8.1). Une forte majorité sur les deux côtés estime nécessaire de maintenir l'unité de soutien du FPA au-delà de fin juin 2014 (voir la Figure 8.2).

Figure 8.1. Future des arrangements de coprésidence



Source: Questionnaire

Figure 8.2. Future de l'unité de soutien de FPA



Source: Questionnaire

Les recommandations qui suivent sont celles qui, d'après cette évaluation, sont considérées comme essentielles pour la réussite de l'arrangement. Elles découlent principalement des Chapitres 2 et 5.

Coprésidence et dispositif institutionnel dans les capitales

Recommandation 12 :

Les arrangements en matière de présidence et de coprésidence devraient renforcer la permanence, par exemple en plaçant aux côtés du Président de l'UA le Président de la Commission de l'UA et les présidences nouvelles du G8 ou du G20.

Recommandation 13 :

Dans le cas préféré d'une présidence africaine, le président (Président de l'UA plus Président de la Commission de l'UA) devrait être assisté d'un bureau (élu) composé de deux pays africains et de deux pays partenaires.

Recommandation 14 :

Les Sherpas du G8- et du G20 devraient reconnaître le président/les coprésidents (ainsi que tous les membres du Forum) comme interlocuteurs principaux pour les questions relatives à l'Afrique.

Recommandation 15 :

Dans les capitales, les coprésidents ainsi que tous les membres du Forum devraient être en étroite relation avec les branches du gouvernement qui sont essentielles pour le Forum (Modèle 1 : présidences ou cabinet des Premiers Ministres ; Modèle 2 : ministres des Finances/de l'Economie/du Développement ; Modèle 3 : Sherpas du G20).

Recommandation 16 :

Les électeurs respectifs devraient donner aux coprésidents la marge de manœuvre nécessaire pour conduire et représenter conjointement le Forum, y compris entre les réunions, et promouvoir activement son programme d'action en liaison avec les principaux processus continentaux et mondiaux.

Préparation, organisation et suivi des réunions

Recommandation 17 :

La date et l'ordre du jour des réunions devraient être fixés tôt, si possible à la réunion précédente.

Recommandation 18 :

Le Forum devrait se réunir régulièrement au siège de l'UA à Addis Abeba (Modèle 2 : en alternance avec l'OCDE /Paris).

Recommandation 20 :

Le Forum devrait aboutir à des conclusions plus innovantes, plus créatives et davantage tournées vers l'avenir, qui reflètent la franchise et la richesse des débats.

Recommandation 21 :

Les coprésidents et les membres du Forum devraient diffuser et faire connaître plus activement et plus largement les activités et les conclusions du Forum, notamment en plaçant le Forum sur les sites web de l'UA et des présidences G8/G20 et en offrant un lien avec le site web existant de l'Unité de soutien du FPA.

Recommandation 22 :

Les coprésidents devraient publier un rapport annuel assurant le suivi des réalisations du Forum et de ses conclusions.

Suivi des engagements

Recommandation 23 :

Le Forum devrait réévaluer la prolifération de mécanismes de suivi et décider d'un format adéquat correspondant à son rôle futur et à la composition de l'ensemble de ses membres.

Recommandation 24 :

Le MRDE devrait former la base principale de tout futur système conjoint de suivi, éventuellement adapté aux arrangements futurs.

Recommandation 25 :

Le Forum devrait créer un petit groupe spécial intersessions pour travailler conjointement sur les aspects méthodologiques relatifs au suivi.

Recommandation 26 :

Le Forum devrait organiser une importante de session de suivi tous les deux ou trois ans, de préférence en parallèle avec une autre rencontre continentale ou intercontinentale importante.

Services de secrétariat

Recommandation 27 :

Tout engagement structuré élargi entre l'Afrique et ses partenaires internationaux doit pouvoir s'appuyer sur un secrétariat intégré et allégé.

Recommandation 28 :

Tout service de secrétariat devrait être assuré principalement par le côté africain (Modèle 2 : conjointement avec l'OCDE) et être installé au siège de l'AU, calqué le Bureau d'appui au Secrétariat conjoint.

Recommandation 29 :

Les coprésidents devraient partager les services de secrétariat et les diriger et les superviser conjointement.

Recommandation 30 :

L'Unité de soutien du FPA, ainsi que la Commission de l'UA et l'Agence du NEPAD, devraient aider à la transformation du Forum et de son secrétariat suivant le modèle choisi, et son mandat devrait être actualisé en conséquence et prolongé pour une nouvelle période de deux ans (y compris le dispositif d'hébergement).

9 Perspectives d'avenir

Sachant que le mandat actuel du FPA émane des dirigeants des pays du G8 et des pays d'Afrique et que les modèles préconisés pour l'avenir supposent, de part et d'autre, la participation de pays qui ne sont pas pour le moment membres du FPA, il conviendrait d'organiser des consultations sur la voie à suivre pour l'avenir. Il faudrait pour cela d'une part, mener à bien, sous la conduite des co-présidents, le processus de consultation parmi et entre les membres du FPA, comme prévu lors de la 20^e réunion du FPA de Londres, et d'autre part, associer, en s'ouvrant à eux, des pays, des institutions et des processus se situant en dehors du cercle des principaux membres du Forum. Ces consultations seraient lancées directement, et de préférence dirigées, par l'UA au plus haut niveau, en contact étroit avec les présidences actuelles et futures du G8 et du G20 au niveau des sherpas (2014/2015) (G8 : Royaume-Uni en 2013, Russie en 2014 et Allemagne en 2015; G20 : Russie en 2013, Australie en 2014 et Turquie en 2015).

Le pilotage par l'UA est fondamental car seule l'Afrique peut s'affranchir, dans le traitement des questions en jeu, des voies toutes tracées et des intérêts acquis de part et d'autre. Les premières conclusions de la réévaluation en cours des partenariats stratégiques de l'Afrique, conduite à la demande de l'Assemblée de l'UA, pourraient alimenter le processus dès le début de 2014. Les sommets de l'UA, du G8 et du G20 qui se tiendront en 2014 offriront l'occasion de tracer la trajectoire qui orientera les dispositifs futurs et de donner en conséquence au FPA une mission ou une configuration correspondant à cette orientation.

Pendant les deux prochaines années, le Forum et l'organisation de son secrétariat traverseront probablement une phase de transition qui facilitera la propre transformation du Forum grâce à l'exploitation des enseignements tirés de l'expérience acquise, aux réseaux et au soutien sans faille du secrétariat.

Il convient de mettre en place des dispositifs nouveaux, en phase avec les réalités actuelles et efficaces pour que le rapprochement entre l'Afrique et ses partenaires s'effectue de manière coordonnée et structurée au moment où le monde s'engage dans l'ère de l'après-2015.

Références

- AfDB. (2011). *Africa in 50 Years' Time - The Road Towards Inclusive Growth*. Tunis: African Development Bank. Retrieved from <http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/Africa%20in%2050%20Years%20Time.pdf>
- AfDB. (2013). *Annual Development Effectiveness Review 2013 Towards sustainable growth for Africa*. Tunis: African Development Bank. Retrieved from <http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/ADER-%20Annual%20Development%20Effectiveness%20Review%202013.pdf>
- AfDB, OECD, UNDP, & ECA. (2011). *African Economic Outlook 2011 - Africa and its emerging partners*. Paris. Retrieved from <http://www.undp.org/content/dam/undp/library/corporate/Reports/UNDP-Africa-2011-Economic-Outlook.pdf>
- AfDB, OECD, UNDP, & ECA. (2012). *African Economic Outlook 2012 - Promoting Youth Employment*. Paris. Retrieved from <http://www.oecd.org/inclusive-growth/African%20Economic%20Outlook%202012.pdf>
- AfDB, OECD, UNDP, & ECA. (2013). *African Economic Outlook 2013 - Structural Transformation and Natural Resources*. Paris. Retrieved from http://www.oecd-ilibrary.org/development/african-economic-outlook-2013_aeo-2013-en
- Africa Progress Panel. (2012). *Jobs, Justice and Equity Africa Seizing opportunities in times of global change*.
- APF. (2005a). *Revised Terms of Reference for the Africa Partnership Forum (APF)*. London: African Partnership Forum.
- APF. (2005b). *Report of the 4th Meeting of the African Partnership Form* (pp. 1–10). Abuja, Nigeria: African Partnership Forum. Retrieved from <http://www.africapartnershipforum.org/meetingdocuments/38984542.pdf>
- APF. (2005c). *Communiqué of the 5th Meeting of the Africa Partnership Forum in London*. Retrieved from <http://www.africapartnershipforum.org/meetingdocuments/38835517.pdf>
- APF. (2007). *Key Messages from the APF Meeting, Berlin, May 22-23, 2007*. African Partnership Forum. Retrieved from <http://www.africapartnershipforum.org/meetingdocuments/>
- APF. (2009). *Reform of the Africa Partnership Forum*. Rome: African Partnership Forum. Retrieved from <http://www.africapartnershipforum.org/meetingdocuments/48470421.pdf>
- APF. (2012a). *19th Africa Partnership Forum, 3 December 2012, Cotonou: Joint Statement* (pp. 1–2). Cotonou: African Partnership Forum. Retrieved from

http://www.oecd.org/countries/benin/APF%20Cotonou%20joint%20statement%20for%20website_ENG.pdf

APF. (2012b). Fact Sheet - Africa Partnership Forum. APF Support Unit. Retrieved from <http://www.africapartnershipforum.org/aboutapf/2012%20About%20the%20APF%20-%20Fact%20Sheet.pdf>

APF. (2013). *20th Africa Partnership Forum, 24 April 2013, London: Joint Statement*. London: African Partnership Forum.

APF Support Uni, & NEPAD Secretariat. (2006). *APF Progress Reports on Infrastructure, HIV/AIDS, Agriculture prepared 7th Meeting of the Africa Partnership Forum*. African Partnership Forum. Retrieved from <http://www.africapartnershipforum.org/meetingdocuments/documentsandreports-7thapfmeeting.htm>

AU. (2008). Decision - Assembly of the African Union in Sharm El-Sheikh, Egypt. AU Executive Council - 11th Ordinary Session. Retrieved from http://www.au.int/en/sites/default/files/COUNCIL_EN_24_28_JUNE_2008_%20EXECUTIVE_COUNCIL_THIRTEENTH_ORDINARY_SESSION.pdf

AU. (2009). Decision and Declarations - Assembly of the African Union in Sirte, Libya. AU Executive Council - 13th Ordinary Session. Retrieved from http://www.au.int/en/sites/default/files/ASSEMBLY_EN_1_3_JULY_2009_AUC_THIRTEENTH_ORDINARY_SESSION_DECISIONS_DECLARATIONS_%20MESSAGE_CONGRATULATIONS_MOTION_0.pdf

AU. (2010a). Decision - Assembly of the African Union in Kampala, Uganda. AU Executive Council - 15th Ordinary Session. Retrieved from http://www.au.int/en/sites/default/files/COUNCIL_EN_26_30_JANUARY_2009_EXECUTIVE_COUNCIL_FOURTEENTH_ORDINARY_SESSION.pdf

AU. (2010b). Decision and Declarations and Resolution - AU Decision on the integration of the New Partnership for Africa's Development (NEPAD) into the structures and processes of the African Union including the establishment of the NEPAD Planning and Coordinating Agency- Assembly of the African Union in Addis Ababa, Ethiopia. AU Executive Council - 14th Ordinary Session. Retrieved from http://www.au.int/en/sites/default/files/ASSEMBLY_EN_31_JANUARY_2_FEBRUARY_2010_BCP_ASSEMBLY_OF_THE_AFRICAN_UNION_FOURTEENTH_ORDINARY_SESSION.pdf

AU. (2012). Decision and Declarations, Resolution and Special Votes of Thanks - Assembly of the African Union in Addis Ababa, Ethiopia. AU Executive Council - 19th Ordinary Session. Retrieved from http://www.au.int/en/sites/default/files/Assembly%20AU%20Dec%20416-449%20%28XIX%29%20_E_Final.pdf

AU. (2013a). Decision, Declarations - Decision on the report of the Heads of State and Government Orientation Committee on the Partnership for Africa's Development - Assembly of the African Union in Addis Ababa, Ethiopia. AU Executive Council - 20th Ordinary Session. Retrieved from

http://www.issafrica.org/uploads/20th_Assembly_of_AU_Decisions_and_Declarations.pdf

AU. (2013b). Decision, Declarations and Resolutions - Assembly of the African Union in Addis Ababa, Ethiopia. AU Executive Council - 21st Ordinary Session. Retrieved from http://iccnow.org/documents/AU_decisions_21st_summit_May_2013.pdf

AU. (2013c). Draft Strategic Plan 2014-2017 for the African Union Commission. African Union.

AU, & NEPAD. (2009). *The AU/NEPAD African Action Plan: 2010-2015: Advancing Regional and Continental Integration in Africa* (p. 104). African Union / NEPAD. Retrieved from <http://www.africapartnershipforum.org/meetingdocuments/44326734.pdf>

AU, & NEPAD. (2011). *Assessing Africa-G8 Partnership Commitments - Accountability Report on Africa: G8 commitments: 2001 - 2010*. African Union Commission and NEPAD Planning and Coordinating Agency. Retrieved from <http://can-mnch.ca/wp-content/uploads/2011/10/Assessing-Africa-G8-Partnership-Commitments.pdf>

AU, & NEPAD. (2013). *Delivering results toward ending AIDS, Tuberculosis and Malaria in Africa - African Union accountability report on Africa-G8 partnership commitments*. African Union Commission and NEPAD Planning and Coordinating Agency.

AU/NEPAD Secretariat. (2005). *Nepad Progress Report to the 4th Meeting of the Africa Partnership Forum (APF)*. Retrieved from <http://www.africapartnershipforum.org/meetingdocuments/38984644.pdf>

AUC. (2006). AU, ECA, AfDB in joint Secretariat to Champion African Development and Integration. African Union Commission. Retrieved from http://www.africa-union.org/root/au/News/Newsletters/Publication6_feb_2006.pdf

Boyce, J., & Ndikumana, L. (2012). *Capital Flight from Sub-Saharan African Countries: Updated Estimates, 1970 - 2010* (p. 26). Political Economy Research Institute University of Massachusetts, Amherst. Retrieved from http://www.peri.umass.edu/fileadmin/pdf/ADP/SSAfrica_capitalflight_Oct23_2012.pdf

Brautigam, D. (2011). Chinese Development Aid in Africa: What, Where, Why, and How Much? In J. Golley & L. Song (Eds.), *China: Global Challenges and Opportunities* (pp. 203–223). Canberra: Australia National University Press.

Cargill, T. (2010). *Our Common Strategic Interests. Africa's Role in the Post G8 World*. London: Chatham House. Retrieved from http://www.chathamhouse.org/sites/default/files/public/Research/Africa/r0610_africag8.pdf

Deogratias, M. (2012). Africa: China, Africa Trade Grows, Hits Historic High. *allafrica.com*. Retrieved from <http://allafrica.com/stories/201207170203.html>

ECA. (2004). *Report of the 3rd meeting of the Africa Partnership Forum*. Washington, DC: United Nations Economic Commission for Africa.

ECA. (2012). *Economic Report on Africa 2012. Unleashing Africa's Potential as a Pole of Global Growth*. Addis Ababa: United Nations Economic Commission for Africa. Retrieved from http://uneca.africa-devnet.org/files/economic_report_on_africa_2012_english.pdf

ECA. (2013a). *Economic Report on Africa 2013. Making the most of Africa's Commodities*. Addis Ababa: United Nations Economic Commission for Africa. Retrieved from http://www.uneca.org/sites/default/files/publications/era2013_eng_fin_low.pdf

ECA. (2013b). *Africa-BRICS Cooperation - Implications for Growth, Employment and Structural Transformation in Africa*. Addis Ababa: United Nations Economic Commission for Africa.

ECA, & OECD. (2005). *Mutual Review of Development Effectiveness in Africa: Promise and Performance*.

ECA, & OECD. (2010). *Mutual Review of Development Effectiveness in Africa: Promise and Performance*.

ECA, & OECD. (2013). *The Mutual Review of Development Effectiveness in Africa: Promise & Performance*. United Nations Economic Commission for Africa (ECA) Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD). Retrieved from http://www.mrde-africa.org/Combined_Eng.pdf

Eid, U. (2012). NEPAD und die G8-Afrikapolitik – Ein Werkstattbericht. In *Deutsche Afrikapolitik - Akteure und Konzepte*. Deutsche Afrika Stiftung e.V. Retrieved from http://www.deutsche-afrika-stiftung.de/download/SR%2082_Deutsche%20Afrikapolitik_Bildschirm.pdf

Erikson, S. S., Biswas, A., Dubey, A., Eggen, Ø., & Qobo, M. (2012). *India in Africa; Implications for Norwegian Foreign and Development Policies*. Oslo,; Norwegian Institute of International Affairs.

Ernst&Young. (2011). *It's time for Africa: Africa Attractiveness Survey 2011*. Retrieved from [http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/2011_-_Africa_Attractiveness_Survey/\\$FILE/Attractiveness_africa_low_resolution_final_WEB.pdf](http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/2011_-_Africa_Attractiveness_Survey/$FILE/Attractiveness_africa_low_resolution_final_WEB.pdf)

Ernst&Young. (2013). *Getting down to business: Africa Attractiveness survey 2013*. Retrieved from [http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/Africa_Attract_2013_-_Getting_down_to_business/\\$FILE/Africa_attractiveness_2013_web.pdf](http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/Africa_Attract_2013_-_Getting_down_to_business/$FILE/Africa_attractiveness_2013_web.pdf)

FOCAC. (2010). *China-Africa Trade and Economic Relationship Annual Report 2010*. Forum on China-Africa Cooperation.

G20. (2009). Leaders' Statement: The Pittsburgh Summit. G20 Summit Pittsburgh. Retrieved from http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/president/pdf/statement_20090826_en_2.pdf

G20. (2010). The Seoul Summit Document - Framework for Strong, Sustainable and Balanced Growth. G20 Summit Seoul. Retrieved from <http://www.g20.utoronto.ca/2010/g20seoul-doc.html>

G20. (2013). G20 Summit Saint Petersburg. Retrieved from

http://www.g20.org/docs/about/international_guests.html

G8. (2000). Summit Meeting in Tokyo. G8 Summit Nago. Retrieved from <http://www.g8.utoronto.ca/summit/2000okinawa/devs.htm>

G8. (2002a). Russia's role in the G8. G8 Summit Kananaskis. Retrieved from <http://www.g8.utoronto.ca/summit/2002kananaskis/russiasrole.html>

G8. (2002b). G8 Africa Action Plan. G8 Summit Kananaskis. Retrieved from http://www.dakar.cooperazione.esteri.it/utldakar/Download/linee_guida/afraction-en.pdf

G8. (2003). Chair's Summary. G8 Summit Evian. Retrieved from http://www.g8.fr/evian/english/navigation/2003_g8_summit/summit_documents/chair_s_summary.html

G8. (2005). Gleneagles Communique on Africa. G8 Summit Gleneagles. Retrieved from <http://www.g8.utoronto.ca/summit/2005gleneagles/africa.pdf>

G8. (2007). Summit Declaration - Growth and Responsibility in Africa. G8 Summit Heiligendamm. Retrieved from http://www.g8.de/Content/DE/Artikel/G8Gipfel/Anlage/Abschlusserkl_C3_A4rungen/WV-afrika-en,property=publicationFile.pdf

G8. (2009a). Concluding Report of the Heiligendamm Process. G8 Summit Heiligendamm. Retrieved from <http://www.bmwi.de/English/Redaktion/Pdf/g8-laquila-g5-g8-joint-declaration-annex-1-deutsche-seite,property=pdf,bereich=bmwi2012,sprache=de,rwb=true.pdf>

G8. (2009b). G8 Leaders Declaration: Responsible Leadership for a Sustainable Future. G8 Summit L'Aquila. Retrieved from <http://www.g8.utoronto.ca/summit/2009laquila/>

G8. (2009c). Chair's Summary of the G8-Africa Session at the G8 L'Aquila Summit. G8 Summit L'Aquila. Retrieved from <http://www.g8.utoronto.ca/summit/2009laquila/2009-summary-africa.html>

G8. (2010). G8 Muskoka Declaration Recovery and new Beginnings. G8 Summit Muskoka. Retrieved from http://www.bundesregierung.de/Content/DE/_Anlagen/2010/2010-06-27-abschlusserklaerung-g8.pdf?__blob=publicationFile

G8. (2011a). Genoa Plan for Africa. Retrieved from <http://www.g8.utoronto.ca/summit/2001genoa/africa.html>

G8. (2011b). G8/Africa Joint Declaration - Shared Values, Shared Responsibilities. G8 Summit Deauville. Retrieved from <http://www.auswaertiges-amt.de/cae/servlet/contentblob/580022/publicationFile/155117/G8-Deauville-Afrika-Erkl.pdf>

G8. (2013). G8 Lough Erne Leaders Communiqué. G8 Summit Lough Erne. Retrieved from <http://www.g8.utoronto.ca/summit/2013lougherne/lough-erne-communication.html>

- G8 APR. (2003). *Implementation Report by Africa Personal Representatives to Leaders on the G8 African Action Plan*. Retrieved from http://www.g8.fr/evian/english/navigation/2003_g8_summit/summit_documents/implementation_report_by_africa_personal_representatives_to_leaders_on_the_g8_african_action_plan.html
- G8 APR. (2005). *Progress report by the G8 Africa Personal Representatives on implementation of the Africa Action Plan*. Gleneagles. Retrieved from http://www.g8.utoronto.ca/summit/2005gleneagles/african_progress.pdf
- G8 APR. (2007). *G8 Heiligendamm Summary of G8-Africa Personal Representatives' Joint Progress Report on the G8-Africa Partnership*. Heiligendamm.
- G8 APR. (2008). *Progress Report by the G8 Africa Personal Representatives (APRs) on implementation of the Africa Action Plan*. Tōyako. Retrieved from http://www.mofa.go.jp/policy/economy/summit/2008/doc/pdf/0708_10_en.pdf
- Hayford, P., & Kloke-Lesch, A. (2013a). *Background Note for the 20th Africa Partnership Forum*. London. Retrieved from http://www.africapartnershipforum.org/meetingdocuments/05a_Session%20III_APF%20Evaluation_ENG.pdf
- Hayford, P., & Kloke-Lesch, A. (2013b). Presentation of the Evaluators at the 20th APF (London, 04/2013). Retrieved from http://www.africapartnershipforum.org/meetingdocuments/05_2013%2004%2024_APF%20Presentation_eng.pdf
- HLP. (2013). *A new global partnership: Eradicate poverty and transform economies through sustainable development*. High-Level Panel of Eminent Persons on the Post-2015 Development Agenda - United Nations. Retrieved from http://www.un.org/sg/management/pdf/HLP_P2015_Report.pdf
- IEG, & OECD. (2007). *Sourcebook for Evaluating Global and Regional Partnership Programs - Indicative Principles and Standards*. Washington, DC: Independent Evaluation Group–World Bank / OECD/DAC Network on Development Evaluation. Retrieved from <http://siteresources.worldbank.org/EXTGLOREGPARPROG/Resources/sourcebook.pdf>
- IMF. (2013). *World Economic Outlook*. Retrieved from <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2013/01/weodata/index.aspx>
- Kharas, H., & Rogerson, A. (2012). *Horizon 2025: creative destruction in the aid industry*. London: Overseas Development Institute.
- Kirton, J. (1999). What Is the G20? Retrieved from <http://www.g20.utoronto.ca/g20whatisit.html>
- McGill, H. (2010). *Review of the Africa Partnership Forum Support Unit: Assessing its contribution to the OECD's Work on Africa and Development*.
- McKinsey. (2010). *Lions on the Move* (pp. 1–82). McKinsey Global Institute.

- Misereor. (2013). African Civil Society Groups Reject “New Alliance.” Retrieved from <http://www.globalpolicy.org/component/content/article/217-hunger/52418-african-civil-society-groups-reject-new-alliance-plan.html>
- OECD. (2005). Council memorandum of understanding on the hosting by the OECD of the Support Unit of the Africa Partnership Forum (APF).
- OECD. (2010). *Evaluating Development Co-Operation Summary of Key Norms and Standards*. Paris: Organisation for Economic Co-operation and Development. Retrieved from <http://www.oecd.org/development/evaluation/dcdndep/41612905.pdf>
- OECD. (2011). *OECD Active with Africa*. Retrieved from <http://www.oecd.org/globalrelations/46610840.pdf>
- OECD. (2013a). *International Development Statistics (IDS)*. Organisation for Economic Co-operation and Development. Retrieved from <http://www.oecd.org/dac/stats/idsonline.htm>
- OECD. (2013b). OECD and the G20. Retrieved from <http://www.oecd.org/about/oecd-and-g20.htm>
- OECDstat. (2013). Aid (ODA) disbursements to countries and regions. Organisation for Economic Co-operation and Development. Retrieved from <http://www.oecd.org/dac/stats/idsonline.htm>
- Rukato, H. (2010). *Future Africa. Prospects for Democracy and Development under NEPAD*. Trenton, N.J./Asmara: Africa World Press.
- SDSN. (2013). *An Action Agenda for Sustainable Development - Report for the UN Secretary-General*. Sustainable Development Solutions Network. Retrieved from <http://unsdsn.org/files/2013/06/130613-SDSN-An-Action-Agenda-for-Sustainable-Development-FINAL.pdf>
- UN. (2000). *United Nations Millennium Declaration*. New York: United Nations - The General Assembly. Retrieved from <http://www.un.org/millennium/declaration/ares552e.htm>
- UN. (2002). *United Nations Declaration on the New Partnership for Africa’s Development*. New York: United Nations - The General Assembly.
- UN. (2013). United Nations Peacekeeping Statistics. United Nations. Retrieved from <http://www.un.org/en/peacekeeping/resources/statistics/>
- UN Security Council. (2013). Current Members -Permanent and Non-Permanent Members. Retrieved from <http://www.un.org/en/sc/members/>
- UNCTAD. (2012). *World Investment Report 2012: Towards a new generation of investment policies*. New York and Geneva: United Nations Conference on Trade and Development. Retrieved from <http://www.unctad-docs.org/files/UNCTAD-WIR2012-Full-en.pdf>

UNCTADstat. (2013). UNCTAD Statistics. United Nations Conference on Trade and Development. Retrieved from <http://unctadstat.unctad.org/ReportFolders/reportFolders.aspx>

UNDESA. (2013). *World Population Prospects, the 2012 Revision*. United Nations, Department of Economic and Social Affairs World Population Prospects.

UNDP. (2013). *Human Development Report 2013*. New York: United Nations Development Programme.

UNGA. (2010). *A monitoring mechanism to review commitments towards Africa's development needs. Report of the Secretary-General*. United Nations General Assembly. Retrieved from http://www.un.org/africa/osaa/reports/2010_Monitoring_Mechanism.pdf

UNGA. (2012). *A monitoring mechanism to review commitments made towards Africa's development*. United Nations General Assembly. Retrieved from <http://www.un.org/africa/osaa/OSAA%20Resolutions/Resolution%20on%20Monitoring%20Mechanism%20to%20review%20commitments%20made%20towards%20Africa%27s%20development.pdf>

Appendix

Appendice A: Questionnaire

Tableau A1. Questionnaire

Nr.	Question
<u>SECTION A: FORMAT DES REUNIONS ET PARTICIPATION</u>	
1	Les questions abordées depuis 2003 et plus particulièrement depuis juin 2009 ont-elles été pertinentes, et en rapport avec les thèmes traités dans le cadre des processus engagés à l'échelle régionale et mondiale?
2	La représentation officielle aux réunions du FPA a-t-elle permis au Forum de jouer le rôle qui lui était dévolu conformément au cahier des charges révisé de Londres d'octobre 2005 et au document de Rome sur la réforme de juin 2009?
3	Y a-t-il une disjonction entre les préparatifs du FPA et le programme de sensibilisation du G8 vers l'Afrique, comme un élément clé du Forum, en particulier en relation avec des thèmes choisis?
4a	A-t-il été utile d'ouvrir le FPA au secteur privé et à la société civile?
4b	Quels ont été les avantages et les inconvénients de cette décision?
5	Le dispositif actuel relatif aux coprésidents a-t-il été efficace en ce qui concerne la préparation et la gestion des réunions?
6	Les conclusions des réunions ont-elles été correctement relayées et diffusées?
Section A	Observations générales sur les questions / sujets dans la section A
<u>SECTION B: IMPACT ET VALEUR</u>	
7	La participation aux réunions du FPA depuis la 12e réunion tenue à Rome en 2009 a-t-elle été utile?
7b	... et si oui, pourquoi?
8a	Les débats au sein du FPA se sont-ils avérés utiles en tant que moyen de partager l'expérience et d'en tirer des enseignements pour l'action publique?
8b	Ont-ils permis de nourrir la réflexion quant à l'action publique dans les capitales, tant en Afrique qu'au niveau des partenaires au développement?
9a	Les débats au sein du FPA ont-ils enrichi la réflexion engagée dans le cadre des processus régionaux et internationaux ...
9b	en particulier dans l'UA,
9c	du G8,
9d	et du G20?
10	Le forum a-t-il joué un rôle attendu de contrôle, de surveillance, notamment dans les Examens mutuels de l'efficacité du développement en Afrique?
11	Les réunions du Forum constituent-elles une composante fructueuse de la relation politique globale tissée entre l'Afrique et les partenaires au développement?
12	Quel rôle le FPA a-t-il joué dans la promotion du partenariat entre les pays africains et le G8/OCDE?
13	Quel a été l'impact direct des conclusions du FPA dans les aspirations de développement de l'Afrique et du partenariat dans son ensemble?
Section B	Observations générales sur les questions / sujets dans la section B

<u>SECTION C: SOUTIEN TECHNIQUE DE L'UNITE DE SOUTIEN ET DE L'AGENCE</u>	
14a	Comment l'Unité de soutien est-elle perçue par les partenaires africains et les partenaires au développement et...
14b	... dans quelle mesure son travail a-t-il évolué conformément à son mandat?
15a	Les documents de référence établis par l'Unité de soutien en collaboration avec l'Agence du NEPAD ont-ils été utiles?
15b	Les modalités pratiques des réunions ont-elles été satisfaisantes?
16a	Comment le partenariat avec l'Agence du NEPAD et l'Unité de soutien a-t-il évolué au cours de la période couverte, et ...
16b	... est-il apprécié par l'Agence du NEPAD?
17a	Dans quelle mesure l'Unité de soutien et l'Agence du NEPAD a-t-elle pu mettre à profit l'expertise des autres directions du NEPAD (l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD) et de l'OCDE pour mener à bien ces tâches?
17b	Cela a-t-il été utile?
18	Quelle a été l'expérience des coprésidents dans leur collaboration avec l'Unité et l'Agence du NEPAD au cours de cette période?
19a	(pour les partenaires au développement) A-t-il été utile de disposer des rapports financiers et des rapports d'activité annuels établis par l'Unité et l'Agence du NEPAD sous leur forme actuelle?
19b	Souhaitez-vous que des modifications y soient apportées?
Section C	Observations générales sur les questions / sujets dans la section C
<u>SECTION D: DEVENIR DU FORUM</u>	
20a	Les objectifs et le rôle du FPA, tels qu'approuvés en 2009, conservent-ils leur pertinence et restent-ils en adéquation avec la nouvelle architecture internationale apparue depuis lors, et ...
20b	... quel rôle le FPA devrait-il jouer dans l'avenir?
21	Quelle est sa valeur ajoutée par rapport aux autres forums dédiés au dialogue sur les questions de développement en Afrique?
22	Que pourrait-on faire pour renforcer l'impact du Forum, par exemple en partageant l'expérience dans l'application des politiques et l'intégration de ces politiques dans les processus nationaux? Comment pourrait-on s'y prendre?
23	Que peut-on faire pour optimiser les liens avec les préparatifs du programme de sensibilisation du G8-Afrique afin qu'il constitue un élément clé du Forum, notamment en ce qui concerne les thèmes sélectionnés?
24	Est-il opportun de réexaminer l'expansion d'adhésion au FPA des membres du G20 qui ne sont pas actuellement membres, tels que la Chine le Brésil et l'Inde?
25a	La taille et les modalités d'organisation des réunions conviennent-elles au rôle imparti au Forum?
25b	Plus précisément, est-il utile de continuer à organiser deux réunions par an et ...
25c	... dans l'affirmative, comment les réunions du printemps (avril-juin) et de l'automne (octobre-novembre) devraient-elles être structurées?
25d	Devrait-on envisager d'autres formules que la réunion plénière?
26	Comment ré-hiérarchiser les thématiques du développement abordées dans le cadre du FPA? Comment accroître l'impact du FPA?

27a	Comment pouvons-nous faire en sorte d'obtenir la participation souhaitée pour atteindre les objectifs du Forum?
27b	Quels devraient-êre les acteurs invités à participer?
27c	Leur nombre devrait-il être réduit?
28a	Le dispositif actuel relatif à la co-présidence doit-il être conservé ...
28b	ou doit-il être modifié?
28c	Quelles sont les options envisageables?
Section D	Observations générales sur les questions / sujets dans la section D
<u>SECTION E: DEVENIR DE L'UNITE DE SOUTIEN</u>	
29	Est-il nécessaire de prolonger le mandat de l'Unité de soutien du FPA au-delà de la fin juin 2014?
30	Dans l'affirmative, les modalités actuelles de collaboration de l'Unité de soutien et l'Agence du NEPAD, doivent-ils être maintenu?
31a	(Pour les partenaires au développement) Est-ce que le dispositif actuel de gouvernance et d'hébergement demeurent-ils adaptés?
31b	Existe-t-il d'autres options appropriées?
32a	Si la formule de l'hébergement de l'Unité au sein de l'OCDE est le dispositif le plus approprié, l'Unité devrait-elle être plus étroitement intégrée aux structures permanentes de l'OCDE?
32b	Existe-t-il d'autres options appropriées?
Section E	Observations générales sur les questions / sujets dans la section E
<u>SECTION E: DEVENIR DE L'UNITE DE SOUTIEN</u>	
Section F	Commentaires supplémentaires

Tableau A2. Quantitative – descriptive statistical – analyses of the questionnaire

Nr.	Question	Partenaire	n	Tres Positive	Positive	Neutre	Negative	Tres Negative	Total	μ	Mode	Median	Range	IQR
Section A: FORMAT DES REUNIONS ET PARTICIPATION														
1	Les questions abordées depuis 2005 et plus particulièrement depuis juin 2009 ont-elles été pertinentes, et en rapport avec les thèmes traités dans le cadre des processus engagés à l'échelle régionale et mondiale?	Part. Africain	7	14.3%	28.6%	28.6%	14.3%	14.3%	100.0%	2.9	2.0	3.0	4.0	1.5
		Part. Dev	17	17.6%	52.9%	17.6%	11.8%	0.0%	100.0%	2.2	2.0	2.0	3.0	1.0
		Total	24	16.7%	45.8%	20.8%	12.5%	4.2%	100.0%	2.4	2.0	2.0	4.0	1.0
		Part Africain + Dev	24	16.0%	40.8%	23.1%	13.1%	7.2%						
2	La représentation officielle aux réunions du FPA a-t-elle permis au Forum de jouer le rôle qui lui était dévolu conformément au cahier des charges révisé de Londres d'octobre 2005 et au document de Rome sur	Part. Africain	7	0.0%	0.0%	57.1%	28.6%	14.3%	100.0%	3.6	3.0	3.0	2.0	1.0
		Part. Dev	17	0.0%	17.6%	41.2%	41.2%	0.0%	100.0%	3.2	4.0	3.0	2.0	1.0
		Total	24	0.0%	12.5%	45.8%	37.5%	4.2%	100.0%	3.3	3.0	3.0	3.0	1.0
		Part Africain + Dev	24	0.0%	8.8%	40.2%	34.9%	7.2%						
3	Y a-t-il une disjonction entre les préparatifs du FPA et le programme de sensibilisation du GS vers l'Afrique, comme un élément clé du forum, en particulier en relation avec des thèmes choisis?	Part. Africain	7	0.0%	0.0%	71.4%	28.6%	0.0%	100.0%	3.3	3.0	3.0	1.0	0.5
		Part. Dev	15	0.0%	13.3%	60.0%	26.7%	0.0%	100.0%	3.1	3.0	3.0	2.0	0.5
		Total	22	0.0%	9.1%	63.6%	27.9%	0.0%	100.0%	3.2	3.0	3.0	2.0	0.8
		Part Africain + Dev	22	0.0%	6.7%	65.7%	27.7%	0.0%						
4a	Has it been useful to open the APF to the private sector and civil society?	Part. Africain	7	14.3%	14.3%	42.9%	14.3%	14.3%	100.0%	3.0	3.0	3.0	4.0	1.0
		Part. Dev	16	31.3%	25.0%	37.5%	6.3%	0.0%	100.0%	2.2	3.0	2.0	3.0	2.0
		Total	23	26.1%	21.7%	39.1%	8.7%	4.3%	100.0%	2.4	3.0	3.0	4.0	1.5
		Part Africain + Dev	23	22.8%	19.7%	40.2%	10.9%	7.2%						
5	Le dispositif actuel relatif aux coprésidents a-t-il été efficace en ce qui concerne la préparation et la gestion des réunions?	Part. Africain	7	28.6%	28.6%	14.3%	14.3%	14.3%	100.0%	2.6	1.0	2.0	4.0	2.0
		Part. Dev	17	17.6%	23.5%	41.2%	11.8%	5.9%	100.0%	2.6	3.0	3.0	4.0	1.0
		Total	24	20.8%	25.0%	33.3%	12.5%	8.3%	100.0%	2.6	1.0	3.0	4.0	1.0
		Part Africain + Dev	24	23.1%	26.1%	27.8%	13.1%	10.1%						
6	Les conclusions des réunions ont-elles été correctement relayées et diffusées?	Part. Africain	7	0.0%	42.9%	28.6%	28.6%	0.0%	100.0%	2.9	2.0	3.0	2.0	1.5
		Part. Dev	17	11.8%	47.1%	17.6%	5.9%	17.6%	100.0%	2.7	2.0	2.0	4.0	1.0
		Total	24	8.3%	45.8%	20.8%	12.5%	12.5%	100.0%	2.8	2.0	2.0	4.0	1.3
		Part Africain + Dev	24	5.9%	45.0%	23.1%	17.9%	8.8%						
Section B: Impact et Valeur														
7	La participation aux réunions du FPA depuis la 12 ^e réunion tenue à Rome en 2009 a-t-elle été utile?	Part. Africain	6	33.3%	33.3%	0.0%	16.7%	16.7%	100.0%	2.5	1.0	2.0	4.0	2.3
		Part. Dev	16	12.5%	25.0%	50.0%	12.5%	0.0%	100.0%	2.6	3.0	3.0	3.0	1.0
		Total	22	18.2%	27.3%	36.4%	13.6%	4.5%	100.0%	2.8	1.0	3.0	4.0	1.0
		Part Africain + Dev	22	22.9%	29.2%	25.0%	14.6%	8.4%						
8a	Les débats au sein du FPA se sont-ils avérés utiles en tant que moyen de partager l'expérience et d'en tirer des enseignements pour l'action publique?	Part. Africain	7	14.3%	42.9%	28.6%	0.0%	14.3%	100.0%	2.6	2.0	2.0	4.0	1.0
		Part. Dev	17	11.8%	47.1%	35.3%	5.9%	0.0%	100.0%	2.4	2.0	2.0	3.0	1.0
		Total	24	12.5%	45.8%	33.3%	4.2%	4.2%	100.0%	2.4	2.0	2.0	4.0	1.0
		Part Africain + Dev	24	13.1%	45.0%	32.0%	3.0%	7.2%						

Nr.	Question	Partenaire	n	Tres Positive	Positive	Neutre	Negative	Tres Negative	Total	μ	Mode	Median	Range	IQR
8b	Ont-ils permis de nourrir la réflexion quant à l'action publique dans les capitales, tant en Afrique qu'au niveau des partenaires au développement?	Part. Africain	7	0.0%	42.9%	14.3%	42.9%	0.0%	100.0%	3.0	2.0	3.0	2.0	2.0
		Part. Dev	16	6.3%	0.0%	68.8%	25.0%	0.0%	100.0%	3.1	3.0	3.0	3.0	0.3
		Total	23	4.3%	13.0%	52.2%	30.4%	0.0%	100.0%	3.1	2.0	3.0	3.0	1.0
		Part Africain + Dev	23	3.2%	21.5%	41.6%	34.0%	0.0%						
9a	Les débats au sein du FPA ont-ils enrichi la réflexion engagée dans le cadre des processus régionaux et internationaux ...	Part. Africain	5	20.0%	20.0%	20.0%	40.0%	0.0%	100.0%	2.8	4.0	3.0	3.0	2.0
		Part. Dev	13	7.7%	7.7%	46.2%	38.5%	0.0%	100.0%	3.2	3.0	3.0	3.0	1.0
		Total	18	11.1%	11.1%	38.9%	38.9%	0.0%	100.0%	3.1	3.0	3.0	3.0	1.0
		Part Africain + Dev	18	13.9%	13.9%	33.1%	39.3%	0.0%						
9b	en particulier dans l'UA,	Part. Africain	6	16.7%	16.7%	0.0%	50.0%	16.7%	100.0%	3.3	4.0	4.0	4.0	1.5
		Part. Dev	12	0.0%	25.0%	41.7%	25.0%	8.3%	100.0%	3.2	3.0	3.0	3.0	1.3
		Total	18	5.6%	22.2%	27.8%	33.3%	11.1%	100.0%	3.2	4.0	3.0	4.0	1.8
		Part Africain + Dev	18	8.4%	20.9%	20.9%	37.5%	12.5%						
9c	du G8?	Part. Africain	5	0.0%	20.0%	20.0%	60.0%	0.0%	100.0%	3.4	4.0	4.0	2.0	1.0
		Part. Dev	15	6.7%	6.7%	60.0%	26.7%	0.0%	100.0%	3.1	3.0	3.0	3.0	0.5
		Total	20	5.0%	10.0%	50.0%	35.0%	0.0%	100.0%	3.2	3.0	3.0	3.0	1.0
		Part Africain + Dev	20	3.4%	13.4%	40.0%	43.4%	0.0%						
9d	et du G20?	Part. Africain	5	0.0%	20.0%	20.0%	60.0%	0.0%	100.0%	3.4	4.0	4.0	2.0	1.0
		Part. Dev	15	0.0%	13.3%	26.7%	33.3%	26.7%	100.0%	3.7	4.0	4.0	3.0	1.5
		Total	20	0.0%	15.0%	25.0%	40.0%	20.0%	100.0%	3.7	4.0	4.0	3.0	1.0
		Part Africain + Dev	20	0.0%	16.7%	23.4%	46.7%	13.4%						
10	Le forum a-t-il joué un rôle attendu de contrôle, de surveillance, notamment dans les Examens mutuels de l'efficacité du développement en Afrique?	Part. Africain	7	0.0%	42.9%	42.9%	14.3%	0.0%	100.0%	2.7	3.0	3.0	2.0	1.0
		Part. Dev	16	0.0%	37.5%	43.8%	12.5%	6.3%	100.0%	2.9	3.0	3.0	3.0	1.0
		Total	23	0.0%	39.1%	43.5%	13.0%	4.3%	100.0%	2.8	3.0	3.0	3.0	1.0
		Part Africain + Dev	23	0.0%	40.2%	43.4%	13.4%	3.2%						
11	Les réunions du Forum constituent-elles une composante fructueuse de la relation politique globale tissée entre l'Afrique et les partenaires au	Part. Africain	7	14.3%	42.9%	28.6%	14.3%	0.0%	100.0%	2.4	2.0	2.0	3.0	1.0
		Part. Dev	17	11.8%	41.2%	47.1%	0.0%	0.0%	100.0%	2.4	3.0	2.0	2.0	1.0
		Total	24	12.5%	41.7%	41.7%	4.2%	0.0%	100.0%	2.4	2.0	2.0	3.0	1.0
		Part Africain + Dev	24	13.1%	42.1%	37.9%	7.2%	0.0%						
12	Quel rôle le FPA a-t-il joué dans la promotion du partenariat entre les pays africains et le G8/OCDE?	Part. Africain	7	14.3%	14.3%	14.3%	57.1%	0.0%	100.0%	3.1	4.0	4.0	3.0	1.5
		Part. Dev	16	18.8%	25.0%	56.3%	0.0%	0.0%	100.0%	2.4	3.0	3.0	2.0	1.0
		Total	23	17.4%	21.7%	43.5%	17.4%	0.0%	100.0%	2.6	3.0	3.0	3.0	1.0
		Part Africain + Dev	23	16.6%	19.7%	35.3%	28.6%	0.0%						
13	Quel a été l'impact direct des conclusions du FPA dans les aspirations de développement de l'Afrique et du partenariat dans son ensemble?	Part. Africain	7	0.0%	14.3%	28.6%	57.1%	0.0%	100.0%	3.4	4.0	4.0	2.0	1.0
		Part. Dev	14	7.1%	14.3%	57.1%	14.3%	7.1%	100.0%	3.0	3.0	3.0	4.0	0.0
		Total	21	4.8%	14.3%	47.6%	28.6%	4.8%	100.0%	3.1	3.0	3.0	4.0	1.0
		Part Africain + Dev	21	3.6%	14.3%	42.9%	35.7%	3.6%						
SECTION C: SOUTIEN TECHNIQUE DE L'UNITE DE SOUTIEN ET DE L'AGENCE DU NEPAD														
14a	Comment l'Unité de soutien est-elle perçue par les partenaires africains et les partenaires au développement et...	Part. Africain	7	28.6%	14.3%	42.9%	14.3%	0.0%	100.0%	2.4	3.0	3.0	3.0	1.5
		Part. Dev	15	33.3%	33.3%	26.7%	6.7%	0.0%	100.0%	2.1	1.0	2.0	3.0	2.0
		Total	22	31.8%	27.3%	31.8%	9.1%	0.0%	100.0%	2.2	3.0	2.0	3.0	2.0
		Part Africain + Dev	22	31.0%	23.8%	34.8%	10.5%	0.0%						
14b	... dans quelle mesure son travail a-t-il évolué conformément à son mandat?	Part. Africain	6	16.7%	16.7%	50.0%	16.7%	0.0%	100.0%	2.7	3.0	3.0	3.0	0.8
		Part. Dev	15	33.3%	40.0%	13.3%	13.3%	0.0%	100.0%	2.1	2.0	2.0	3.0	1.5
		Total	21	28.6%	33.3%	23.8%	14.3%	0.0%	100.0%	2.2	2.0	2.0	3.0	2.0
		Part Africain + Dev	21	25.0%	28.4%	31.7%	15.0%	0.0%						
	Les documents de référence établis par l'Unité de	Part. Africain	7	42.9%	28.6%	14.3%	14.3%	0.0%	100.0%	2.0	1.0	2.0	3.0	1.5

Nr.	Question	Partenaire	n	Tres Positive	Positive	Neutre	Negative	Tres Negative	Total	μ	Mode	Median	Range	IQR
15a	soutien en collaboration avec l'Agence du NEPAD ont-ils été utiles?	Part. Dev	16	50.0%	31.3%	6.3%	6.3%	6.3%	100.0%	1.9	1.0	1.5	4.0	1.0
		Total	23	47.8%	30.4%	8.7%	8.7%	4.3%	100.0%	1.9	1.0	2.0	4.0	1.0
		Part Africain + Dev	23	46.5%	30.0%	10.3%	10.3%	3.2%						
15b	Les modalités pratiques des réunions ont-elles été satisfaisantes?	Part. Africain	7	14.3%	57.1%	14.3%	14.3%	0.0%	100.0%	2.3	2.0	2.0	3.0	0.5
		Part. Dev	17	41.2%	35.3%	17.6%	0.0%	5.9%	100.0%	1.9	1.0	2.0	4.0	1.0
		Total	24	33.3%	41.7%	16.7%	4.2%	4.2%	100.0%	2.0	2.0	2.0	4.0	1.3
		Part Africain + Dev	24	27.8%	46.2%	16.0%	7.2%	3.0%						
16a	Comment le partenariat avec l'Agence du NEPAD et l'Unité de soutien a-t-il évolué au cours de la période couverte, et ...	Part. Africain	5	0.0%	60.0%	20.0%	0.0%	20.0%	100.0%	2.8	2.0	2.0	3.0	1.0
		Part. Dev	10	20.0%	20.0%	50.0%	10.0%	0.0%	100.0%	2.5	3.0	3.0	3.0	1.0
		Total	15	13.3%	33.3%	40.0%	6.7%	6.7%	100.0%	2.6	3.0	3.0	4.0	1.0
		Part Africain + Dev	15	10.0%	40.0%	35.0%	5.0%	10.0%						
16b	... est-il apprécié par l'Agence du NEPAD?	Part. Africain	3	0.0%	66.7%	33.3%	0.0%	0.0%	100.0%	2.3	2.0	2.0	1.0	0.5
		Part. Dev	4	25.0%	0.0%	75.0%	0.0%	0.0%	100.0%	2.5	3.0	3.0	2.0	0.5
		Total	7	14.3%	28.6%	57.1%	0.0%	0.0%	100.0%	2.4	3.0	3.0	2.0	1.0
		Part Africain + Dev	7	12.5%	33.4%	54.2%	0.0%	0.0%						
17a	Dans quelle mesure l'Unité de soutien et l'Agence du NEPAD a-t-elle pu mettre à profit l'expertise des autres directions du NEPAD (l'Agence de Planification et de Coopération du NEPAD) et de l'ONCD pour mener à bien ...	Part. Africain	4	25.0%	75.0%	0.0%	0.0%	0.0%	100.0%	1.8	2.0	2.0	1.0	0.3
		Part. Dev	6	50.0%	16.7%	33.3%	0.0%	0.0%	100.0%	1.8	1.0	1.5	2.0	1.8
		Total	10	40.0%	40.0%	20.0%	0.0%	0.0%	100.0%	1.8	1.0	2.0	2.0	1.0
		Part Africain + Dev	10	37.5%	45.9%	16.7%	0.0%	0.0%						
17b	Cela a-t-il été utile?	Part. Africain	4	25.0%	75.0%	0.0%	0.0%	0.0%	100.0%	1.8	2.0	2.0	1.0	0.3
		Part. Dev	6	33.3%	16.7%	50.0%	0.0%	0.0%	100.0%	2.2	3.0	2.5	2.0	1.8
		Total	10	30.0%	40.0%	30.0%	0.0%	0.0%	100.0%	2.0	2.0	2.0	2.0	1.5
		Part Africain + Dev	10	29.2%	45.9%	25.0%	0.0%	0.0%						
18	Quelle a été l'expérience des coprésidents dans leur collaboration avec l'Unité et l'Agence du NEPAD au cours de cette période?	Part. Africain	5	20.0%	60.0%	0.0%	0.0%	20.0%	100.0%	2.4	2.0	2.0	4.0	0.0
		Part. Dev	11	45.5%	45.5%	0.0%	9.1%	0.0%	100.0%	1.7	1.0	2.0	3.0	1.0
		Total	16	37.5%	50.0%	0.0%	6.3%	6.3%	100.0%	1.9	2.0	2.0	4.0	1.0
		Part Africain + Dev	16	32.8%	52.8%	0.0%	4.6%	10.0%						
19a	(pour les partenaires au développement) A-t-il été utile de disposer des rapports financiers et des rapports d'activité annuels établis par l'Unité et l'Agence du NEPAD sous leur forme actuelle?	Part. Africain	2	0.0%	50.0%	50.0%	0.0%	0.0%	100.0%	2.5		2.5	1.0	0.5
		Part. Dev	13	30.8%	23.1%	30.8%	15.4%	0.0%	100.0%	2.3	1.0	2.0	3.0	2.0
		Total	15	26.7%	26.7%	33.3%	13.3%	0.0%	100.0%	2.3	3.0	2.0	3.0	1.5
		Part Africain + Dev	15	15.4%	36.6%	40.4%	7.7%	0.0%						
19b	Souhaiteriez-vous que des modifications y soient apportées?	Part. Africain	1	0.0%	100.0%	0.0%	0.0%	0.0%	100.0%	2.0		2.0	0.0	0.0
		Part. Dev	5	20.0%	40.0%	40.0%	0.0%	0.0%	100.0%	2.2	2.0	2.0	2.0	1.0
		Total	6	16.7%	50.0%	33.3%	0.0%	0.0%	100.0%	2.2	2.0	2.0	2.0	0.8
		Part Africain + Dev	6	10.0%	70.0%	20.0%	0.0%	0.0%						
Section D: Future of the Forum														
20a	Les objectifs et le rôle du FPA, tels qu'approuvés en 2009, conservent-ils leur pertinence et restent-ils en adéquation avec la nouvelle architecture internationale apparue depuis lors, et ...	Part. Africain	7	14.3%	0.0%	42.9%	42.9%	0.0%	100.0%	3.1	3.0	3.0	3.0	1.0
		Part. Dev	17	5.9%	41.2%	35.3%	17.6%	0.0%	100.0%	2.6	2.0	3.0	3.0	1.0
		Total	24	8.3%	29.2%	37.5%	25.0%	0.0%	100.0%	2.8	3.0	3.0	3.0	1.3
		Part Africain + Dev	24	10.1%	20.6%	39.1%	30.3%	0.0%						
24	Est-il opportun de réexaminer l'expansion d'adhésion au FPA des membres du G20 qui ne sont pas actuellement membres, tels que la Chine le Brésil et ...	Part. Africain	7	42.9%	14.3%	0.0%	14.3%	28.6%	100.0%	2.7	1.0	2.0	4.0	3.5
		Part. Dev	17	58.8%	17.6%	17.6%	0.0%	5.9%	100.0%	1.8	1.0	1.0	4.0	1.0
		Total	24	54.2%	16.7%	12.5%	4.2%	12.5%	100.0%	2.0	1.0	1.0	4.0	2.0
		Part Africain + Dev	24	50.9%	16.0%	8.8%	7.2%	17.3%						
	La taille et les modalités d'organisation des réunions	Part. Africain	7	14.3%	42.9%	14.3%	28.6%	0.0%	100.0%	2.6	2.0	2.0	3.0	1.5

Nr.	Question	Partenaire	n	Tres Positive	Positive	Neutre	Negative	Tres Negative	Total	μ	Mode	Median	Range	IQR
25a	conferent-elles au rôle imparté au forum?	Part. Dev	17	11.8%	47.1%	17.6%	23.5%	0.0%	100.0%	2.5	2.0	2.0	3.0	1.0
		Total	24	12.5%	45.8%	16.7%	25.0%	0.0%	100.0%	2.5	2.0	2.0	3.0	1.3
		Part Africain + Dev	24	13.1%	45.0%	16.0%	26.1%	0.0%						
25b	Plus précisément, est-il utile de continuer à organiser deux réunions par an et ...	Part. Africain	6	33.3%	16.7%	16.7%	0.0%	33.3%	100.0%	2.8	5.0	2.5	4.0	3.3
		Part. Dev	17	17.6%	29.4%	23.5%	11.8%	17.6%	100.0%	2.8	2.0	3.0	4.0	2.0
		Total	23	21.7%	26.1%	21.7%	8.7%	21.7%	100.0%	2.8	2.0	3.0	4.0	2.0
		Part Africain + Dev	23	25.5%	23.1%	20.1%	5.9%	25.5%						
25d	Devrait-on envisager d'autres formules que la réunion plénière?	Part. Africain	4	0.0%	50.0%	0.0%	0.0%	50.0%	100.0%	3.5	5.0	3.5	3.0	3.0
		Part. Dev	10	10.0%	10.0%	20.0%	40.0%	20.0%	100.0%	3.5	4.0	4.0	4.0	1.0
		Total	14	7.1%	21.4%	14.3%	28.6%	28.6%	100.0%	3.5	4.0	4.0	4.0	2.5
		Part Africain + Dev	14	5.0%	30.0%	10.0%	20.0%	35.0%						
27c	Est-ce que le nombre de participants devrait-il être réduit?	Part. Africain	3	0.0%	0.0%	0.0%	33.3%	66.7%	100.0%	4.7	5.0	5.0	1.0	0.5
		Part. Dev	16	0.0%	18.8%	31.3%	25.0%	25.0%	100.0%	3.6	3.0	3.5	3.0	1.3
		Total	19	0.0%	15.8%	26.3%	26.3%	31.6%	100.0%	3.7	5.0	4.0	3.0	2.0
		Part Africain + Dev	19	0.0%	9.4%	15.7%	29.2%	45.9%						
28a	Le dispositif actuel relatif à la co-présidence doit-il être conservé ...	Part. Africain	5	80.0%	20.0%	0.0%	0.0%	0.0%	100.0%	1.2	1.0	1.0	1.0	0.0
		Part. Dev	15	20.0%	26.7%	33.3%	13.3%	6.7%	100.0%	2.6	3.0	3.0	4.0	1.0
		Total	20	35.0%	25.0%	25.0%	10.0%	5.0%	100.0%	2.3	1.0	2.0	4.0	2.0
		Part Africain + Dev	20	50.0%	23.4%	16.7%	6.7%	3.4%						
28b	ou doit-il être modifié?	Part. Africain	1	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	100.0%	100.0%	5.0		5.0	0.0	0.0
		Part. Dev	9	0.0%	22.2%	44.4%	22.2%	11.1%	100.0%	3.2	3.0	3.0	3.0	1.0
		Total	10	0.0%	20.0%	40.0%	20.0%	20.0%	100.0%	3.4	3.0	3.0	3.0	1.0
		Part Africain + Dev	10	0.0%	11.1%	22.2%	11.1%	55.6%						
Section E: Future of the Support Unit														
29	Est-il nécessaire de prolonger le mandat de l'Unité de soutien du FPA au-delà de la fin juin 2014?	Part. Africain	7	28.6%	42.9%	14.3%	0.0%	14.3%	100.0%	2.3	2.0	2.0	4.0	1.0
		Part. Dev	15	26.7%	33.3%	33.3%	0.0%	6.7%	100.0%	2.3	2.0	2.0	4.0	1.5
		Total	22	27.3%	36.4%	27.3%	0.0%	9.1%	100.0%	2.3	2.0	2.0	4.0	1.8
		Part Africain + Dev	22	27.7%	38.1%	23.8%	0.0%	10.5%						
30	Dans l'affirmative, les modalités actuelles de collaboration de l'Unité de soutien et l'Agence du NEPAD, doivent-ils être maintenus?	Part. Africain	6	16.7%	33.3%	16.7%	16.7%	16.7%	100.0%	2.8	2.0	2.5	4.0	1.8
		Part. Dev	16	25.0%	37.5%	12.5%	25.0%	0.0%	100.0%	2.4	2.0	2.0	3.0	1.5
		Total	22	22.7%	36.4%	13.6%	22.7%	4.5%	100.0%	2.5	2.0	2.0	4.0	1.8
		Part Africain + Dev	22	20.9%	35.4%	14.6%	20.9%	8.4%						
31a	(Pour les partenaires au développement) Est-ce que le dispositif actuel de gouvernance et d'hébergement demeurent-ils adaptés?	Part. Africain	1	0.0%	0.0%	0.0%	100.0%	0.0%	100.0%	4.0		4.0	0.0	0.0
		Part. Dev	15	20.0%	40.0%	20.0%	13.3%	6.7%	100.0%	2.5	2.0	2.0	4.0	1.0
		Total	16	18.8%	37.5%	18.8%	18.8%	6.3%	100.0%	2.6	2.0	2.0	4.0	1.3
		Part Africain + Dev	16	10.0%	20.0%	10.0%	56.7%	3.4%						
32a	Si la formule de l'hébergement de l'Unité au sein de l'OCDE est le dispositif le plus approprié, l'Unité devrait-elle être plus étroitement intégrée aux	Part. Africain	2	0.0%	0.0%	0.0%	50.0%	50.0%	100.0%	4.5		4.5	1.0	0.5
		Part. Dev	14	14.3%	21.4%	42.9%	14.3%	7.1%	100.0%	2.8	3.0	3.0	4.0	1.0
		Total	16	12.5%	18.8%	37.5%	18.8%	12.5%	100.0%	3.0	3.0	3.0	4.0	2.0
		Part Africain + Dev	16	7.2%	10.7%	21.5%	32.2%	28.6%						

Note:

Le questionnaire est composé de questions fermées (40) et des questions ouvertes (15). Pour les questions fermées le soi-disant «échelle de Likert» a été appliquée. Le 'échelle de Likert » est utilisé pour mesurer les attitudes des répondants en leur demandant de répondre à une déclaration ou des questions positivement ou négativement. Dans ce questionnaire l'échelle allant de «très positive» à «très négatifs»

Le tableau A2 présente une analyse statistique descriptive des réponses par «Groupes» (c'est à dire, les africains et les partenaires au développement) et «total» (i.e. toutes les réponses de l'Afrique ainsi que des partenaires de développement confondus). Grâce à un plus grand nombre de réponses au questionnaire, les partenaires au développement sont plus fortement représentés dans le «total catégorie »

En raison de la procédure d'échantillonnage (i.e. Échantillonnage de commodité) et la petite taille de l'échantillon, on ne peut pas simplement généraliser les résultats du questionnaire. En d'autres termes, on ne peut pas attribuer les résultats à tous les membres de l'APF. Les résultats peuvent être considérés comme indicatifs, mais pas définitif. Les évaluateurs ont gardé cette limitation à l'esprit tout en faisant leur évaluation.

Veillez, s.v.p. voir ci-dessous les définitions de médiane, mode et répartition :

Mode - Le mode dans une liste de numéros se réfère à la liste des numéros qui se produisent plus fréquemment. Il est toutefois sujette aux valeurs aberrantes

Médian - La «médiane» est la valeur «moyenne» dans la liste des numéros. Il n'est pas aussi influencée par les valeurs aberrantes que la moyenne.

Repartition - La «plage» est la différence entre les valeurs minimales et maximales. La plage est un bon moyen d'obtenir une compréhension de base de la façon étalée des données

Appendice B : Forum pour le Partenariat avec l'Afrique (FPA)

Tableau B1. Composition du FPA (2013)

Forum pour le Partenariat avec l'Afrique (61)		
Partenaires africains (34)*		
NEPAD 5 (5)		
Afrique du Sud	Égypte	Sénégal
Algérie	Nigeria	
NEPAD 16 (16)		
Bénin	Mauritanie	Zambie
Cameroun	Ouganda	Zimbabwe
Éthiopie	République du Congo	<i>* Lesotho</i>
Gabon	Rwanda	<i>* Madagascar</i>
Libye	Soudan	<i>* Namibie</i>
Malawi	Tanzanie	<i>* République démocratique du Congo</i>
Mali	Tchad	<i>* Tunisie</i>
Organisations africaines (13)		
Présidence de l'Union africaine	CEEAC	EAC
Commission de l'UA	CEDEAO	BAD
APCN	IGAD	CEA
COMESA	SADC	
CEN-SAD	UMA	
Partenaires au développement (27)		
G8 (9)		
Allemagne	France	Royaume-Uni
Canada	Italie	Russie
États-Unis	Japon	UE
Pays de l'OCDE non membres du G8 (11)		
Austria	Ireland	Spain
Belgium	Netherlands	Sweden
Denmark	Norway	Switzerland
Finland	Portugal	
Organisations internationales (7)		
Banque mondiale	ICA	PNUD
Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique	OCDE	
FMI	OMC	

*Note: Note : les partenaires africains ont changé en 2013. Les pays africains figurant en italiques ne sont pas actuellement membres du FPA. Toutefois, ils l'ont été entre 2009 et 2012.

Source : Site du FPA (<http://www.africapartnershipforum.org/fr/aproposdufpa/>)

Tableau B2. Premiers représentants personnels du G8 pour l'Afrique et du NEPAD 5 (2001-2002)

Pays	Représentants
Représentants personnels du NEPAD 5	
Afrique du Sud	Wiseman Nkuhlu
Algérie	M'hamed Achache
Égypte	Ibrahim Hassan
Nigeria	Tunji Olagunju
Sénégal	Cherif Salif Sy
Représentants personnels du G8 pour l'Afrique	
Canada	Robert Fowler
États-Unis	Walter Kantsteiner
Japon	Hedeaki Domichi
France	Michel Camdessus
RU	Baroness Valerie Amos
Italie	Alberto Michelini
Russie	Nodari Simonia
UE	Giorgio Bonacci
Allemagne	Uschi Eid

Source: Eid, U. (2012). NEPAD und die G8-Afrikapolitik – Ein Werkstattbericht. In Deutsche Afrikapolitik - Akteure und Konzepte. Deutsche Afrika Stiftung e.V. Extrait de :

http://www.deutsche-afrika-stiftung.de/download/SR%2082_Deutsche%20Afrikapolitik_Bildschirm.pdf

Tableau B3. Principales thématiques traitées par le FPA (2003-2013)

<u>FPA</u>	<u>Principales thématiques traitées</u>
1. Paris 2003	-
2. Mozambique 2004	-
3. Washington 2004	(i) Sécurité alimentaire ; (ii) Paix et sécurité ; (iii) Croissance du secteur privé.
4. Abuja 2005	(i) Rapport d'avancement du NEPAD ; (ii) Plan d'action du G8 pour l'Afrique et rapports de la Commission pour l'Afrique ; (iii) Paix et sécurité ; (iv) Responsabilité mutuelle et futur rôle du FPA.
5. Londres 2005	(i) Rôle du FPA ; (ii) Plan d'action conjoint ; (iii) Unité de soutien ; (iv) Mécanisme africain d'évaluation par les pairs.
6. Maputo 2006	-
7. Moscou 2007	(i) Infrastructures ; (ii) VIH/SIDA ; (iii) Agriculture ; (iv) Surmonter la pauvreté énergétique ; (v) Maladies infectieuses ; (vi) Plan d'action pour l'Afrique ; (vii) Les ressources pour le développement de l'Afrique.
8. Berlin 2007	(i) Investissement ; (ii) Paix et sécurité ; (iii) L'égalité des sexes ; (iv) Les changements climatiques ; (vii) Progrès du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP).
9. Alger 2007	(i) Financement pour le développement en Afrique ; (ii) Investissements ; (iii) L'Afrique et le commerce international ; (iv) Infrastructures ; (v) Agriculture.
10. Tokyo 2008	(i) Environnement et changement climatique ; (ii) Stimuler la croissance économique et la réduction de la pauvreté : agriculture, infrastructures, TIC et égalité homme-femme ; (iii) Plan d'action pour l'Afrique UA/NEPAD.
11. Addis-Abeba 2008	(i) Gouvernance : premiers éléments à dégager du MAEP ; (ii) Financement du développement en Afrique ; (iii) Point sur le Plan d'action pour l'Afrique UA/NEPAD ; (iv) Rapport sur le financement carbone.
12. Rome 2009	(i) Réponse politique à l'impact de la crise financière et économique mondiale sur l'Afrique (ii) Paix et sécurité : le trafic de drogue, la piraterie et le blanchiment de capitaux – Les dimensions internationales de la criminalité organisée ; (iii) L'Afrique et l'enjeu climatique : de Bali à Copenhague.
Session spéciale	Changement climatique (Session spéciale tenue en vue de la Conférence de Copenhague sur la CCNUCC).
13. Addis-Abeba 2010	(i) Changement climatique ; (ii) Sécurité alimentaire ; (iii) Impact de la crise et mesures à prendre ; (iv) Impact de la crise sur la santé.
14. Toronto 2010	(i) OMD sur la santé – en particulier la santé maternelle et de l'enfant ; (ii) OMD 1 et sécurité alimentaire.
15. Lilongwe 2010	(i) Contexte et enjeux ; (ii) Financement de la lutte contre le changement climatique ; (iii) Suivi du respect des engagements.
16. Paris 2011	(i) Revue des tendances économiques en Afrique ; (ii) Investissement privé et création d'emplois ; (iii) Principales conditions préalables au succès de la croissance économique, y compris : intégration régionale et économique et développement de l'infrastructure.
17. Addis-Abeba 2011	<u>Promouvoir la croissance économique</u> : (i) Cadre réglementaire et compétitivité ; (ii) Investissement responsable à valeur ajoutée ; (iii) Infrastructure ; (iv) Changement climatique.
18. Paris 2012	<u>L'énergie pour l'Afrique</u> : (i) Les perspectives énergétiques mondiales et leurs implications pour l'Afrique ; (ii) L'énergie pour tous : les défis pour l'Afrique ; (iii) Les énergies à faibles émissions de carbone et résistantes aux changements climatiques : les opportunités en Afrique ; (iv) Les priorités énergétiques de l'Afrique dans le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) et le Plan d'Action pour les infrastructures des BMD.
19. Cotonou 2012	<u>Flux financiers illicites</u> : (i) Lutte contre la fraude fiscale ; (ii) Augmenter la transparence ; (iii) Lutter contre le blanchiment de capitaux ; (iv) Recouvrement d'avoirs.
20. Londres 2013	(i) Transparence et croissance solidaire dans le secteur des ressources naturelles ; (ii) Transparence gouvernementale ; (iii) Évaluation du FPA.

Source: Site du FPA (<http://www.africapartnershipforum.org/fr/documentsdereunion/>)

Appendice C: L'Afrique dans l'architecture de la gouvernance mondiale

Tableau C1. Partenaires de l'Afrique

Pays/ Continent/ Organisation	Intitulé	Année de création	Modalités d'organisation	Spécificités
<u>Partenaires stratégiques</u>				
UE	Partenariat stratégique Afrique-UE	2000/2007	<ul style="list-style-type: none"> - Sommets entre les dirigeants (tous les sept ans ; prochain sommet en 2014) - Dialogue entre les Commissions - Réunions de la Troïka - Groupes conjoints d'experts 	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie commune UE-Afrique - Plans d'action (2^e Plan d'action 2011-2013)
Amérique du Sud	Sommet Afrique-Amérique du Sud (ASA)	2006	<ul style="list-style-type: none"> - Sommets entre les dirigeants 	
Asie ¹	Conférence des Organisations sous-régionales asiatiques et africaines	2004	<ul style="list-style-type: none"> - Forum intergouvernemental - Organisations sous-régionales - Échanges entre les peuples (Entreprises, universités, société civile) 	Trois grands domaines de coopération : <ul style="list-style-type: none"> - Politique ; - Économique ; et - Sociale et culturelle.
Chine	Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA)	2000	<ul style="list-style-type: none"> - Sommets (depuis 2006) et conférences ministérielles (tous les trois ans) - La CUA est devenue membre du FCSA en 2011 	<ul style="list-style-type: none"> - Plan d'action du FCSA (2013-2015)
Japon	Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) / 1993	1993	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions de la TICAD entre les dirigeants (tous les cinq ans) - CUA co-organisateur depuis 2012 	<ul style="list-style-type: none"> - Plan d'action de Yokohama 2013-2017
France*	Afrique-France	De longue date	<ul style="list-style-type: none"> - Sommets (6 et 7 décembre 2013, par exemple) 	Variées
États-Unis*	AGOA et Coopération entre la CUA et le département d'État américain	2000	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions régulières à différents niveaux ; - Quatre groupes de travail techniques sous le Protocole d'accord 	<ul style="list-style-type: none"> - Loi du Congrès américain (AGOA) - Protocole d'accord (MoU ; 2013)
Monde arabe	Partenariat entre l'Afrique et le monde arabe	1977	<ul style="list-style-type: none"> - Sommets (2^e à Syrte, Lybie, 10/2010) 	Plan d'action conjoint 2011-2016
Inde	Forum Afrique-Inde / 2008	2008	<ul style="list-style-type: none"> - Sommets (2^e à Addis-Abeba, 05/2011) 	<ul style="list-style-type: none"> - Plan d'action Afrique-Inde (2010-2013) - Cadre de coopération du Partenariat Afrique-Inde
Turquie	Partenariat Afrique-Turquie / 2008	2008	<ul style="list-style-type: none"> - Sommets 	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de mise en œuvre 2010-2014
Corée, République de	Partenariat Afrique-Corée	2006	<ul style="list-style-type: none"> - Forum de coopération Corée-Afrique au niveau des Ministres (3^e le 10/2012 à Séoul) ; co-organisé par la CUA 	Plan d'action à venir
<u>Partenariats/rerelations entre les institutions (à travers la Commission de l'UA)</u>				
États arabes*	La Ligue des États arabes (LEA)			

Amérique (du Nord et du Sud)*	L'Organisation des États américains (OEA)			
Monde islamique*	L'Organisation de Coopération Islamique (OCI)			
Commonwealth*	Le Commonwealth			
Francophonie*	La Francophonie			
<u>Partenariats non formalisés</u>				
G8**	Partenariat G8-Afrique (G8/NEPAD)	2001	- Sommet Africa outreach (2001 à 2011) - Forum pour le Partenariat avec l'Afrique	- Plan d'action du G8 pour l'Afrique (2002) - Propose des initiatives spécifiques
BRICS**	Forum BRICS-Afrique	2013	- Sommet Africa Retreat (1 ^{er} en 2013)	

* Pas d'autres détails fournis sur le site de l'UA.

** Non mentionné sur le site de l'UA.

Source : Union Africaine (<http://www.au.int/en/partnerships>) et recherches personnelles.

Note : le présent tableau ne recense que les partenariats figurant sur le site de l'UA en plus du G8 et des BRICS. Il existe au total 37 partenariats bilatéraux entre la Commission de l'UA et ses partenaires stratégiques au développement (selon les sources de la Commission de l'UA).

¹ Cf. <http://www.dfa.gov.za/docs/2004/aasroc0324.htm>

Tableau C2. Forums mondiaux sur l'Afrique

Nom	Organisateur / Fréquence (Dernière réunion)	Objectifs	Participants
Réunion plénière de haut niveau des Nations Unies sur le thème « Les besoins de développement de l'Afrique »	Nations Unies / Irrégulière (08/2008)	Organisme officiel	Chefs d'État et de gouvernement ; Ministres ; Représentants des États membres.
Assemblées annuelles de la BAD	BAD / Annuelle (05/2013)	Organisme officiel	Ministres des Finances ou du Développement.
Forum pour le développement de l'Afrique (FDA)	CEA + CUA / Biennale (10/2012)	Le but du Forum est de présenter aux principales parties prenantes intéressées par le développement de l'Afrique les résultats des recherches actuelles et les opinions exprimées sur les grandes questions de développement, en vue de fixer ensemble des objectifs et priorités, d'élaborer des programmes et de définir un cadre qui permettra aux pays africains de mettre en œuvre ces programmes.	Chefs d'État et de gouvernement, décideurs des États membres africains, partenaires au développement, autres organismes des Nations Unies, organisations intergouvernementales et non gouvernementales (OIG/ONG), intellectuels et universitaires, spécialistes du développement, organisations de la société civile (OSC), secteur privé, éminents dirigeants politiques et faiseurs d'opinion et autres parties prenantes concernées.
Conférence économique africaine	BAD, CEA et PNUD / Annuelle (10/2012)	Les Conférences économiques africaines ont pour objectifs principaux de : - promouvoir la gestion des connaissances ; - favoriser le dialogue ; - encourager et renforcer la recherche sur les questions économiques et politiques liées au développement des économies africaines ; - offrir une opportunité de diffuser les résultats de recherche et de partager l'information.	- Universitaires d'exception et praticiens du développement dans le domaine de l'économie. - Parmi les invités figurent des chefs d'État et de gouvernement, des responsables d'organisations internationales et continentales et des ministres de l'Économie et du Développement
Forum économique international annuel sur l'Afrique	OCDE en collaboration avec la BAD, la CEA, le PNUD et la France / Annuelle (10/2012)	Le plus grand événement public annuel sur l'Afrique en Europe. Les participants se réunissent pour écouter et dialoguer avec un groupe d'experts et commenter les conclusions des Perspectives économiques en Afrique (PEA)	- Décideurs européens et africains, économistes et universitaires travaillant sur et avec l'Afrique. - Parmi les invités figurent des chefs d'État ou de gouvernement, des responsables d'organisations internationales et continentales, des ministres de différents portefeuilles et des PDG du secteur privé et de la société civile.
Forum économique mondial sur l'Afrique	Forum économique mondial / Annuelle (05/2013)	Plate-forme ouverte aux dirigeants régionaux et mondiaux issus du milieu des affaires, des administrations centrales et de la société civile pour renforcer le programme d'intégration du continent et reconduire	Dirigeants régionaux et mondiaux issus du milieu des affaires, des administrations centrales et de la société civile.

		l'engagement vers une voie de croissance et de développement durable.	
Coalition pour le dialogue sur l'Afrique (CoDA)	BAD, CUA et CEA (Initiative conjointe) / Irrégulière (10/2012)	La CoDA a été créée pour prendre la relève de la Coalition mondiale pour l'Afrique (GCA), la Grande Table (Afrique – OCDE) et le Forum de développement africain. En qualité de nouveau Forum, la CoDA définit et examine des questions importantes pour le développement de l'Afrique dans un contexte mondial (sécurité, paix, gouvernance et développement de l'Afrique, par exemple).	Conseil composé d'éminents dirigeants africains et internationaux.
Dialogue des partenaires stratégiques	Organisé par la CUA, la CEA et la BAD en collaboration avec les CER / Annuelle (04/2011)	<ul style="list-style-type: none"> - Forum ouvert à l'ensemble des partenaires pour une mobilisation conjointe aux côtés des principales institutions panafricaines. - Créer une dynamique avec les partenaires pour exploiter au mieux le potentiel de l'Afrique et donner le ton pour renforcer et redéfinir les rôles stratégiques et complémentaires du continent dans les affaires mondiales à moyen et long terme. - Faire le point sur les progrès réalisés dans les programmes d'intégration et de coopération continentale et régionale et explorer des solutions avec les partenaires de l'Afrique pour fournir un appui stratégique et un soutien en termes de capacités aux principales institutions panafricaines. 	<ul style="list-style-type: none"> - Direction de la CUA, de la CEA, de la BAD et des CER ; - Acteurs du secteur privé représentés par les conseils d'entreprise des CER et la Table ronde des hommes d'affaires d'Afrique (plus les investisseurs invités individuellement) ; - Représentants des partenaires stratégiques issus des administrations centrales (au niveau de la formulation des politiques) ; et - États membres africains à travers les présidences des CER et représentation depuis le Comité des représentants permanents (Bureau).
Forum de haut niveau de Tana sur la sécurité en Afrique	L'Institut pour les Études sur la paix et la sécurité (IPSS), Éthiopie / Annuelle (04/2013)	Le Forum de haut niveau de Tana sur la sécurité en Afrique est une plate-forme ouverte aux dirigeants africains, aux principaux acteurs concernés et aux stratèges proactifs pour participer de façon collaborative à l'exploitation et à l'échange d'idées sur des solutions mises au point par l'Afrique en vue d'aborder les questions de sécurité.	Dirigeants africains, principaux acteurs concernés et stratèges proactifs (tous au plus haut niveau).
Plate-forme Afrique sur l'efficacité du développement	CUA + Agence du NEPAD / Convoque des réunions thématiques (07/2013)	La Plate-forme Afrique sur l'efficacité du développement vise à mettre en place une voie commune pour les perspectives, stratégies et politiques publiques de développement de l'Afrique.	<ul style="list-style-type: none"> - Représentants politiques et représentants de hauts fonctionnaires de l'Afrique. - Parmi les invités figurent des ministres, des commissaires et des porte-paroles de chaque partenaire international.
AU Partnership Group	Actuellement présidé par la Norvège et l'Allemagne / Irrégulière (5 à 10 fois par an)	<ul style="list-style-type: none"> - Forum pour un dialogue entre l'UA et ses partenaires ; et - Marché aux idées et aux initiatives. 	<ul style="list-style-type: none"> - CUA (Président, chef de département, commissaires, présidence de l'APSC) - Représentants permanents des partenaires stratégiques au développement auprès de

			l'UA.
Africa Progress Panel	Se réunit régulièrement, notamment en marge de grands forums internationaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Associer l'influence des membres du Panel à une analyse politique pointue pour œuvrer en vue d'un développement équitable et durable en Afrique. - Exploiter et négocier les connaissances, les innovations et les collaborations pour favoriser l'action. 	Dix personnalités éminentes, en particulier venues d'Afrique.
Forum pour le Partenariat avec l'Afrique (FPA)	UA/NEPAD/G8/OCDE / biannuelle (4/2013)	<ul style="list-style-type: none"> - Catalyser et soutenir l'action en partenariat en faveur du développement de l'Afrique. - Formuler des recommandations à l'intention des dirigeants (G8, G20, UA, ONU) - Suivre le respect des engagements des deux côtés du partenariat. 	<ul style="list-style-type: none"> - Représentants personnels de chefs d'État ou de gouvernement et d'organisations africaines et internationales. - Hauts fonctionnaires.

Sources:

- Réunion plénière de haut niveau des Nations Unies sur le thème « Les besoins de développement de l'Afrique » : http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=A/RES/63/1
- Assemblées annuelles de la BAD : <http://www.afdb.org/fr/annual-meetings/>
- Forum pour le développement de l'Afrique (FDA) : <http://www.uneca.org/fr/adf>
- Conférence économique africaine : <http://www.africaneconomicconference.org/2012/index.htm> (en anglais) / <http://www.afdb.org/fr/news-and-events/article/african-economic-conference-2013-call-for-papers-12008/>
- Forum économique international sur l'Afrique : <http://www.afdb.org/fr/news-and-events/article/12th-international-economic-forum-on-africa-strengthen-inclusive-and-sustainable-growth-policies-9817/>
- Forum économique mondial sur l'Afrique : <http://www.weforum.org/events/world-economic-forum-africa> (en anglais)
- Coalition pour le dialogue sur l'Afrique (CoDA) : <http://www.afdb.org/fr/news-and-events/article/meeting-of-the-coalition-for-dialogue-on-africa-coda-5417/> // http://www1.uneca.org/Portals/adfviii/Documents/Pre-ADF/Pre-ADF-CoDA_LPI_FORUM_221012_ConceptNote-FR.pdf // http://www1.uneca.org/coda/home_coda.aspx (en anglais)
- Dialogue des partenaires stratégiques : <http://www.au.int/en/content/second-strategic-partners-dialogue> (en anglais)
- Forum de haut niveau de Tana sur la sécurité en Afrique : <http://www.tanaforum.org/> (en anglais)
- Plate-forme Afrique sur l'efficacité du développement : <http://www.africa-platform.org/fr>
- Africa Progress Panel : <http://www.africaprogresspanel.org/> (en anglais)

Tableau C3. Prochaines présidences du G8, du G20 et des BRICS

Année	Présidence du G8	Présidence du G20	Présidence des BRICS*
2013	Royaume-Uni	Russie	Afrique du Sud
2014	Russie	Australie	Brésil
2015	Allemagne	Turquie	Russie
2016	Japon	Groupe asiatique	Inde
2017	Italie	Groupe européen	Chine
2018	Canada	Groupe Amérique latine	Afrique du Sud

* Selon la Déclaration eThekwini (Durban/Afrique du Sud ; 03/2013)

Tableau C4. Commerce, aide et sécurité : les principaux partenaires de l'Afrique

Classement	Pays	Commerce avec l'Afrique		Aide vers l'Afrique		Contribution en faveur de la paix et de la sécurité en Afrique	
		Commerce 2011 (Milliards USD)	Rang dans le classement pour le commerce	APD 2011 (Millions USD)	Rang dans le classement pour l'aide	Contribution financière en faveur des opérations de maintien de la paix menées par l'ONU (Taux effectifs 2013 en %)	Contributions personnelles en faveur du maintien de la paix mené par l'ONU (Juin 2013)
1	Chine	142.1	1	(2300)	6	6.6454	1433
2	États-Unis	130.7	2	10690	1	28.3993	42
3	France	75.8	3	6900	2	7.2199	50
4	Italie	58.8	4	2029	9	4.4480	6
5	Inde	58.7	5	(11)	39	0.1332	6319
6	Allemagne	50.9	6	5101	4	7.1410	38
7	Espagne	41.4	7	1546	12	2.9730	0
8	Royaume-Uni	38.4	8	5936	3	6.6854	9
9	Pays-Bas	34.9	9	1835	10	1.6540	29
10	Brésil	29.0	10	(96)	29	0.5868	40
11	Japon	28.3	11	3393	5	10.833	271
12	Belgique	21.4	12	1338	13	0.9980	24
13	Turquie	17.6	13	286.84	22	0.2656	134
14	Canada	17.4	15	2148	8	2.9840	26
15	Corée, République de	17.0	16	301	21	1.9940	285
16	Russie	8.8	23	121	28	3.1472	86
17	Australie	7.7	25	605	16	2.0740	26
18	Suède	6.9	26	2292	7	0.9600	40
19	Norvège	3.1	35	1607	11	0.8510	43
20	Danemark	2.1	45	1331	14	0.6750	19
	UE	377851047		30977		30.3876	310

Source : CNUCED, ONU, OCDE

Note I : Critères choisis pour les trois différentes variables – Commerce : > 20 Md USD ; Aide : > 1 Md USD ; Contribution en faveur de la paix et de la sécurité en Afrique : taux effectif > 2.0.

Note II : Les pays sont classés en fonction de leurs chiffres pour le commerce. Les 12 premiers pays répondent au critère du "Commerce". Les autres (13-20) répondent au critère de "l'Aide" et/ou de la "Sécurité". Les différentes couleurs par critère indiquent si un pays répond au critère en question.

Note III : Commerce - Les données du commerce correspondent à l'ensemble du commerce de marchandises (c'est-à-dire tous les produits ; Classification type pour le commerce international). Le "rang dans le classement pour le commerce" exclut les pays africains ; Aide - Le classement pour l'aide comprend tous les membres du CAD et tous les pays non membres du CAD qui notifient leurs données au CAD de l'OCDE. Il recense également des données pour le Brésil, l'Inde et la Chine. Ces données datent de 2006 et sont extraites de la CEA (2013) (Voir source dans la bibliographie). Il est difficile d'obtenir des données crédibles sur l'APD de la part des économies émergentes car de nombreux pays ne notifient pas leurs données au CAD de l'OCDE. De ce fait, les données relatives à l'APD allouée à l'Afrique par les économies émergentes doivent être interprétées avec prudence. Les données pour le Brésil, l'Inde et la Chine peuvent révéler une APD bilatérale (en dehors de l'APD multilatérale attribuée) ; Maintien de la paix - Les chiffres relatifs aux "Contributions personnelles" datent de juin 2013. La République de Corée répond au critère de sécurité puisque son taux effectif de contributions financières pour 2013 est très proche de 2 % (1.994).

Note IV : La Turquie a été ajoutée à ce Tableau (ligne surlignée en gris). Elle ne répond à aucun des trois critères, mais reste un partenaire stratégique officiel de l'Afrique (voir Appendice C1).

Tableau C5 : Principaux pays partenaires de l'Afrique parmi les pays de l'OCDE

Classement	Pays	Commerce avec l'Afrique		Aide vers l'Afrique		Contribution en faveur de la paix et de la sécurité en Afrique	
		Commerce 2011 (Milliards USD)	Rang dans le classement pour le commerce	APD 2011 (Millions USD)	Rang dans le classement pour l'aide	Contribution financière en faveur des opérations de maintien de la paix menées par l'ONU (Taux effectifs 2013 en %)	Contributions personnelles en faveur du maintien de la paix mené par l'ONU (Juin 2013)
1	États-Unis	130.7	2	10690	1	28.3993	42
2	France	75.8	2	6900	2	7.2199	50
3	Italie	58.8	3	2029	9	4.4480	6
4	Allemagne	50.9	4	5101	4	7.1410	38
5	Espagne	41.4	5	1546	12	2.9730	0
6	Royaume-Uni	38.4	6	5936	3	6.6854	9
7	Pays-Bas	34.9	7	1835	10	1.6540	29
8	Japon	28.3	8	3393	5	10.8330	271
9	Belgique	21.4	9	1338	13	0.9980	24
10	Turquie	17.6	10	287	21	0.2656	134
11	Canada	17.4	15	2148	8	2.9840	26
12	Corée, République de	17.0	16	301	21	1.9940	285
13	Russie	8.8	23	33	28	3.1472	86
14	Australie	7.7	25	605	16	2.0740	26
15	Suède	6.9	26	2292	7	0.9600	40
16	Norvège	3.1	35	1607	11	0.8510	43
17	Danemark	2.1	45	1331	14	0.6750	19
	Portugal	15.0	17	418	20	0.4740	0
	Suisse	11.5	14	875	14	1.0470	14
	Autriche	4.1	33	423	19	0.7980	2
	Irlande	2.9	38	527	18	0.4180	8
	Finlande	2.6	41	580	17	0.5190	3
	UE	378		30977		30.3876	310

Source : CNUCED, OCDE, ONU

Note I : La présente liste ne contient que des membres de l'OCDE plus la Russie. Cette dernière figure dans le Tableau parce qu'elle est membre du G8 et pays adhérent de l'OCDE.

Note II : Les pays sont classés en fonction de leurs chiffres pour le commerce. Tous les pays du G8 et de l'OCDE membres du FPA figurent dans ce tableau. Les couleurs indiquent si un pays répond aux critères suivants : Commerce : > 20 Md USD ; Aide : > 1 Md USD ; Contribution en faveur de la paix et de la sécurité en Afrique : taux effectif > 2.0. La République de Corée et l'Australie répondent à au moins un de ces critères. Toutefois, les deux pays ne sont pas membres à part entière du FPA : ils ne sont que des observateurs. Le Portugal, l'Autriche, l'Irlande et la Finlande sont membres à part entière du FPA mais ne répondent à aucun des critères. La Turquie a été ajoutée à ce tableau (ligne surlignée en gris). Elle ne répond à aucun des trois critères, mais reste un partenaire stratégique officiel de l'Afrique (voir Appendice C, Tableau C1).

Note III : Commerce - les données du commerce correspondent à l'ensemble du commerce de marchandises (c'est-à-dire tous les produits ; Classification type pour le commerce international). Le "rang dans le classement pour le commerce" exclut les pays africains ; Maintien de la paix - Les chiffres relatifs aux "Contributions personnelles" datent de juin 2013. La République de Corée répond au critère de sécurité puisque son taux effectif de contributions financières pour 2013 est très proche de 2 % (1.994).

Tableau C6. Commerce, aide et sécurité : Présence des pays du G20 sur le continent africain

Classement	Pays	Commerce avec l'Afrique		Aide vers l'Afrique		Contribution en faveur de la paix et de la sécurité en Afrique	
	Pays	Commerce 2011 (Milliards USD)	Rang dans le classement pour le commerce	APD 2011 (Millions USD)	Rang dans le classement pour l'aide	Contribution financière en faveur des opérations de maintien de la paix menées par l'ONU (Taux effectifs 2013 en %)	Contributions personnelles en faveur du maintien de la paix mené par l'ONU (Juin 2013)
1	Chine	142.1	1	(2300)	6	6.6454	1433
2	États-Unis	130.7	2	10690	1	28.3993	42
3	France	75.8	3	6900	2	7.2199	50
4	Italie	58.8	4	2029	9	4.4480	6
5	Inde	58.7	5	(11)	39	0.1332	6319
6	Allemagne	50.9	6	5101	4	7.1410	38
7	Royaume-Uni	38.4	8	5936	3	6.6854	9
8	Afrique du Sud	36.5		60		0.0744	2080
9	Brésil	29.0	10	(96)	29	0.5868	40
10	Japon	28.3	11	3393	5	10.833	271
11	Turquie	17.6	13	287	22	0.2656	134
12	Arabie Saoudite	17.5	14	15	37	0.5184	
13	Canada	17.3	15	2148	8	2.9840	26
14	Corée, République de	17.0	16	301	21	1.9940	285
15	Indonésie	9.0	22			0.0692	360
16	Russie	8.8	23	121	28	3.1472	86
17	Australie	7.7	25	605	16	2.0740	26
18	Argentine	6.7	27			0.0864	17
19	Mexique	2.4	42			0.3684	
	UE	377851047		30977		30.3876	310

Source : CNUCED, OCDE, ONU

Note I : Critères choisis – Membres du groupe G20.

Note II : Les pays sont classés en fonction de leurs chiffres pour le commerce.

Note III : Commerce - les données du commerce correspondent à l'ensemble du commerce de marchandises (c'est-à-dire tous les produits ; Classification type pour le commerce international). Le "rang dans le classement pour le commerce" exclut les pays africains. Aide - Le classement pour l'aide comprend tous les membres du CAD et tous les pays non membres du CAD qui notifient leurs données au CAD de l'OCDE. Il recense également des données pour le Brésil, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud. Les données pour le Brésil, l'Inde et la Chine datent de 2006 et sont extraites de la CEA (2013) (Voir source dans la bibliographie). Les données pour l'Afrique du Sud datent de 2008 et proviennent également de la CEA (2013). Il est difficile d'obtenir des données crédibles sur l'APD de la part des économies émergentes car de nombreux pays ne notifient pas leurs données au CAD de l'OCDE. De ce fait, les données relatives à l'APD allouée à l'Afrique par les économies émergentes doivent être interprétées avec prudence. Les données pour le Brésil, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud peuvent révéler une APD bilatérale (en dehors de l'APD attribuée).

Tableau C7. Main African countries in Trade, Aid and Security

Rank	Country	Trade		Aid (Main Receivers)		Peace and Security (UN Operations)		
	Country	Trade 2012 (Billion USD)	Trade Rank	ODA Average 2009-2011 (Million USD)	Rank in Aid	Mission*	Personnel (June 2013)	Financial Resources June 2012 - July 2013 (in Million USD)
1	South Africa	163.0	1	1168	11			
2	Nigeria	162.5	2	1832	7			
3	Algeria	114.6	3	238	39			
4	Egypt	93.6	4	668	24			
5	Angola	87.8	5	226	41			
6	Libya	78.2	6	231	40			
7	Morocco	61.3	7	1116	12			
8	Tunisia	36.7	8	657	25			
9	Ghana	25.3	9	1691	8			
10	Sudan**	18.9		1123	11	UNAMID	19703	1449
11	South Sudan**	see Note III	n/a	1087	14	UNMISS	7590	839
12	Kenya	17.2	11	1963	5			
13	Cote d'Ivoire	15.7	13	1561	9	UNOCI	10201	575
14	Tanzania	14.1	15	2776	3			
15	Ethiopia	13.4	16	3625	2			
16	Congo, Dem. Rep.	8.9	19	3811	1	MONUSCO	20438	1347
17	Mozambique	7.3	21	2012	4			
18	Senegal	6.6	22	998	18			
19	Uganda	5.8	25	1697	7			
20	Mali	2.8	35	1114	13	MINUSMA	12640	/
21	Liberia	1.5	40	899	19	UNMIL	7368	496

Source: (OECDstat, 2013; UN, 2013; UNCTADstat, 2013)

Note I: Chosen Criteria for the three different variables – Trade: >25bn USD; Aid: > 1.5bn USD.

Note II: Countries are ranked according to their trade figure. The first 9 countries meet the 'Trade' criterion. Trade functions as a proxy for economic exchange and activity. FDI is another additional relevant variable. The top 9 African trade countries account for 78% of total African trade in 2012 and 68% of total FDI inward stock in 2012. The rest of the countries (10-21) meet the 'Aid' and/or Security criterion. The different colours per criterion indicate whether a country meets the respective criterion.

Note III: Trade: The trade data refers to total merchandise trade (i.e. Import – Exports; Total All Products; Standard International Trade Classification). Trade data shows the trade of the respective country with the rest of the world (excl. African countries). Trade data for Sudan and South Sudan in 2012 is not yet available. The presented trade data refers to Sudan and South Sudan in 2011 before the split-up; Aid: ODA reports net bilateral ODA plus imputed ODA from total all donors in million USA at current prices. ODA data includes all total donors reporting to DAC OECD; Peace and Security: Numbers for the mission MINUSMA is taken from UN resolution 2100. The specific numbers for the rest of the mission are taken from the UN Peacekeeping Operations Website (<http://www.un.org/en/peacekeeping/resources/statistics/~contributors.shtml>).

Note IV: Senegal is integrated in the Table (marked in grey). Senegal does not meet the criteria in the field of trade and/or aid. However, Senegal is a founding member of NEPAD (see Table B1 in Appendix B).

* The mission MINURSO (UN peacekeeping force in the Western Sahara region) is not listed.

** The mission UNISFA (UN peacekeeping force in Abyei) is not listed.

10 Annexes

Annexe 1: Évaluation du FPA : cahier des charges révisée (juillet 2013)

Le Forum pour le Partenariat avec l'Afrique (FPA) a été créé en 2003. Son secrétariat est assuré conjointement par l'Agence de planification et de coordination du NEPAD et l'Unité de soutien mise en place en 2006 et hébergée par l'OCDE. Le rôle et les objectifs du Forum ont fait l'objet d'un examen en 2009. Dans ce contexte, les coprésidents du Forum ont décidé de faire réaliser au premier trimestre de 2013 une évaluation extérieure pour :

- (i) évaluer l'efficacité du FPA au regard de l'objectif de catalyser et de soutenir l'action mutuelle du partenariat en faveur du développement de l'Afrique comme énoncé dans le document intitulé « La réforme du Forum pour le Partenariat avec l'Afrique » approuvée à la 12e réunion du FPA tenue à Rome en juin 2009;
- (ii) évaluer les travaux de l'Agence du NEPAD et de l'Unité de soutien du FPA, à la fois dans les activités de secrétariat qu'elle assure pour les réunions du Forum en partenariat et dans les activités de suivi de la mise en œuvre des engagements souscrits et des résultats obtenus qu'elle mène dans le cadre des Examens mutuels de l'efficacité du développement entrepris avec la CEA-ONU ;
- (iii) formuler des recommandations quant au devenir du Forum de l'Unité de soutien du FPA.

2. Un certain nombre de questions spécifiques à traiter sont évoquées au paragraphe 9 ci-après.

Période couverte

3. L'évaluation prendra en compte l'évolution et les réalisations du FPA depuis sa création en 2003 qui porteront sur la période allant de juillet 2009 à juin 2013, couvrant la 20e réunion du FPA. Elle couvrira les leçons tirées depuis 10 années et l'établissement du Forum.

Gestion et conduite de l'évaluation

4. L'évaluation sera gérée par un Comité conjoint composé des coprésidents du FPA, avec le concours de l'Agence du NEPAD et de l'Unité de soutien du FPA qui assureront son secrétariat. Le cahier des charges sera approuvé par ce Comité conjoint. Deux consultants extérieurs désigné(s) par le Comité sera(ont) chargé(s) de l'évaluation. Les deux consultants serviront les deux côtés du partenariat. Le coût de cette évaluation, limité à un plafond, sera financé sur le budget de l'Unité de soutien du FPA et de la ONU-CEA, et précisé séparément.

5. Le rapport final comprendra :

- (i) un résumé (3 pages maximum) ;
- (ii) une liste de recommandations ;
- (iii) un rapport principal (20 pages maximum).

Calendrier

6. L'évaluation se déroulera selon le calendrier suivant :

- (i) Le cahier des charges sera approuvé par le Comité conjoint et les consultants seront désigné(s) d'ici le mois de décembre 2012, date à laquelle se tiendra la 19e réunion du FPA, en consultation avec les parties prenantes Africains et les partenaires du développement ;
- (ii) Les consultants commenceront leurs travaux en mars 2013 au plus tard ;
- (iii) Les consultants soumettront un rapport intérimaire d'ici la fin avril 2013 ;
- (iv) Le rapport final et les recommandations seront examinés par le Comité directeur septembre 2013 et présenté aux pays africains et aux partenaires au développement ;
- (v) Les coprésidents présenteront des recommandations finales, assorties de leurs commentaires, à l'occasion de la 21e réunion du FPA.

Consultations

7. Au nombre des personnalités consultées figureront :

Afrique

M. Newai Gebreab, Président du Comité de pilotage du NEPAD et coprésident du FPA
 Mme Diallo, Conseillère Spéciale du Président du Bénin, Présidence de l'Union Africaine
 M. Abdalla Hamdok, Secrétaire exécutif adjoint de la CEA-ONU
 M. Ibrahim Mayaki, Secrétaire exécutif de l'Agence du NEPAD
 Un(e) représentant(e) du pays qui présidera la Commission de l'Union Africaine en 2013
 Tous membres du FPA intéressés, notamment le Comité Directeur du NEPAD ou autres partenaires

Partenaires au développement

Co-présidents du G8 2010-2014 (Canada, France, États-Unis, Royaume-Uni, Russie)
 Co-présidents hors G8 2010-2013 (Autriche, Finlande, Belgique et co-président pour l'année 2013)
 Autres membres ou observateurs accrédités du FPA intéressés

Autres

Organismes multilatéraux et régionaux (y compris ceux qui sont directement impliqués dans le FPA, et ceux qui sont impliqués dans d'autres processus et qui peuvent formuler des observations sur la valeur ajoutée du FPA)
 Directeur de l'Unité de soutien du FPA

Méthodologie

8. Les consultants auront recours a:

- (i) Des entretiens individuels et des discussions de fond, en personne, par téléphone ou par correspondance ;
- (ii) Un questionnaire d'enquête adressé plus largement et basé sur les questions ci-dessous ;
- (iii) La révision du document

Questions spécifiques à traiter

9. Au nombre des questions à examiner figurent :

A : Format des réunions et participation

- (i) Les questions abordées depuis 2003 et plus particulièrement depuis juin 2009 ont-elles été pertinentes, et en rapport avec les thèmes traités dans le cadre des processus engagés à l'échelle régionale et mondiale ?
- (ii) La représentation officielle aux réunions du FPA a-t-elle permis au Forum de jouer le rôle qui lui était dévolu conformément au cahier des charges révisé de Londres d'octobre 2005 et au document de Rome sur la réforme de juin 2009 ?
- (iii) Y a-t-il une disjonction entre les préparatifs du FPA et le programme de sensibilisation du G8 vers l'Afrique, comme un élément clé du Forum, en particulier en relation avec des thèmes choisis ?
- (iv) A-t-il été utile d'ouvrir le FPA au secteur privé et à la société civile ? Quels ont été les avantages et les inconvénients de cette décision ?
- (v) Le dispositif actuel relatif aux coprésidents a-t-il été efficace en ce qui concerne la préparation et la gestion des réunions ?
- (vi) Les conclusions des réunions sont-elles dûment relayées et diffusées ?

B : Impact et intérêt

- (vii) La participation aux réunions du FPA depuis la 12e réunion tenue à Rome en 2009 a-t-elle été utile et pourquoi ?
- (viii) Les débats au sein du FPA se sont-ils avérés utiles en tant que moyen de partager l'expérience et d'en tirer des enseignements pour l'action publique ? Ont-ils permis de nourrir la réflexion quant à l'action publique dans les capitales, tant en Afrique qu'au niveau des partenaires au développement ?
- (ix) Les débats au sein du FPA ont-ils enrichi la réflexion engagée dans le cadre des processus régionaux et internationaux qui se déroulent sous les auspices de l'UA, du G8 et du G20 ?
- (x) Le Forum a-t-il joué le rôle souhaité, notamment à travers les Examens mutuels de l'efficacité du développement en Afrique ?
- (xi) Les réunions du Forum constituent-elles une composante fructueuse de la relation politique globale tissée entre l'Afrique et les partenaires au développement ?
- (xii) Quel rôle le FPA a-t-il joué dans la promotion du partenariat entre les pays africains et le G8/OCDE ?
- (xiii) Quel a été l'impact direct des conclusions du FPA dans les aspirations de développement de l'Afrique et du partenariat dans son ensemble ?

C : Soutien technique de l'Unité de soutien et de l'Agence du NEPAD

- (xiv) Comment l'Unité de soutien est-elle perçue par les partenaires africains et les partenaires au développement et dans quelle mesure son travail a-t-il évolué conformément à son mandat ?
- (xv) Les documents de référence établis par l'Unité de soutien en collaboration avec l'Agence du NEPAD sont-ils utiles ? Les modalités pratiques des réunions sont-elles satisfaisantes ?
- (xvi) Comment le partenariat avec l'Agence du NEPAD et l'Unité de soutien a-t-il évolué au cours de la période couverte, et est-il apprécié par l'Agence du NEPAD ?
- (xvii) A-t-il été utile pour l'Unité de soutien d'assurer un suivi de la mise en œuvre des engagements, en partenariat avec la CEA-ONU, à travers les Examens mutuels de l'efficacité du développement ? Quelles mesures pourraient être mises en place pour améliorer ce processus ?
- (xviii) Dans quelle mesure l'Unité de soutien et l'Agence du NEPAD a-t-elle pu mettre à profit l'expertise des autres directions du NEPAD et de l'OCDE pour mener à bien ces tâches ? Cela a-t-il été utile ?
- (xix) Quelle a été l'expérience des coprésidents dans leur collaboration avec l'Unité et l'Agence du NEPAD au cours de cette période ?
- (xx) (pour les partenaires au développement) A-t-il été utile de disposer des rapports financiers et des rapports d'activité annuels établis par l'Unité et l'Agence du NEPAD sous leur forme actuelle ? Souhaiteriez-vous que des modifications y soient apportées ?

D : Devenir du Forum

- (i) Les objectifs et le rôle du FPA, tels qu'approuvés en 2009, conservent-ils leur pertinence et restent-ils en adéquation avec la nouvelle architecture internationale apparue depuis lors, et quel rôle le FPA devrait-il jouer dans l'avenir ?
- (ii) Quelle est sa valeur ajoutée par rapport aux autres enceintes dédiées au dialogue sur les questions de développement en Afrique ?
- (iii) Que pourrait-on faire pour renforcer l'impact du Forum, par exemple en partageant l'expérience dans l'application des politiques et l'intégration de ces politiques dans les processus nationaux ? Comment pourrait-on s'y prendre ?
- (iv) Que peut-on faire pour optimiser les liens avec les préparatifs du programme de sensibilisation du G8-Afrique afin qu'il constitue un élément clé du Forum, notamment en ce qui concerne les thèmes sélectionnés.
- (v) Est-il opportun pour réexaminer l'expansion d'adhésion au FPA des membres du G20 qui ne sont pas actuellement membres, tels que la Chine le Brésil et l'Inde ?
- (vi) La taille et les modalités d'organisation des réunions conviennent-elles au rôle imparti au Forum ? Plus précisément, est-il utile de continuer à organiser deux réunions par an et, dans l'affirmative, comment les réunions du printemps (avril-juin) et de l'automne (octobre-novembre) devraient-elles être structurées ? Devrait-on envisager d'autres formules que la réunion plénière ?
- (vii) Comment re-hiérarchiser les thématiques du développement abordées dans le cadre du FPA ? Comment accroître l'impact du FPA ?

- (viii) Comment pouvons-nous faire en sorte d'obtenir la participation souhaitée pour atteindre les objectifs du Forum ? Quels devraient-êre les acteurs invités à participer ? Leur nombre devrait-il être réduit ?
- (ix) Le dispositif actuel relatif aux coprésidents doit-il être conservé ou doit-il être modifié ? Quelles sont les options envisageables ?

E : Devenir de l'Unité de soutien

- (x) Est-il nécessaire de prolonger le mandat de l'Unité de soutien du FPA au-delà de la fin juin 2014 ?
- (xi) Dans l'affirmative, les modalités actuelles de collaboration de l'Unité de soutien et l'Agence du NEPAD, doivent-ils être maintenu ?

Pour les partenariats au développement

- (xii) Est-ce que le dispositif actuel de gouvernance et d'hébergement demeurent-ils adaptés ?
- (xiii) Si la formule de l'hébergement de l'Unité au sein de l'OCDE est le dispositif le plus approprié, l'Unité devrait-elle être plus étroitement intégrée aux structures permanentes de l'OCDE ? Existe-t-il d'autres options appropriées ?

Documents de référence (à communiquer)

10. Ils comprendront :

- (i) Le document de Rome de 2009 relatif à la réforme du FPA ;
- (ii) Une note d'information sur le FPA ;
- (iii) Cahier de charges du FPA révisé de Londres 2005
- (iv) Les documents (y compris les documents analytiques de référence et les déclarations conjointes) relatifs à la session spéciale sur le changement climatique (septembre 2009) et aux réunions ordinaires (13^e à 19^e) du FPA ;
- (v) Recueil des conclusions du Comité directeur du NEPAD sur le FPA et les documents d'information pertinents ;
- (vi) Les Examens mutuels de l'efficacité du développement en Afrique : 2010, 2011 (rapport intérimaire), 2011 (rapport principal), 2012 ;
- (vii) Les rapports d'activité et les rapports financiers établis par l'Unité de soutien du FPA (juillet 2010, 2011, 2012) ;
- (viii) Une note récapitulative sur les autres enceintes traitant du développement en Afrique, notamment le Forum pour le développement de l'Afrique, la Conférence économique africaine, ou encore le Conseil des dirigeants chargé des questions de sécurité alimentaire et de nutrition créé à l'occasion du Sommet du G8 de Camp David.

Annexe 2: Revised Terms of Reference for the Africa Partnership Forum (2005)

Reference Link: <http://www.issafrica.org/uploads/APF-TORS-051005.PDF>

1. The New Partnership for Africa's Development (NEPAD) was adopted as the socio-economic development programme of the African Union (AU) at the OAU/AU Summit of July 2001 in Lusaka, Zambia. The initiating African Heads of State presented the initiative to the G8 at the Genoa Summit of July 2001 where it received support. The G8 leaders then decided to appoint a committee of high-level personal representatives to work with the NEPAD Steering Committee to develop a detailed, implementable Plan of Action in support of the implementation of NEPAD. This resulted in the G8 Africa Action Plan. The Plan was presented at the G8 Summit on 27 June 2002 in Kananaskis, Canada and represents the G8 response to the offer of partnership extended by Africa. The Africa Personal Representatives and the Steering Committee continued to meet between Kananaskis and the next Summit in June 2003 in Evian, France, at which the first Report on Implementation of the Africa Action Plan was presented. The second Report on Implementation was presented at the G8 Summit in Gleneagles in 2005.
2. In Evian, there was agreement between the G8 and African leaders that NEPAD is a long-term programme of between 15 and 20 years. Therefore, there was agreement as to the need to continue and strengthen the partnership between Africa and the developed world by way of a broadened structured engagement to include other development partners. This is the Africa Partnership Forum. At the 4th meeting of the Forum in Abuja in April 2005, members agreed that the Forum should be strengthened by developing a mutual monitoring process with clearly developed benchmarks to measure progress. G8 and African Leaders meeting at Gleneagles in July 2005 acknowledged the productive role played by the Africa Personal Representatives and the Africa Partnership Forum and agreed that it should be strengthened.
3. The Africa Partnership Forum is a key forum for discussion and monitoring at a senior political level of policy issues, strategy and priorities in support of Africa's development. Its members – Africa, G8, OECD and other development partners all work together as equals in the forum – and ensure synergies and coherence with other international fora.
4. The Africa Partnership Forum shall be comprised of the Personal Representatives of the Heads of State or Government of the members of the New Partnership for Africa's Development (NEPAD) of the Chairperson of the African Union Commission, of the Heads of the eight African Union recognized regional economic communities (EAC, SADC, COMESA, ECOWAS, ECCAS, AMU, IGAD, CEN-SAD), of the Head of the African Development Bank, of the Heads of State or Government of Africa's principal industrialized-country development partners, of the President of the European Commission and of the Heads of selected international institutions, including the United Nations and its United Nations Development Programme and Economic Commission for Africa, the International Monetary Fund, the World Bank, the World Trade Organization, and the Organization for Economic Cooperation and Development. Changes in membership, beyond those Governments and Organizations invited to participate in the inaugural meeting on 10 November 2003, are to be agreed by consensus.
5. Personal Representatives are expected to be appointed by and report directly to their Heads of State or Government or Heads of Institution as appropriate. They should be in a position to speak on behalf of their national administrations or institutions overall.
6. The Forum is not a pledging forum. It will focus on strategic, political and socio-economic issues related to African development and the implementation of NEPAD programmes given the overarching objective of the Millennium Development Goals. It should serve as a venue for information sharing between Africa and its development partners. The Forum should not duplicate the work of other fora.
7. The Forum shall avoid setting up any new bureaucracy or institutions. It shall instead invite analysis and other support from participating institutions. The Forum will be supported by the AU/NEPAD Secretariat

working together with a small Support Unit. Working through joint task teams they will be responsible for preparing and keeping up to date the Joint Action Plan, for tracking progress overall, and for drafting the annual report. For these purposes they will be directed by and be accountable jointly to the APF through the Co-Chairs.

8. Consistent with members' commitment to mutual accountability, the Forum shall establish a Joint Action Plan bringing together the commitments that African countries and Africa's development partners have made to address the continent's development needs, including the NEPAD and AU programmes, the G8 Africa Action Plan and commitments made at Gleneagles and the Millennium Review Summit. This Plan will make clear how these are being taken forward and will set out associated outcomes against which progress can be tracked. An annual report on progress against the Plan, with a particular focus on issues identified as priorities for the year concerned and highlighting lessons learned, will be prepared jointly by the Support Unit and the AU/NEPAD Secretariat for the October meeting of the Forum.

9. Informed by the Joint Action Plan, the Forum will monitor progress and identify priorities for action as well as who will be responsible for implementation to facilitate delivery of the commitments made. The role of the Forum is to catalyse action and to coordinate support behind African priorities and NEPAD. The Forum may choose to make additional proposals and recommendations to participating Governments and Organizations.

10. The AU/NEPAD Secretariat and the Support Unit will together be responsible also for the timely presentation of papers to the members of the Forum, for circulating background analysis and statistical data required to inform and progress discussions, including on the Joint Action Plan. The Forum shall invite analysis and other support from participating institutions as necessary, including through development of virtual outreach and coordination. The Support Unit will work closely with and may request support or advice from other countries or international organizations, programmes, institutions or agencies.

11. The Forum shall be guided by 4 co-chairs on an annual basis: by two representatives from Africa, one of whom should represent the AU, and two representatives from the development partners, one of whom will be the chair of the G8. Each Forum meeting will be chaired by 2 of the co-chairs (one from Africa).

12. The Forum shall convene twice a year with one meeting being in Africa. The April meeting will discuss priorities and future challenges. The October meeting will discuss progress against the Joint Action Plan on the basis of the Progress Report focusing on the key policy or performance issues identified and on where action is required.

Annexe 3: Document sur ‘La réforme du Forum pour le Partenariat avec l’Afrique (2009)’

Le document fait partie de l'annexe du communiqué de la 12e réunion du Forum pour le partenariat africain qui se tenu à Rome, 10 juin 2009
 (<http://www.africapartnershipforum.org/meetingdocuments/43062830.pdf>).

Introduction

Les membres du Forum pour le partenariat avec l’Afrique ont passé en revue le rôle et le fonctionnement du Forum conformément au mandat qui leur a été confié par les responsables. Ils ont réaffirmé l’importance et la valeur qu’ils attachent au FPA en tant que tribune unique en son genre associant une représentation politique de haut niveau et la présence d’une large palette de parties prenantes et comme moyen de catalyser et d’appuyer l’action des deux parties au partenariat en faveur du développement de l’Afrique. Le présent document décrit leurs conclusions et recommandations conjointes.

Objectifs et rôle du Forum pour le partenariat avec l’Afrique (FPA)

- (i) L’objectif du Forum est de catalyser et d’appuyer l’action des deux parties au partenariat en faveur du développement de l’Afrique ;
- (ii) Le rôle du Forum est de formuler des recommandations aux dirigeants sur les décisions qui doivent être prises dans le cadre des processus clés à l’oeuvre au niveau régional et mondial, tel que le G8 et le G20, l’UA et l’ONU, en faveur du développement de l’Afrique. Les thèmes du Forum devraient être en résonance directe avec les grandes questions traitées dans le cadre de ces processus ;
- (iii) Le Forum a également un rôle clé à jouer dans le suivi du respect des engagements souscrits par les deux parties au partenariat ;
- (iv) Les deux parties au partenariat réaffirment leur volonté déterminée de renforcer leur dialogue au service de principes, de priorités et d’objectifs communs, en particulier ceux qui sont décrits dans le programme socio-économique de l’Union africaine, et notamment du Nouveau partenariat pour le développement de l’Afrique (NEPAD), et de la concrétisation en Afrique des Objectifs du millénaire pour le développement. Les deux parties au partenariat poursuivront leur réflexion et leurs consultations sur le Plan d’action africain de l’UA/NEPAD lors de sa présentation au Forum.

Niveau de la représentation et de la participation aux réunions du FPA

2. Le FPA est un mécanisme unique en son genre associant une représentation politique de haut niveau et la présence d’une large palette de parties prenantes :

- (v) une participation active et renforcée des représentants personnels des Chefs d’État ou de gouvernement, ou leurs équivalents, des deux parties au partenariat, est essentielle pour que le Forum puisse jouer le rôle décrit plus haut ;
- (vi) les autres membres du Forum comprennent des représentants personnels des responsables des organisations africaines à l’échelon régional ou continental, ainsi que des institutions internationales de développement compétentes ;
- (vii) la société civile continuera d’être représentée aux réunions du Forum, et une réflexion sera menée sur la participation éventuelle du secteur privé ;
- (viii) la possibilité d’élargir le FPA pour y inclure les économies émergentes sera évaluée, sur la base d’un consensus entre les parties prenantes.

Nature et déroulement des réunions

3. Des améliorations de l'organisation et du déroulement des réunions seront introduites :

(ix) Le FPA continuera à tenir deux réunions par an, dont la première de l'année civile sera essentiellement consacrée aux questions politiques en discussion dans le cadre des processus clés à l'échelon régional ou mondial, et la deuxième principalement axée sur le suivi et l'évaluation des engagements ;

(x) La première réunion se tiendra au niveau politique, avec la participation des Représentants personnels des Chefs d'État ou de gouvernement, ou leurs équivalents, et les représentants personnels des responsables des organisations africaines continentales et régionales, ainsi que des institutions internationales de développement compétentes ;

(xi) La deuxième réunion aura un caractère de suivi. Dans les cas où il s'avèrera plus efficace pour les membres du Forum d'être représentés à un niveau supérieur approprié, les membres du Forum qui choisiront d'être représentés à ce niveau s'assureront néanmoins que les conclusions seront relayées pour venir nourrir le processus politique ;

(xii) Des moyens plus efficaces d'enregistrer et de diffuser les conclusions des réunions seront mis en place, y compris à travers l'adoption d'un communiqué ou de conclusions conjointes s'articulant autour d'un projet de liste de points essentiels pour l'action préparé à l'avance et enrichi ensuite au fil du débat ;

(xiii) D'éventuels ajouts à la formule de la séance plénière seront soumis à examen, et notamment la constitution de groupes de travail ad hoc en vue d'examiner diverses questions dans le détail entre deux séances plénières, de même que la subdivision de la séance plénière en plusieurs séances thématiques qui aborderaient des aspects plus spécifiques.

Renforcement du rôle des co-présidents

4. Le rôle des co-présidents sera renforcé afin d'améliorer l'efficacité du Forum. Celui-ci dépassera la simple présidence des séances et la finalisation des conclusions.

(xiv) D'étroites consultations entre les co-présidents se tiendront longtemps avant les réunions plénières de façon à identifier les thèmes stratégiques clés pour faciliter la préparation et la gestion de ces réunions, chaque séance plénière étant précédée de deux réunions de préparation des co-présidents ;

(xv) Les co-présidents joueront également un rôle plus actif en termes de sensibilisation et de communication entre les réunions plénières, notamment en s'assurant que les conclusions conjointes des réunions sont prises en compte dans le processus politique.

Organisation du secrétariat

5. Le soutien au niveau du secrétariat sera assuré conjointement par les institutions de l'UA/NEPAD du côté africain et par une Unité de soutien du côté G8/OCDE, avec un partage de responsabilités sous la direction des co-présidents. Une réflexion sera menée afin de déterminer s'il serait possible de demander aux Secrétariats de préparer un rapport annuel succinct sur les questions traitées par le FPA et de proposer diverses options pour l'action